

LES IDEES

Liberté – Egalité – Solidarité
Idées pour un Développement Écologique Et Social

Maison des Associations
Rue des Savoises 15
CH – 1205 – Genève

www.les-idees.ch

A l'attention du

*Service social
de la Ville de Genève*

**Outil pour l'action socio-sanitaire communautaire
de proximité en Ville de Genève : une triple approche**

Problématiques du lien social

Profils de territoires

Réseaux d'acteurs

JEAN ROSSIAUD
LES IDEES
Juillet 2007

Table des matières

REMERCIEMENTS	4
NOTE DE SYNTHÈSE	7
Contexte	7
Problématiques du lien social.....	7
Profils de territoires.....	10
Acteurs en réseaux.....	13
Conclusions	16
PRESENTATION INTRODUCTIVE	18
UNE RECHERCHE DANS UN CONTEXTE EN MUTATION	22
1. Le contexte de l'action socio-sanitaire	23
Promotion de la santé et du bien-être : un changement de paradigme mondial	23
Passage de l'individuel au communautaire : un changement de paradigme en Ville de Genève ...	24
2. La recherche : étude pilote, méthode et processus	28
PROBLÉMATIQUES DU LIEN SOCIAL	30
Introduction méthodologique à la perspective du « lien social »	30
3. Isolement - santé physique et santé mentale	33
Présentation	33
En Ville de Genève.....	34
4. Précarisation - paupérisation - marginalisation - exclusion	36
Présentation	36
En Ville de Genève.....	37
5. Voisinage - ambiance de quartier - condition de logement - qualité de vie - convivialité urbaine	39
Présentation	39
En Ville de Genève.....	39
6. Sentiment d'insécurité - perception des incivilités - délinquance - violence	42
Présentation	42
En Ville de Genève.....	42
7. Relations intergénérationnelles	44
Présentation	44
En Ville de Genève.....	45
8. Relations interculturelles	46
Présentation	46
En Ville de Genève.....	46
PROFILS DE TERRITOIRES	48
Introduction méthodologique à la perspective « territoire »	48
9. Rive droite	51

Le secteur « Grottes »	51
Le secteur « Pâquis »	55
Le secteur « Saint-Jean / Charmilles »	60
Le secteur « Servette / Petit-Saconnex »	62
10. Rive Gauche	67
Le secteur « Champel »	67
Le secteur « Eaux-Vives »	72
Le secteur « Jonction »	74
Le secteur « Plainpalais / Acacias »	80
RESEAUX D'ACTEURS	87
Introduction méthodologique à l'approche « réseau »	87
Rapport à l'administration	91
Le CASS et le réseau socio-sanitaire	93
La place des UAC	96
Les champs d'acteurs : tableaux par secteur socio-sanitaire	99
CONCLUSIONS	110
BIBLIOGRAPHIES	113
Bibliographie générale	114
<i>Contexte de la réorganisation</i>	114
<i>Enjeux méthodologiques et théoriques</i>	114
Bibliographie indicative sur Genève et ses quartiers	121
Sur l'ensemble de la Ville de Genève	121
Grottes	122
Pâquis	124
Saint-Jean / Charmilles	125
Servette / Petit-Saconnex	125
Champel	126
Eaux-Vives	126
Jonction	127
Plainpalais / Acacias	129
LISTE DES RAPPORTS PAR SECTEUR	131
Rive Droite	132
Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire : Le secteur « Grottes »	132
Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire : Le secteur « Pâquis »	132
Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire : Le secteur « Saint-Jean / Charmilles »	132
Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire : Le secteur « Servette / Petit-Saconnex »	132
Rive gauche	133
Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire : Le secteur « Champel »	133
Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire : Le secteur « Eaux-Vives »	133
Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire : Le secteur « Jonction »	133
Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire : Le secteur « Plainpalais / Acacias »	133

REMERCIEMENTS

Les études qui sont synthétisées dans ce rapport ont été commandées par la **Ville de Genève**, et plus précisément par le **Service social du Département des Affaires sociales, des écoles et de l'environnement**. Je tiens à remercier tout particulièrement, le président du Département, *M. Manuel Tornare*, ainsi que la Cheffe de Service, *Mme Véronique Pürro*.

Le fait d'avoir pu travailler de manière approfondie et exhaustive, sur une courte période, selon le même cadre théorique et la même méthodologie, en parallèle avec la conceptualisation, par le service, de la doctrine d'intervention et avec la mise en place échelonnée des équipes en action communautaire, constitue un luxe pour un universitaire impliqué dans la transformation sociale. Je tiens à exprimer toute ma gratitude à la **direction du service social** dans son ensemble, et notamment à *M. Christian Jöhr* et *M. Stéphane Birchmeier*, pour leur ouverture, leur écoute et leur disponibilité. Le dialogue permanent entre la direction et l'équipe de recherche nous a permis, à la fois de mieux saisir et de mieux accompagner les transformations en cours, tout en conservant une indépendance critique qui a nourri les discussions de fond. Le site internet du Service social de la Ville de Genève (<http://www.ville-ge.ch/uac>) enseigne que notre conception de l'action communautaire a trouvé une actualisation pragmatique dans la structuration même des actions ; il en va de même pour les plaquettes « Notre quartier » éditée par chacune des huit Unités d'action communautaire, qui s'appuient tant sur nos « promenades sociologiques » que sur nos listes d'institutions ressources.

Au fil de la réorganisation du Service social, nous avons pu travailler dans une plus grande proximité avec les **Unités d'Action Communautaire (UAC)**. Nous avons commencé, par une étude-pilote sur les secteurs de *Saint-Jean / Charmilles*, d'une part et des *Eaux-Vives*, d'autre part, en 2000-2001 avant que l'engagement des équipes sur le terrain ne soit effectif ; puis l'étude sur les *Grottes*, en 2002, s'est déroulée parallèlement à l'entrée en service du l'UAC, ce qui nous a permis de construire une partie du matériau en commun ; enfin pour les cinq derniers secteurs, *Champel, Jonction, Plainpalais / Acacias, Servette / Petit-Saconnex, Pâquis*, nous avons effectué les études, de 2004 à 2006, alors que les équipes étaient déjà en place depuis quelques mois, ce qui a facilité l'accompagnement de la recherche de données.

Je tiens ici à remercier chaleureusement, **individuellement**, sans pouvoir nommer chacun ici, **tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices en action communautaire** des UAC qui ont toujours donné le meilleur accueil aux chercheurs, même quand ils nourrissaient un certain scepticisme quant à l'utilité de ce travail ou à l'opportunité de telle ou telle méthode. Les collaboratrices et les collaborateurs en action communautaire ont, suivant leurs disponibilités, commenté notre cadre théorique et méthodologique, critiqué les rapports que nous leur avons transmis sur l'histoire des quartiers, sur les « promenades sociologiques », sur l'actualité récente des quartiers, fondée sur une revue systématique de la presse ; ils ont participé aux repérages, puis au découpage de leur secteur en « quartiers » ; ils ont collaboré au choix des personnes ressources à interviewer et, quand leurs horaires le permettaient, ont assisté aux entretiens ; enfin, ils ont commenté les comptes-rendus d'entretiens, les rapports intermédiaires et leurs commentaires ont été intégrés aux rapports finaux, au moment de leur ultime validation.

Les nouvelles tâches qui attendaient les collaborateurs en action communautaire dans les quartiers – et auxquelles ils n'étaient pas toujours préparés – les mettaient parfois dans des situations inconfortables face aux autres acteurs de proximité. Nous avons pu observer

qu'ils ont pour la plupart su réagir avec courage et détermination et je tenais ici à le souligner. De plus, leurs compétences personnelles et leur connaissance du terrain les placent dans une situation privilégiée pour devenir chaque jour davantage des personnes de références dans la politique de proximité.

Comme une partie de notre méthodologie repose sur des entretiens semi-directifs avec une vingtaine de personnes ressources par secteur, nous avons pu nous entretenir avec un nombre important d'**acteurs de proximité**. La Ville de Genève possède une forte densité d'intervenants sociaux de proximité. Dans tous les quartiers, ces personnes se connaissent, se parlent et agissent en réseau lorsque c'est nécessaire. Qu'elles relèvent du champ socio-sanitaire, en particulier de l'Hospice général (HG) et de la Fédération des services d'aide et des soins à domicile (FSASD), qu'elles relèvent du champ socioéducatif et / ou socioculturel, en particulier des Maisons de quartier et des Centres de Loisirs, qu'elles soient des « entrepreneurs sociaux » du monde associatif (notamment, associations de quartiers et d'habitants, associations de parents d'élèves, associations de commerçants, associations culturelles ou caritatives, églises, etc.), qu'elles relèvent de l'administration publique ou parapublique de proximité (écoles, travailleurs hors murs, îlotiers, institutions de la petite enfance ou parascolaire), toutes les personnes que nous avons rencontrées ont fait un excellent accueil aux chercheurs et les ont impressionnés par leur engagement et par la sensibilité de leur regard. Elles ne peuvent pas être toutes citées ici nommément et elles le comprendront aisément, je tiens à les remercier une nouvelle fois pour leur apport essentiel à ces études.

Ces recherches ont dans un premier temps trouvé hébergement à l'**Université de Genève**, au *Laboratoire de Démographie* (LaboDém) de la Faculté des Sciences économiques et sociales et au *Centre universitaire inter-facultaire d'écologie humaine et des sciences de l'environnement* (CUEH). Je tiens à remercier ici, la *Prof. Claudine Sauvain-Dugerdil* (Directrice du LaboDém), ainsi que les *Prof. Charles Hussy* et *Beat Burgenmeir*, directeurs successifs du CUEH qui ont fait un bon accueil à la première étape de cette recherche quelque peu iconoclaste selon les critères académiques actuellement en vigueur.

Je tiens également à remercier l'**Association « LES IDÉES »** d'avoir repris à son compte ces recherches et d'avoir pu permettre leur finalisation dans les meilleures conditions.

Ce travail est une œuvre collective : un grand merci à *Mme Ahidoba de Franchi*, qui a collaboré à l'analyse des statistiques du service social et des Immeubles avec infirmeries (IAI) en Ville de Genève avant la réorganisation du service, ainsi qu'à la première équipe avec laquelle j'ai pu élaborer les concepts et la méthodologie qui ont servi de cadre à l'ensemble de la recherche, *M. Christophe Delay*, *Mme Iulia Hasdeu*, *M. Sylvain Fattebert*, *Mme Sandrine Salerno* et *M. Dominique Schöni*, et à *M. Mathieu Lewerer* qui nous a rejoint plus tard. Merci à *M. Alain Dubois* pour l'apport cartographique.

Pour ce qui concerne spécifiquement la substance des rapports, j'aimerais remercier tout particulièrement *M. Cédric Lambert*, pour la pertinence des analyses statistiques des quartiers et *M. Dominique Schöni* pour l'intelligence sensible de ses « histoires urbaines locales » et de ses « promenades sociologiques » dans les quartiers. *Last but not least*, *Mme Sandrine Salerno* m'a secondé durant la plus grande partie de cette aventure, mêlant esprit critique, persévérance et humour, pour que nous puissions tenir avec efficacité les rênes de

cette recherche. Je lui exprime ici toute ma gratitude. Appelée à de nouvelles responsabilités, elle a dû renoncer à terminer cette recherche à quelques mois de son terme ; j'ai pu compter pour la finalisation de cette étude sur l'efficace collaboration de *Mme Stéphanie Baron Levrat* et de *Mme Sylvie Giossi Caverzasio* qui ont participé à la dernière synthèse et ont su jeter un dernier regard critique sur ce travail, et en permettre sa finalisation.

NOTE DE SYNTHÈSE

Cette note de synthèse constitue un résumé des thèses principales de cette recherche, des résultats obtenus, ainsi que des recommandations quant à la méthodologie de travail du service social de la Ville de Genève. Les recommandations d'action, plus spécifiques à une problématique socio-sanitaire ou à un quartier ne sont pas reprises ici, mais apparaissent au fil du texte des différents rapports.

Contexte

Ce rapport constitue la synthèse de plusieurs études commanditées **par le Service social de la Ville de Genève**, entre 2001 et 2006, dans le cadre de la nouvelle loi sur l'action sociale, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002 et pour laquelle la Ville de Genève s'est engagée à mettre sur pied des équipes d'action communautaire sur l'ensemble de son territoire.

L'objectif de ces recherches était de disposer d'un **outil conceptuel et méthodologique pour appuyer la mise en œuvre de cette politique et la mise en place de ces équipes.**

Ce rapport restitue, en une photographie globale, la **synthèse des informations qualitatives et quantitatives**, utiles à l'action sociale communautaire de proximité, sur la totalité de la Ville ; les **huit rapports de secteurs** qui en constituent les annexes, permettent de zoomer sur les **38 quartiers** que nous avons découpés selon la morphologie urbaine et les cartographies mentales des personnes interrogées.

S'inscrivant dans la conception de l'OMS et dans la philosophie du développement durable, la mission principale de l'action communautaire locale, sociale *et* sanitaire, est de **promouvoir le bien être social et la santé** au sens large, tout en s'appuyant sur la participation des réseaux sociaux existants ou en stimulant leur émergence. Selon notre définition, le paradigme de l'action communautaire repose sur une conception holiste de la santé et du social, qui implique :

- une compréhension des problématiques du lien social ;
- une analyse pointue du territoire urbain ;
- une connaissance des institutions et personnes clés des quartiers et la capacité de les mobiliser en réseaux, au moment de la mise en place d'actions communautaires.

Cette perspective a servi de cadre théorique et méthodologique à *l'analyse*, aussi bien qu'il a servi de principe général à *l'action* des Unités d'action communautaire mises en place en Ville de Genève.

Problématiques du lien social

Les problématiques socio-sanitaires communautaires sont des problématiques du lien social. Celui-ci se décline sous plusieurs formes.

1. Promouvoir la santé, c'est prioritairement, du point de vue de l'action communautaire, **éviter l'isolement**, en s'assurant en permanence que les réseaux primaires et secondaires sont tissés de manière suffisamment dense autour de chaque individu.

A Genève, l'isolement est un véritable problème ; il s'agit en priorité d'apporter une réponse :

- aux besoins relationnels des personnes très âgées ;
- à l'intégration des femmes migrantes, notamment seules en charge d'enfants ;
- à la reconnaissance et à l'intégration des personnes sans statut légal ;
- à l'intégration dans les quartiers des personnes fortement handicapées, malades mentales et psychologiquement fragilisées, notamment au moment de leur sortie des structures psychiatriques ;
- à la promotion de conduites de vie saines, ainsi qu'à la prévention des conduites à risques liées aux dépendances ;
- à la prévention de la dépression et du surmenage (*burn out*).

2. Mais la prévention de l'isolement ne suffit pas à s'assurer que chacun possède effectivement les moyens financiers de rester « inclus » dans les réseaux sociaux qui garantissent le minimum d'autonomie personnelle. **Lutter contre la pauvreté** est donc primordial en termes socio-sanitaires pour deux raisons principales : premièrement, parce que la pauvreté « éloigne » de la « société des consommateurs » et qu'elle fait porter une « différence » qui ne peut être valorisée positivement ; deuxièmement, parce que la paupérisation porte en elle un risque important de marginalisation et d'exclusion sociale. L'action communautaire peut ainsi porter notamment sur le renforcement de la résilience sociale (auto-organisation / *empowerment*) et sur la diminution des vulnérabilités sociales (selon les critères d'âge, de genre, de niveau de formation ou d'origine).

A Genève, l'action communautaire pourrait être orientée vers l'intégration des exclus potentiels. Il s'agit en priorité d'apporter une réponse :

- à l'exclusion du marché du travail, non pas seulement en assistant les plus démunis (rôle du Canton), mais surtout en favorisant la valorisation de compétences non reconnues sur le marché du travail en intégrant les personnes dans l'économie sociale et solidaire ou dans l'administration municipale ; cela concerne autant les jeunes en rupture, le plus souvent sans formation, que les chômeurs de longue durée, dont la requalification est nécessaire.

3. Santé et qualité de vie se recoupent et se complètent. Toute action de promotion de la santé vise l'amélioration de la qualité de la vie. Réciproquement, il est possible d'agir sur la qualité de la vie d'un quartier, en valorisant les ressources de l'environnement social et construit. L'organisation de l'espace et l'organisation sociale vont de pair. La politique sociale communautaire a pour mission d'empêcher la ségrégation sociale dans l'espace et de **permettre la convivialité urbaine**. Elle ne peut faire l'impasse ni d'une lecture pointue du territoire, ni de la participation citoyenne aux débats portant sur les projets d'urbanisme de leur quartier qui à terme affectent les conditions de vie dans les quartiers.

A Genève, la mixité sociale est la règle. Il n'existe pas de lieux de relégation socio-économiques, qui demanderaient une intervention « prioritaire » ; il s'agit donc principalement, dans tous les secteurs socio-sanitaires, d'apporter une réponse :

- aux enjeux socio-sanitaires posés par les nouveaux projets d'urbanisme et d'aménagement ;
- de promouvoir la convivialité urbaine, en encourageant les rencontres de voisinage ;
- en assurant que les besoins en « lieux de convivialité » comme les parcs publics, les places, mais également de locaux adéquats à disposition des adolescents ou des familles pour l'organisation de fêtes soient à disposition en nombre et en qualité.

4. Le conflit d'intérêts ou de valeurs est le moteur social par excellence. Il n'existe pas de société sans conflit. La violence quelle qu'elle soit (contre soi, familiale, contre les femmes, interethnique, interculturelle, intergénérationnelle, liée à des délits ou à des crimes), la violence a toujours sur les victimes (voire sur les agresseurs et les témoins) des conséquences en termes sociaux et sanitaires. Comprendre les phénomènes de violence et **promouvoir la civilité et la non-violence active** doit être au cœur de l'action socio-sanitaire, non seulement pour la protection des victimes potentielles, mais également pour la constitution d'une société civile préparée à faire face aux conflits démocratiques. Le sentiment d'insécurité, même quand il n'est pas corroboré par des faits, est toujours à prendre au sérieux. Il révèle un déficit de convivialité et suscite des attitudes de méfiance qui péjorent la qualité de vie. Le sentiment d'insécurité doit être travaillé sous l'angle des relations intergénérationnelles et interculturelles, ainsi que dans les rapports de genre.

A Genève, en comparaison internationale, les problèmes de sécurité ne peuvent pas être considérés comme importants, même s'il faut continuer à prendre le sentiment d'insécurité au sérieux ; il s'agit donc principalement d'apporter une réponse, en termes :

- de promotion de la civilité, de la convivialité et du respect réciproque, en sensibilisant toutes les catégories sociales, les communautés d'origine, les femmes et les hommes ;
- de résolutions pacifiques des conflits de voisinage, notamment par la médiation ;
- de repenser les lieux qui peuvent susciter, même sans fondement, un sentiment d'insécurité, notamment la nuit (parcs publics, parking souterrains, lieux de regroupement de jeunes, rues à la vie nocturne bruyante, lieux regroupant des institutions sociales, voire *a fortiori* lieux de trafic de drogue ou de prostitution.

5. Dans la société moderne le culte du changement, de la nouveauté et de l'instantanéité prend le pas sur celui de la permanence des valeurs et des coutumes. Cela provoque une brèche dans l'auto-estime des aînés, notamment de ceux, issus de l'immigration, qui proviennent de régions où le modèle culturel traditionnel l'emporte encore sur celui de la modernité. La problématique du lien intergénérationnel met à jour un double enjeu symbolique autour de la définition du temps : celui de la durée (voire de la durabilité), c'est-à-dire de la relation entre le passé, le présent et l'avenir des communautés et des sociétés (c'est également l'enjeu de la mémoire et de sa transmission), et celui du rythme de vie et de développement (bio-rythmes et socio-rythmes). **Problématiser le lien intergénérationnel** est essentiel, notamment dans nos sociétés vieillissantes, pour consolider le « vivre ensemble ». Il s'agit non seulement de créer des opportunités qui permettent aux personnes de se retrouver en relation aux autres indépendamment de leur

âge ; mais surtout d'amener chacun à une meilleure conscience de la richesse sociale que constitue l'interaction de la multiplicité et de la diversité des horloges biologiques.

A Genève, à l'instar d'autres villes riches, la question de l'intégration aux différents âges de la vie mérite une attention particulière ; c'est une véritable politique de la reconnaissance qu'il faut mettre en place ; il s'agit donc principalement, dans tous les quartiers, de contribuer à :

- valoriser la mémoire et la reconnaissance de l'apport culturel, social et économique des générations les plus âgées ;
- sensibiliser la population au fait que des rythmes différents cohabitent dans l'espace urbain, et d'apprendre à chacun à savoir reconnaître ces différences et à les respecter ;
- promouvoir dans des mêmes espaces la cohabitation de personnes d'âges différents, même si ce n'est pas toujours aux mêmes moments, afin d'apprendre à partager les lieux pour partager les temps.

6. La problématique du lien culturel est essentielle, notamment pour une ville cosmopolite comme Genève. Cependant, la question du rapport entre les cultures recèle un double piège : celui de l'universalisme, qui nie les différences, le plus souvent pour mieux imposer le modèle traditionnel local, et celui du relativisme culturel qui rend de fait très difficile la relation, puisqu'il « naturalise » la différence. L'alternative méthodologique est de faire porter la réflexion (et de construire l'action communautaire) sur le caractère toujours reconstruit de l'interaction culturelle. **Mettre en œuvre une « politique de l'inter-culturalité »** fondée sur la reconnaissance du fait que chacun procède d'origines multiples, que les dimensions culturelles d'une même communauté d'appartenance sont nombreuses et diverses et que, dans les sociétés modernes, chacun possède le droit de choisir librement ses appartenances en fonction du lieu ou du moment. Voilà un défi permanent de l'action communautaire.

Genève est une ville multiculturelle et les relations entre les personnes d'origines différentes se passent généralement sans problème majeur ; la problématique interculturelle n'est en tant que telle pas prioritaire. L'action communautaire peut cependant contribuer à :

- valoriser l'accès aux traditions culturelles, sociales et politiques genevoises, en langue d'origine des migrants ;
- faciliter, pour les migrants de la première génération, l'accès à des traducteurs et interprètes socioculturels, pour toutes les démarches officielles et pour l'accès aux soins et à la santé ;
- Valoriser les cultures et les langues d'origine des migrants.

Profils de territoires

La politique de la ville repose sur une connaissance pointue des territoires. L'action sociale communautaire, à la différence de l'action sociale individualisée, s'attache principalement à promouvoir la qualité de la vie et la santé *dans les quartiers*.

La pertinence de l'échelle du quartier repose sur l'hypothèse d'un espace de vie quotidien d'individus et de groupes confrontés à un environnement naturel et construit partagé, et soumis aux mêmes effets de l'aménagement du territoire.

Cette perspective d'action induit un changement dans la perception et l'analyse des problèmes qui se posent sur le territoire : **apprendre à observer le territoire**, ses centres et ses périphéries urbaines et sociales, ses limites et ses potentialités, son organisation spatiale et sociale est absolument incontournable pour l'action communautaire et au-delà pour tout le développement urbain local.

Dans un souci de gouvernance locale, il est important de disposer d'une information quantitative et qualitative, recueillie spécifiquement à l'échelle la plus locale, et agrégée à l'échelle du quartier.

La loi sur les Centres d'action sociale et de santé (CASS), entrée en vigueur en 2002, suggérait que les Unités d'action communautaire de la Ville devaient œuvrer dans le cadre des CASS du Canton, au contact de l'Hospice général et de la FSASD. Administrativement, le territoire de la Ville de Genève est découpé en **secteurs socio-sanitaires**, regroupés en huit Centres CASS (Saint-Jean et Charmilles étant réunis dans le même centre) : pour la **Rive droite**, les CASS des *Grottes*, des *Pâquis*, de *Saint-Jean / Charmilles* et de la *Servette / Petit-Saconnex* ; pour la **Rive gauche**, les CASS de *Champel*, des *Eaux-Vives*, de la *Jonction* et de *Plainpalais / Acacias*. Ce sont ces 8 secteurs qui ont fait l'objet des huit rapports spécifiques que nous synthétisons dans ce présent rapport.

Chaque secteur socio-sanitaire est lui-même subdivisé en sous-secteurs GIREC (du nom du *Groupe interdépartemental de représentation cartographique* du Canton de Genève). La Ville de Genève est ainsi découpée en 101 sous-secteurs GIREC. Le découpage proposé par le GIREC résulte d'une approche systématique et homogène des territoires. Le sous-secteur est borné par des limites morphologiques stables (voies, cours d'eau, parcs, etc.) et permet l'observation de séries statistiques sur des entités territoriales invariantes.

Quand ils évoquent leur environnement urbain, les habitants évoquent le plus souvent un territoire intermédiaire, plus grand que le sous-secteur GIREC, mais moins que le secteur CASS : celui du « **quartier** ».

En croisant les données issues à la fois des analyses statistiques, des repérages et de l'observation morphologique de l'urbanisme, nous avons, en accord avec les UAC, regroupé certains sous-secteurs statistiques, afin de **redessiner 38 « quartiers »**, sur l'ensemble du territoire de la Ville de Genève. Ce sont ces quartiers qui ont délimité l'échelle de notre analyse et qui devraient constituer, à notre avis, la base de l'action communautaire.

Pour analyser le territoire et définir *des profils de quartiers*, nous avons utilisé une méthodologie interdisciplinaire. Les chercheurs, à l'instar des collaborateurs en action communautaire, ont été amenés à :

- approcher le terrain par sa géographie ;
- retrouver la trace du passé dans la morphologie urbaine contemporaine et à révéler son impact actuel sur la composition sociale des quartiers ;
- apprendre à « apprivoiser » le terrain par des ballades, en effectuant des repérages des faits urbanistiques, ethnographiques ou sociaux pertinents à l'observateur ;

- investiguer prioritairement dans les « zones d'ombres » des secteurs, ces espaces qui échappent à la géographie mentale des personnes ressources rencontrées et qui, pour la raison même qu'ils sont « oubliés », n'en recèlent probablement pas moins de problèmes spécifiques ;
- utiliser les statistiques descriptives sur la base des données fournies par l'Office cantonale de la statistique et par la direction des études stratégiques de la Police genevoise.

Nous avons démontré dans cette recherche qu'il est pertinent de récolter les données géo-référencées au niveau le plus local possible (au minimum à l'échelle du sous-secteur GIREC, au mieux, à l'adresse) pour redessiner les quartiers, comprendre les différences d'un quartier à l'autre, pour comparer un quartier à l'ensemble de la Ville et pour comparer différents secteurs socio-sanitaires entre eux. Sans ces outils, il est vain de vouloir mener une politique cohérente à l'échelle de la Ville, que cela soit dans le domaine socio-sanitaire ou dans d'autres domaines du développement social local.

La prise en compte du territoire et de ses limites évite aussi que des îlots se retrouvent « oubliés » par les différents services sociaux alors que d'autres deviennent l'enjeu d'une concurrence entre services.

Nous avons pu observer notamment les points suivants :

- Genève connaît relativement peu de ségrégation spatiale et les différents secteurs socio-sanitaires de la Ville sont généralement confrontés aux mêmes types de problèmes et de ressources.
- Cependant, si nous entrons plus en profondeur dans le territoire, et si nous affinons les analyses, nous rencontrons des différences importantes, justifiant des approches diversifiées, d'un quartier à l'autre, voire d'une rue à l'autre.
- L'approche communautaire, en tant que politique sociale, a notamment pour fonction d'empêcher la ségrégation sociale dans l'espace et de lutter contre l'isolement individuel et le « repli communautaire » ; ceux-ci sont induits par les conditions de logement ou par l'urbanisme, et accentués parfois par le manque de ressources matérielles ou culturelles des individus ou des groupes ; leurs conséquences en matière de santé et de qualité de la vie sur l'ensemble de la population des quartiers sont très importantes.
- Dans cette optique, l'action socio-sanitaire communautaire ne peut faire l'impasse ni d'une lecture pointue du territoire, ni de *l'intervention* - au titre de la prévention – dans les débats portant sur les projets d'urbanisme des quartiers. La dimension socio-sanitaire de ces projets est souvent négligée et il apparaît comme prioritaire de stimuler, dans le réseau, cette perspective.

Acteurs en réseaux

L'action communautaire a par définition toujours fait appel à ce que l'on nomme aujourd'hui la *gouvernance démocratique* ; elle peut être considérée également comme ayant été à l'avant garde des *politiques de proximité*, s'appuyant sur la *démocratie participative*.

L'action communautaire peut donc être menée par différents acteurs sur le territoire de la *Commune*, et ne relève donc pas exclusivement de la prérogative publique. Cependant, dès que les pouvoirs publics mettent en place des « *Unités d'action communautaire* », ils deviennent les *garants* d'une *politique d'action sociale communautaire*, à la fois complète, globale et cohérente sur l'ensemble de la Ville, même si elle reste subsidiaire quant aux actions à entreprendre.

Quand il prend l'initiative de l'action, le Service social se doit, au nom du principe de gouvernance démocratique qui lui est essentiel, susciter et ou renforcer des réseaux de partenaires issus de la société civile, mais également d'autres services publics et parapublics.

Dans chacun de ses quartiers, la Ville de Genève possède une densité d'intervenants sociaux de proximité très importante, du point de vue tant quantitatif que qualitatif.

La lutte pour la santé et le bien-être de la communauté territoriale, orientée par une éthique de la *démocratie locale participative*, remplit ainsi plusieurs fonctions :

- elle valorise des compétences individuelles et collectives, par l'activation de réseaux institutionnels, associatifs et / ou informels ;
- elle promeut l'accès à la citoyenneté sociale du plus grand nombre (et notamment des individus et des groupes marginalisés économiquement, socialement ou politiquement) ;
- elle offre, à travers ses réseaux d'acteurs, un cadre permanent et souple de prévention, voire de résolution de conflits locaux ;
- elle utilise les réseaux d'acteurs sociaux constitués comme les vecteurs de l'action sociale et sanitaire ; ceux-ci peuvent jouer, en amont, un rôle non négligeable en tant qu'agents de la promotion de la santé et de la qualité de la vie.

Pour que la gouvernance locale soit efficace, un repérage systématique des acteurs de terrain susceptibles d'être activés dans le réseau, est exigé. C'est leur repérage, qui repose sur un ensemble de méthodes complémentaires, que nous restituons dans les chapitres « Réseaux d'acteurs » de nos huit rapports de secteurs et que nous synthétisons dans ce présent rapport.

Nous avons distingué **quatre champs d'action de proximité**, parmi lesquels nous avons choisi une vingtaine de personnes ressources que nous avons interviewées :

- le champ socio-sanitaire : principalement autour du CASS (Hospice général, FSASD, notamment) ;
- le champ socioéducatif et socioculturel (les Maisons de quartier, les Centres de Loisirs, les Ludothèques, etc.)

- le champ de l'associatif : associations de quartiers, associations de parents d'élèves, associations culturelles, associations caritatives, associations de commerçants, églises, etc. ;
- le champ de l'administration publique ou parapublique de proximité : le personnel des écoles primaires et secondaires, (enseignants, psychologues et infirmières scolaires, concierges), travailleurs hors murs, îlotiers, personnel des institutions de la petite enfance ou du parascolaire, etc.

Les personnes ressources sont des « experts sociaux », soit des « professionnels » (des travailleurs sociaux, des animateurs, des intervenants en soins) ayant une connaissance à travers leur travail au sein d'une institution, soit des « amateurs » mettant à profit une expérience spécifique (habitants du quartier, parents d'élèves actifs dans des associations, initiateurs d'actions collectives, etc.).

Les collaborateurs en action communautaire sont des fonctionnaires municipaux et c'est ainsi qu'ils sont perçus par les autres intervenants locaux. Pour la population le rapport au social est souvent d'abord le rapport à l'administration et la perception de l'administration se devait d'être investiguée :

- D'une manière générale, on peut noter que l'évolution des populations a entraîné celle de leurs rapports à l'administration ; mieux informés, les ayants droits ont de plus grandes attentes et une attitude souvent plus exigeante face à l'administration.
- Parallèlement, les situations socio-sanitaires sont souvent plus complexes et les collaborateurs des CASS ont souvent le sentiment de ne pas avoir les moyens en ressources humaines et / ou en formation pour remplir au mieux leur mission.
- L'accès à l'administration s'est technicisé, ce qui rend l'accès aux droits plus difficile, et génère, pour les ayants droit, des frustrations qui peuvent déboucher sur des tensions, voire des agressions. Les jeunes adultes en manque de repères ont besoin d'informations sur le fonctionnement du système administratif et de conseils pratiques.
- L'administration souvent est perçue par les associations et les citoyens qui cherchent à se mobiliser dans une action collective, comme inutilement bureaucratique ; elle est perçue comme une machinerie complexe et lente, qui décourage les citoyens d'entreprendre des actions collectives et génère finalement de la frustration.
- Le volontarisme politique ou administratif peut contribuer également à démobiliser l'action collective spontanée d'un groupe d'habitants.

Le travail des différents collaborateurs dans les Centres d'action sociale et de santé, points névralgiques du réseau socio-sanitaire, a également retenu toute notre attention :

- La loi sur les CASS de 2002 a créé deux types de tensions qui ne sont pas encore dissoutes :
 - tension entre une approche fondée sur la spécialisation professionnelle, l'approche-métier, et une approche fondée sur une conception holiste de l'action socio-sanitaire ;

- tension entre l'action individuelle, dévolue au canton, et l'action collective / communautaire, dévolue aux communes, alors qu'aucune définition claire des concepts « individuel », « collectif » et « communautaire » n'ont été définis par le législateur. Bon nombre d'intervenants de terrain, qu'ils proviennent de l'administration ou du milieu associatif, ont jugé cette séparation non pertinente ; certains, ont pris prétexte de ce flou conceptuel pour éviter de remettre en question leurs pratiques et d'entrer en relation avec les UAC.
- *La collaboration dans les CASS est problématique, en raison :*
 - de la charge de travail ;
 - d'un manque de volonté des collaborateurs ;
 - de querelles institutionnelles fondées sur la logique « métier ».
- *Les logiques d'action et les rythmes de travail de l'Hospice Général et la FSASD sont différentes et il existe parfois une incompréhension réciproque des contraintes professionnelles liées à ces logiques d'action et à ces rythmes.*
- *Le manque de centralisation et de standardisation des données complique absolument la coopération.*

Il était également important d'analyser la perception de la place des UAC sur le terrain, par les autres acteurs du réseau :

- nous avons observé que l'arrivée dans les quartiers des UAC ne s'est pas effectuée sans une certaine réticence de la part des autres acteurs déjà engagés sur le territoire ;
- aujourd'hui la *pertinence de la mise en place des Unités en action communautaire* semble acquise et les doutes sur l'utilité de la politique communautaire semblent se dissiper, mais cela prend du temps ;
- cependant, les critiques restent vives, à propos notamment :
 - de la pertinence de la répartition des compétences entre les communes et le canton ;
 - du manque de clarté de la mission des UAC ;
 - de la répartition des prérogatives respectives sur le terrain ;
 - de la capacité des équipes à travailler de manière uniforme sur l'ensemble de leur secteur ;
 - du fonctionnement des équipes dans la collaboration.

Le réseau d'acteurs est une ressource incontournable. Travailler sur le terrain du communautaire signifie ainsi :

- se faire son propre carnet d'adresses et ses propres notes de terrain ;
- connaître les structures politiques et administratives (Ville, Canton, Confédération), ainsi que leurs compétences et champ d'action ;
- comprendre les missions et les cahiers des charges de chacun ;
- intégrer les organigrammes et se tenir au courant de leur transformation.

Nous avons présenté dans 8 *tableaux synthétiques* (un par secteur socio-sanitaire), quelques uns des « acteurs » clés, distingués en fonction du « champ » dans lequel ils agissent. Cette *présentation, indicative et non exhaustive*, a pour objectif principal de proposer une certaine systématisme. En effet, l'analyse fine du réseau, c'est-à-dire des ressources, est indispensable à la mise en œuvre de toute action effective sur le territoire. Les collaborateurs en action communautaire, et au-delà tous les intervenants dans le cadre de la politique de la ville, ne peuvent pas en faire l'impasse. Ces tableaux ont pour fonction de les aider dans cette tâche.

Conclusions

Très vite, nous nous sommes aperçus que les Unités d'action communautaire arrivent dans un environnement social particulièrement riche et dense. Le nombre, la qualité, la diversité, la proximité des intervenants (institutionnels ou non) travaillant déjà, en réseaux, sur le terrain est important. Dans ce contexte, l'enjeu pour les conseillers en action communautaire reste sans aucun doute de se faire connaître, puis reconnaître comme acteurs importants et permanents du réseau.

Nous avons choisi de donner aux futurs travailleurs sociaux communautaires une description la plus large possible de leur champ d'action, une image globale du puzzle de l'action communautaire de proximité dans leur secteur CASS. L'objectif est de leur permettre, en meilleure connaissance de cause et en fonction des priorités du Service et des potentialités du réseau local, de décider de cibler leur action sur l'une ou l'autre des pièces du puzzle.

Tout au long de cette recherche, nous avons privilégié la systématique et la cohérence méthodologique à l'exhaustivité des résultats obtenus : en effet, d'une part nous avons cherché à constituer l'architecture générale de la collecte et de l'accumulation d'information sur le long terme ; d'autre part, cette recherche doit être comprise comme une première pierre posée sur le terrain de l'action communautaire de proximité : le terrain étant par nature en évolution permanente, seuls les travailleurs communautaires devront actualiser et compléter les données que nous leur fournissons, en fonction principalement des impératifs de leur action.

L'organisation des CASS telle qu'elle est prévue dans la loi fait l'objet aujourd'hui d'un réexamen : le Conseil d'Etat du Canton de Genève, élu en novembre 2005, a décidé de séparer ce qui était le Département de l'action sociale et de la santé (DASS) en deux départements distincts : le Département de la solidarité et de l'emploi (DSE), d'une part, et le Département de l'économie et de la santé (DES), d'autre part. Pour le Canton, la santé et le social relèvent désormais de deux administrations différentes.

Comment apprécier les fondements théoriques de ce travail à l'aune de l'évolution récente de la politique genevoise ?

- *L'approche holistique des problématiques, qui fait le cœur de l'action communautaire se trouve devoir être renforcée au niveau municipal* : à la charge des Communes, donc de la Ville de Genève, de relever seules le défi du communautaire, en valorisant la qualité de la vie sociale comme critère de la santé individuelle et collective de leurs habitants.
- D'un point de vue institutionnel, le nouveau découpage cantonal, laisse seules les communes en charge du développement communautaire ou du développement durable local. Le développement durable pose la participation au centre de son dispositif. Les Unités d'action communautaire ont donc vocation à promouvoir le réseau des acteurs locaux, à rendre le réseau visible à lui-même et face à l'extérieur. De plus, la disparition possible des Centres d'action sociale et santé (CASS) voulue par le Gouvernement du Canton libère les Unités d'action communautaire d'un point de vue institutionnel. Les collaborateurs de l'Hospice général et de la FSASD, acteurs clés du réseau socio-sanitaires local, peuvent dès lors être intégrés dans le réseau en fonction de leur intérêt et de leurs compétences pour l'action communautaire et non plus uniquement par obligation institutionnelle. Leur connaissance du terrain local sera alors mise à profit dans le réseau au même titre que celle de tout autre membre du réseau.
- Du point de vue de *l'approche territoriale*, la disparition des CASS libère également les UAC quant aux frontières de leur action ; même s'il peut être cohérent de conserver une partition du territoire de la Ville en huit secteurs d'intervention, une plus grande souplesse est désormais envisageable et le recentrage de l'action communautaire autour des quartiers, tels que nous les avons définis est aujourd'hui possible. Il est également permis de traverser les frontières des secteurs, d'imaginer des actions à cheval sur deux secteurs ou de redessiner, en fonction des actions, de nouveaux quartiers ou îlots d'intervention.
- Après s'être présentées aux autres acteurs du quartier, qui possèdent la légitimité de leur utilité sociale locale, les UAC, devraient, au-delà de leur spécificité socio-sanitaire, pouvoir être considérées par les autres acteurs, comme les porteurs de l'ensemble (le bien-être et le développement local) et comme les vecteurs de l'action communautaire / de réseau. A terme, devrait leur être reconnues la compétence de promotion et de coordination du réseau, ainsi que celle d'intégration des nouveaux acteurs individuels et collectifs.
- L'intérêt pour chaque quartier de posséder un lieu d'accueil ouvert et convivial qui regrouperait les différents services de l'administration au niveau local reste important. En tant que guichet unique, ce lieu rapprocherait les administrés de l'administration, qu'ils percevraient alors plus cohérente, plus efficace et plus accessible ; par ailleurs cela renforcerait la mise en œuvre des politiques de proximité, en facilitant les rencontres entre les acteurs institutionnels et les autres acteurs-clés des quartiers.

PRESENTATION INTRODUCTIVE

Ce rapport constitue une **synthèse des études, qualitatives et statistiques, que nous avons effectuées entre 2000 et 2006**. Ces études, commanditées par le Service social de la Ville de Genève visaient à disposer d'un outil conceptuel et méthodologique permettant de faciliter la mise en œuvre de **l'action communautaire en Ville de Genève**.

Nous aboutissons aujourd'hui à un double résultat : un rapport de synthèse donne une **photographie globale** de la Ville ; les 8 rapports de secteurs (basés sur les secteurs socio-sanitaires) permettent un **zoom** sur chacun des 38 quartiers selon notre découpage).

En cela, ces études constituent véritablement **une double première à Genève**, puisque, tout en produisant des données originales pour la plupart, elles mettent en relation des types d'informations qu'il n'est pas habituel de croiser, ni **globalement** sur l'ensemble d'une ville, ni **localement** à un niveau si précis de proximité sociale.

Ce présent rapport peut être lu en lui-même à la fois comme une **introduction** et une **synthèse**. Le lecteur qui voudra entrer dans le détail de l'un ou l'autre des quartiers devra alors consulter l'un des **huit rapports spécifiques**, selon le secteur socio-sanitaire qui l'intéresse :

- Rive droite :
 - Grottes
 - Pâquis
 - Saint-Jean / Charmilles
 - Servette / Petit-Saconnex
- Rive gauche
 - Champel
 - Eaux-Vives
 - Jonction
 - Plainpalais / Acacias

Ce présent rapport propose, pour l'ensemble de la Ville de Genève, une synthèse des informations et des tendances les plus marquantes, tirées du **triple corpus de données**, récoltées, de manière uniforme, dans les huit rapports de secteurs.

- *les problématiques du lien social* que nous avons identifiées, lors de notre première étude sur les *besoins*, basée sur les *statistiques du service social* de la Ville de Genève, et que nous avons précisées au fil de nos *entretiens semi-directifs* :
 - Isolement - santé physique et santé mentale ;
 - Précarisation - paupérisation - marginalisation – exclusion ;

- Voisinage - ambiance de quartier - condition de logement – qualité de vie ;
- Sentiment d'insécurité - perception des incivilités – délinquance – violence ;
- Relations intergénérationnelles ;
- Relations interculturelles.
- *les profils de quartiers*, que nous avons définis sur la base :
 - d'une analyse cartographique de la morphologie urbaine ;
 - des historiques de quartiers ;
 - des « promenades sociologiques » et de repérages ;
 - des représentations des quartiers, telles qu'elles ressortent de la « géographie mentale » des personnes interviewées ;
 - des statistiques descriptives sur la base des sous-secteurs statistiques découpés par l'Office cantonal de la statistique (sous-secteurs GIREC) : analyses factorielles en composantes principales réalisées sur la base des données sociodémographiques standards fournies par l'Office cantonal de la statistique du Canton de Genève :
 - indicateurs de densité, âges, nationalités, religions, ménages, catégories professionnelles, niveau de formation, état civil, mouvements démographiques naturels et migratoires, activités, bâtiments, logements, statut d'occupation, établissement et emploi pour les années 1990-1991 et 2000-2001 ;
 - données obtenues sur les recensements fédéraux des entreprises ;
 - données des logements subventionnés extraites du Système d'information du territoire genevois (SITG) ;
 - données sur la petite et moyenne criminalité transmise par la direction des études stratégiques de la Police genevoise.
- *les institutions et les personnes ressources*, actives dans les champs :
 - socio-sanitaire ;
 - socioéducatif et socioculturel ;
 - de l'associatif, notamment ; les associations de quartiers, les associations de parents d'élèves, les associations culturelles, les associations caritatives, les associations de commerçants, les églises ;
 - de l'administration publique ou para-publique de proximité, notamment : dans les écoles primaires et secondaires, (les enseignants, les psychologues et infirmières scolaires, les concierges), les travailleurs hors murs, les îlotiers, le personnel des institutions de la petite enfance ou du parascolaire ;

- nous en avons établi, sous la forme d'un tableau synthétique, une présentation par secteur, en nous appuyant sur :
 - un *dossier de presse*, constitué d'articles de la *Tribune de Genève* et du *Courrier*, portant sur des faits et des mobilisations ayant eu lieu dans les quartiers ;
 - la liste des *Institutions sociales et de santé* par secteur socio-sanitaire ;
 - les *références des personnes ressources* qui nous présentaient, selon leur analyse, les autres personnes ressources du quartier.

Dans chacun des huit rapports de secteur, figure presque *in extenso* le contenu des documents remis aux équipes pendant la recherche et portant sur :

- les problématiques socio-sanitaires ou problématiques du lien social ;
- les « promenades sociologiques ».

Dans chacun des huit rapports de secteur, figurent **en annexe**, les documents suivants :

- les rapports statistiques « *Profils sociodémographiques des quartiers pour la Ville de Genève : analyses factorielles et esquisses géographiques* », réalisés par Cédric Lambert ;
- l'aperçu historique des quartiers ;
- les repérages urbains ;
- les revues de presse ;
- la liste des institutions sociales et sanitaires.

Les études qui ont servi aux premières conceptualisations de la recherche, mais que l'on considère aujourd'hui obsolètes, ne figurent pas en annexe ; elles restent cependant à disposition des personnes intéressées, auprès de *LES IDÉES* ou du Service social de la Ville de Genève. Il s'agit :

- des rapports sur les statistiques du service social, (Jean Rossiaud, *et. al.* – 2000).
- des rapports sur les Immeubles avec infirmeries (IAI) (Jean Rossiaud, *et. al.* – 2001).

Ce rapport est destiné prioritairement à la direction et aux collaborateurs en action communautaire du service social de la Ville de Genève. Cependant, les données, les informations et les analyses peuvent être également utiles à un large public : les autres intervenants publics ou privés, institutionnels ou associatifs, impliqués dans des politiques de proximité en Ville de Genève, ou encore les habitants intéressés à mieux comprendre

l'environnement social dans lequel ils vivent, et peut-être à mieux s'investir dans des actions citoyennes de proximité.

En outre, la conceptualisation de l'action communautaire que nous proposons ici et les pistes de mise en œuvre que nous suggérons dans une ville comme Genève, peuvent stimuler la réflexion de tous ceux, hauts fonctionnaires, politiques ou dirigeants d'associations, qui trouvent important de repenser l'action sociale locale à l'heure de la globalisation.

Dans les pages qui suivent, une première partie présentera la doctrine d'intervention, telle que nous l'avons conçue en parallèle à la méthode d'approche du terrain : « **comprendre pour agir** », tel était notre mot d'ordre. Tout d'abord nous rappelons brièvement le contexte de la recherche. Puis, nous présentons la logique de l'action communautaire de proximité ; enfin, nous insistons sur l'importance, pour l'action communautaire urbaine, d'inscrire sa pratique dans la promotion de la santé et de la qualité de la vie de la population dans les quartiers.

Nous abordons ensuite la matière sous les trois angles qui constituent aujourd'hui à la fois l'aspect central et novateur de la doctrine générale du service, et le cadre d'intervention des unités d'action communautaire : l'approche par les problématiques socio-sanitaires ; l'approche territoriale, où les données statistiques sont confrontées aux observations empiriques ; et l'approche par les réseaux d'acteurs, ressource première de l'action communautaire.

Pour que ce premier travail de ce type à Genève reste durablement un outil efficace, l'enjeu sera alors de ne pas laisser jaunir la photographie et nous voyons déjà poindre trois difficultés : comment actualiser périodiquement, par des procédures simples et peu coûteuses ces données qualitatives et quantitatives, pour rendre l'outil pérenne ; comment rendre ces données plus faciles d'accès pour qu'elles constituent effectivement un outil d'aide au diagnostic, d'aide à la réflexion et à l'action pour les collaborateurs en action communautaire ; comment élargir cette base de données à l'ensemble des acteurs œuvrant dans le domaine de la proximité, dans la perspective de mobiliser l'administration et la société civile autour des besoins immédiats et à long terme des quartiers.

UNE RECHERCHE DANS UN CONTEXTE EN MUTATION

1. Le contexte de l'action socio-sanitaire

Promotion de la santé et du bien-être : un changement de paradigme mondial

Selon la définition de l'OMS de 1948, la *santé* est « un état de bien-être complet : physique, intellectuel et social ». Sous la double influence de la sociologie générale et de la recherche en santé publique, la santé est de plus en plus considérée comme un *état d'équilibre* atteint par un individu ou un groupe à un moment précis de son développement et toujours susceptible d'être altéré positivement ou négativement. Il est aujourd'hui généralement accepté que l'environnement, les conditions de vie, le statut socioculturel, le revenu, le genre, etc. constituent des déterminants de la santé à part entière, à côté des déterminants génétiques ou biologiques. Depuis les années 80 et la charte d'Ottawa, l'OMS a placé la *promotion de la santé* au centre de ses préoccupations.

Dès lors, partout dans le monde, l'idée d'une médecine globale et interdisciplinaire s'est répandue – une médecine qui reconnaît également que la pauvreté est le plus grand facteur de risque de maladie. L'imbrication étroite entre la santé et le social, et d'autant plus fort que l'on s'approche du niveau local, est désormais partout reconnue. Cependant, sur l'ensemble des dépenses consacrées à la santé, dans un pays comme la Suisse, la moitié est dirigée vers l'hospitalisation, un tiers vers les soins ambulatoires, environ 10% pour la consommation de médicaments, 5% pour l'administration et 2% seulement pour la promotion de la santé et la prévention des maladies¹.

Par ailleurs, la Commission mondiale environnement et développement (Commission Brundtland), définissait, dans son rapport de 1987 déjà, le *développement durable* de la manière suivante : « Un développement est durable (*sustainable*) s'il garantit que les *besoins* de la génération actuelle sont satisfaits sans porter préjudice aux facultés des générations futures de satisfaire leurs propres besoins ». De plus, la mise en œuvre du développement durable local (l'Agenda 21 local) insiste sur la stimulation de la *participation* citoyenne.

Pour s'inscrire de manière effective et durable dans le cadre posé aujourd'hui mondialement, la mission principale de l'action communautaire, sociale et sanitaire, doit être de *promouvoir* le bien être social et la santé pour l'ensemble de la population, en s'appuyant sur la participation des réseaux sociaux existants ou en stimulant leur émergence et, ceci, sans hypothéquer le capital « bien-être et santé » des générations futures.

La *promotion* (de la santé et du bien-être, notamment) devient ainsi le concept-clé. Et c'est là que s'opère un véritable changement de paradigme. Il est important à ce stade de différencier prévention et promotion :

- La *prévention* a pour but d'éviter les maladies. La prévention est axée sur la *pathogénèse*, elle se préoccupe des *causes de maladies* et des *facteurs de risques*.

¹ Promotion Santé Suisse : http://promotionsante.ch/fr/ges/con_ges.asp, update 29.7.2002

- La *promotion de la santé*, en revanche, s'intéresse à ce qui touche les conditions de vie nécessaires à la santé. Elle a pour principe la *salutogenèse* : elle encourage le développement des ressources salutogènes et essaie d'identifier les facteurs qui menacent une vie saine. La promotion de la santé met en œuvre un ensemble de mesures qui, toutes, poursuivent les mêmes objectifs « accroître le bien-être et la qualité de la vie »².

Une politique publique de promotion de la santé, notamment dans le cadre de l'action socio-sanitaire communautaire, inclut notamment :

- La mise à disposition sur le territoire de lieux de vie sains : habitat, quartiers, urbanisme ;
- le soutien d'actions communes pour la santé : campagnes de sensibilisation, mobilisations collectives contre les nuisances ;
- le développement des compétences personnelles : éducation à la santé, au bien-être, au comportement écologiquement et socialement responsable, etc.
- la réorientation des services de santé, en termes de ressources humaines et budgétaires, vers la promotion et la prévention, plutôt que vers le curatif.

La notion de *qualité de la vie*, quand elle est mesurée à l'échelle individuelle, est une notion proche de celle de la *santé*. Si elle est prise dans sa définition usuelle, la qualité de vie est *l'évaluation que chacun se fait de la qualité de sa propre situation dans l'existence*. La qualité de vie englobe ainsi la santé physique, psychique et mentale, le degré d'autonomie personnelle et collective, la richesse des relations sociales, et une relation harmonieuse avec son environnement immédiat ou plus lointain, qu'il soit naturel ou construit.

L'action communautaire doit contribuer à renforcer la qualité de vie ainsi définie.

Passage de l'individuel au communautaire : un changement de paradigme en Ville de Genève

Cette perspective, holiste, fondée sur la politique de l'OMS aussi bien que sur celle du développement durable, a servi à la fois de cadre théorique et méthodologique pour les chercheurs, que de cadre opérationnel pour les Unités d'action communautaire mises en place en Ville de Genève.

CHANGEMENT DE LOI

La nouvelle loi genevoise sur les *Centres d'action sociale et de santé* (CASS), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002, et la réorganisation du Service social de la Ville de Genève qu'elle implique, constituent le cadre général de ce travail.

Par cette réorganisation, l'action socio-sanitaire de la Ville de Genève entend répondre aux « nouveaux besoins » de la population, en se consacrant aux difficultés concrètes que connaissent les habitants de la Ville, une fois épuisé l'ensemble des droits sociaux garantis

² *Idem.*

aux résidents par la Confédération et par le Canton. L'action de la Ville est non seulement subsidiaire et dispensée à un niveau plus grand de proximité, elle obéit surtout fondamentalement à un autre paradigme celui du communautaire, et non plus de l'individuel.

INVERSION DE LA LOGIQUE D'ACTION

Au moment de la mise en œuvre de la réorganisation du service, certains professionnels ont dénoncé le fait que cette différenciation entre l'individuel et le communautaire était, à leurs yeux artificielle, car toute action sociale est dirigée *in fine* vers le bien-être des individus. Ils n'ont raison que partiellement, car fondamentalement ils n'ont pas saisi pleinement ce que signifiait un « changement de paradigme ». Dans le cas de l'action sociale, un *paradigme* est un cadre de référence qui permet de décliner les différentes actions sociales que l'on pourrait entreprendre. Pour le même objectif, qui pourrait être l'amélioration des conditions de vie d'une personne, le type d'action sociale entreprise dépend du paradigme dans lequel on se place. Le paradigme « individuel » incite à partir de cette personne et de l'aider à répondre à ses propres besoins ou aspirations, en mobilisant des ressources financières ou en termes de réseaux institutionnels, primaires ou, plus rarement, secondaires. Le paradigme communautaire, incite à penser les choses de manière inverse. Il s'agit de replacer la personne dans son contexte, dans son quartier, d'estimer si les problèmes auxquels cette personne n'arrive pas à faire face sont partagés à l'échelle de son quartier, s'il n'est pas possible de trouver des solutions communes, collectives, impliquant des réseaux sur le moyen et long terme. Selon, le degré d'urgence et l'importance du problème, la personne est redirigée vers les services d'action sociale et sanitaire, tels que l'Hospice général ou la FSASD, qui prodiguent une assistance universelle et individuelle, souvent ponctuelle. Dans le paradigme « communautaire », le cas individuel est ainsi analysé comme le symptôme d'une défaillance du lien social, qui influe négativement sur le bien-être et la santé. Il faut donc retrouver les ressources salutogènes dans l'environnement social et institutionnel existant sur le territoire, et, si elles font défaut, contribuer à les constituer.

C'est bien, avec de légères différences de terminologies, le paradigme que la Ville de Genève a mis en place au travers de la création des Unités d'action communautaire. Nous reprenons ici par souci de clarté les résumés que nous avons trouvés sur le site officiel du Service : <http://w3public.ville-ge.ch/soc/uac.nsf>.

Loi sur les Centres d'action sociale et de santé

La loi sur les Centres d'action sociale et de santé (CASS), adoptée par le Grand Conseil en septembre 2001, prévoit une nouvelle répartition des tâches entre le Canton et les communes en matière de travail social. Elle confie à la FSASD (service cantonal) les prestations d'aide et de soins à domicile, à l'Hospice général (service cantonal) la prise en charge de l'action sociale individuelle et aux communes le développement de l'action sociale communautaire de proximité. Cette loi est entrée en vigueur le 1er janvier 2002.

<http://w3public.ville-ge.ch/soc/uac.nsf>

Dispositif CASS

Afin d'assurer un service de proximité à la population dans les domaines de la politique sociale et de la politique de santé, le Conseil d'Etat met en place, en collaboration avec les communes, des centres d'action sociale et de santé (CASS).

Ces centres desservent des secteurs du territoire cantonal, définis par le Conseil d'Etat, en regroupant et en intégrant les différentes activités des services, publics et privés, d'aide sociale et d'aide et de soins à domicile

Chaque centre d'action sociale et de santé, placé sous la responsabilité d'un administrateur, est composé d'un service d'accueil et d'unités offrant les prestations suivantes : aide et soins à domicile, action sociale individuelle, action sociale communautaire.

<http://w3public.ville-ge.ch/soc/uac.nsf>

L'action communautaire : définition, descriptif

"L'action communautaire désigne toute initiative issue de personnes, de groupes communautaires, d'une communauté (géographique locale, régionale, nationale; d'intérêts; d'identité) visant à apporter une solution collective et solidaire à un problème social ou à un besoin commun.

L'action communautaire s'actualise par des pratiques multiples et diversifiées (création de ressources et de services, transformations sociales, éducation populaire, etc.), qui poursuivent des objectifs de justice sociale, de solidarité, de démocratie, de répartition plus juste des richesses, d'égalité entre les hommes et les femmes ainsi qu'entre les peuples. Ces actions sont menées avec un souci d'éducation et de fonctionnement démocratique afin de favoriser l'autonomie des personnes et des communautés".

tiré de l'ouvrage « La Pratique de l'action communautaire » de Lamoureux, Lavoie, Mayer et Panet-Raymond.

<http://w3public.ville-ge.ch/soc/uac.nsf>

Pour résumer, ce changement de paradigme induit non seulement :

- une **approche holiste** de la santé et du social : dans le cadre du développement local communautaire, la séparation entre le « social » et le « sanitaire », entre le « bien vivre ensemble » (la qualité de vie) et la santé individuelle et / collective n'est pas pertinente. L'environnement social et urbain participe des déterminants de la santé et de la qualité de la vie.

Il enjoint également de considérer que :

- les problématiques socio-sanitaires sont des **problématiques du lien social** ;
- l'accès à la population s'effectue par une **démarche territoriale de proximité** ;
- la mise en place des actions est fonction du **réseau d'acteurs** institutionnels et des ressources du territoire.

Ce sont sous ces trois angles que nous allons aborder, dans les trois prochains chapitres, l'action communautaire en Ville de Genève, après avoir présenté notre méthodologie.

Mission

Sous la responsabilité du Service social de la ville de Genève,
l'unité action sociale communautaire de proximité
assure la mission suivante :

- Amélioration de la qualité de vie du quartier (secteur)
en renforçant les liens sociaux entre les habitant-e-s
- Promotion de la participation des habitant-e-s à la vie du quartier
et soutien aux initiatives locales
- Mise en place d'une collaboration étroite et permanente
avec l'ensemble des partenaires publics, privés et associatifs du quartier
- Réponse aux besoins socio-sanitaires de toutes les catégories
de la population (jeunes, adultes, personnes âgées)
par la mise en œuvre de projets d'action communautaire
- Accent sur la prévention comme mode de réponse
aux besoins socio-sanitaires de la population
- Facilitation de l'accès aux services publics et privés et transmission
de l'information socio-sanitaire à l'extérieur du CASS
- Réponse à certains besoins socio-sanitaires ciblés
par une intervention de type individuelle,
complémentaire à celle de l'unité d'action sociale individuelle

<http://w3public.ville-ge.ch/soc/uac.nsf>

2. La recherche : étude pilote, méthode et processus

Restructuration du Service social et mise en place des UAC

Suivant l'esprit de la nouvelle loi, les activités du SSVG ont été progressivement réorientées vers un nouveau mode de travail privilégiant l'action communautaire de proximité. Le SSVG a mandaté le Laboratoire de démographie et le Centre universitaire d'écologie humaine de l'Université de Genève, pour effectuer un diagnostic des besoins socio-sanitaires de la population des quartiers et un recensement des réseaux existants en la matière. Parallèlement, deux quartiers pilotes ont d'abord été choisis pour initier et évaluer ce changement d'orientation. Puis, progressivement, toutes les unités d'action communautaires ont été mises en place. En février 2004, toutes les équipes étaient en action dans les huit secteurs CASS de la Ville.

<http://w3public.ville-ge.ch/soc/uac.nsf>

La recherche que nous présentons dans ce rapport a été conçue, tout d'abord comme une étude pilote, au fil de laquelle nous avons élaboré un ensemble de méthodes, puis comme un processus d'accompagnement des Unités d'action communautaire une fois engagées sur le terrain. Ce processus arrive ici au terme d'une première étape, celle qui doit offrir à chaque secteur une photographie sous différents angles de la même réalité sociale. Cependant, cela ne peut-être la fin du processus en tant que tel. La mise à jour régulière des données qui permettent de comprendre la réalité sociale est la seule garantie que les actions qui sont entreprises sont motivées par l'analyse des données socio-sanitaires et des aspirations de la population recueillies sur le terrain. Sinon, on peut redouter que la politique communautaire ne soit ballottée au gré des désirs ou des intérêts spécifiques des collaborateurs du service social ou instrumentalisée au gré des visées politiques des magistrats successifs. L'objectivité des données, et leur présentation transparente dans le cadre de la gouvernance, garantit ainsi une certaine permanence de l'action.

Afin de répondre aux souhaits de ses collaborateurs et leur proposer un outil pouvant guider leur action, le Service social de la Ville mandate en 2002 l'Université de Genève, pour effectuer une étude-pilote sur deux secteurs socio-sanitaires, celui de Saint-Jean / Charmilles, d'une part, et celui des Eaux-Vives, d'autre part. Il s'agit, par différents moyens d'analyse quantitative et qualitative, de proposer des profils sociodémographiques des quartiers, les besoins socio-sanitaires exprimés par des personnes y vivant ou y résidant et les ressources disponibles pour y répondre, afin de pouvoir établir sur cette base des diagnostics différenciés et mettre en place, si nécessaire, des actions spécifiques.

Poursuivant la démarche initiée en 2002, le Service social de la Ville de Genève demande, en 2003, aux mêmes mandataires de se livrer à une analyse identique pour le secteur des Grottes, puis, l'année suivante sur les autres secteurs CASS, couvrant ainsi l'ensemble de la Ville de Genève.

Alors que l'étude des deux secteurs-pilotes Saint-Jean / Charmilles et Eaux-Vives avait précédé l'arrivée des équipes, la réalisation du mandat sur les 6 autres secteurs inclut (y compris pour les Grottes), à la demande du mandant, l'équipe des conseillers en action communautaire nouvellement arrivée.

Du point de vue de la *pratique de l'action* cependant, la triple approche (1) par les problématiques du lien, (2) par le territoire et (3) par les réseaux d'acteurs constitue non seulement une manière d'appréhender la réalité sociale (et c'est pour cette raison que les trois chapitres suivants reprennent cette logique), mais également et surtout une manière de concevoir et de mettre en œuvre les actions.

Nous reprenons dans le détail dans les « introductions méthodologiques » des trois prochains chapitres les différentes méthodes que nous avons employées pour analyser la réalité sociale sous ces trois angles.

Le fait que la logique de projet, mise en place par la direction du Service social (et qui se donne à voir explicitement sur le site *internet* des UAC), reprenne les approches méthodologiques que nous avons proposées, assure la cohérence de la méthodologie et rend toute sa praticité à cet « outil pour l'action communautaire », en permettant à ces recherches à la fois de servir de base à la réflexion et à l'action et de rendre possible leur actualisation par les équipes et la direction au fil des nécessités rencontrées sur le terrain.

PROBLEMATIQUES DU LIEN SOCIAL

Introduction méthodologique à la perspective du « lien social »

Comme, jusqu'en 2002, les travailleurs sociaux étaient principalement engagés dans l'action sociale individuelle, leur perception des conditions sociales des quartiers s'était construite essentiellement au contact de leurs « clients », c'est-à-dire des « ayants droits ».

Depuis les années 1980, du fait des mutations socio-économiques et de l'accélération de l'urbanisation, il fallait faire face à un certain nombre de « besoins émergents », comme il était convenu de les nommer. Classiquement, les besoins socio-sanitaires étaient décrits en fonction de « populations-cibles » (*working poors*, familles monoparentales, jeunes en rupture, personnes âgées, sans abris, clandestins, etc.). Le Service social se donnait pour mission de « répondre aux besoins » de ces populations, afin de limiter les effets les plus négatifs des inégalités sociales. Dans le cadre de la nouvelle loi sur les CASS, la couverture de ces besoins qui constitue le noyau de l'action sociale *individuelle*, est désormais dévolue par la loi en priorité au Canton et à la charge de l'Hospice Général. La Ville, quant à elle, s'oriente prioritairement vers le travail *communautaire*. Ainsi, dans ce nouveau cadre, *c'est la notion de besoin qu'il était impératif de réexaminer*.

En effet,

dans la logique de l'action communautaire sociale et sanitaire, la question principale n'est pas tant de « répondre à des besoins » que de stimuler le développement local, c'est-à-dire de contribuer à la *promotion* du bien-être social et de la convivialité, de la qualité de la vie et de la santé.

L'action socio-sanitaire ne vise plus à répondre seulement à des besoins non couverts de populations spécifiques en apportant une assistance *en faveur* d'individus ou de groupes. Elle a pour objectif : de stimuler la prise en considération individuelle et collective des problématiques socio-sanitaires (conscientisation sociale et politique ; éducation à la santé ; etc.) ; de favoriser la mobilisation de groupes portant des revendications dans le domaine socio-sanitaire (en termes de moyens financiers ou d'intervention étatique) ; de faciliter leur intégration, en tant qu'*acteurs de la politique socio-sanitaire* de proximité (et non plus en tant que clients d'un service), dans le réseau de l'action socio-sanitaire.

Ne plus focaliser son attention sur les besoins, mais sur le bien-être est un véritable renversement de perspective.

Nous avons posé le postulat que c'est le lien social qui constitue le « communautaire ». La solidité du lien social, c'est le bien-être social, ou autrement dit, c'est la santé de la communauté.

Les problématiques socio-sanitaires donc peuvent être considérées comme des **problématiques du lien social** ; elles doivent être abordées sous l'angle des *relations sociales* (interpersonnelles et inter-groupes). Nous avons besoin d'un certain nombre de critères qui nous permettent d'observer le lien social sous ces différentes formes. Nous sommes partis, dès nos premières discussions avec la direction du Service social, d'une liste de besoins fondée sur la perception au quotidien des travailleurs sociaux de la Ville, tout en faisant l'hypothèse que ces besoins, énoncés par de nombreux individus, étaient de fait des symptômes d'une fragilité du lien social sous l'une ou l'autre de ses formes.

En effet, le lien social est multiforme. Chacun de ces aspects ouvre une « problématique » particulière. Nous avons déterminé six problématiques essentielles, sur lesquelles nous reviendrons lorsque nous aborderons chacune d'entre elles.

- *Isolement - santé physique et santé mentale ;*
- *Précarisation - paupérisation - marginalisation – exclusion ;*
- *Voisinage - ambiance de quartier - condition de logement – qualité de vie ;*
- *Sentiment d'insécurité - perception des incivilités – délinquance – violence ;*
- *Relations intergénérationnelles ;*
- *Relations interculturelles.*

Nous avons écarté la *problématique « genre »* pour la raison qu'elle est fondatrice du social et, de ce fait, transversale aux six autres. Mais cela constitue peut-être une limite de cette recherche, et il ne serait pas absurde, d'un point de vue théorique, aussi bien que du point de vue de l'action communautaire, de la réintroduire en tant que telle comme problématique du lien social. Cela mérite de toute manière réexamen.

Pour appréhender, dans chaque secteur socio-sanitaire, le lien social sous ces différents aspects, nous avons alors décidé d'interviewer **une vingtaine de personnes ressources par secteur** (celles qui constituent l'ossature du réseau socio-sanitaire que nous décrivons dans le chapitre consacré spécifiquement au réseau). Nous les avons soumises au même entretien semi-directif en leur demandant comment ils décriraient les changements en termes urbanistiques et de composition sociale des quartiers, qu'ils ont pu observer depuis quelques années. Puis, nous leur avons demandé quels types de problèmes cela soulevait à leurs yeux, dans tel ou tel quartier du secteur dans lequel ils vivaient ou travaillaient. Spontanément pour la plupart, ils ont abordé les six problématiques que nous avons distinguées. L'ordre dans lesquels ils les énonçaient nous a donné une information précieuse sur l'importance de telle ou telle problématique, conjoncturellement, dans le secteur.

Nous avons pu ainsi fabriquer, pour chacune des problématiques, une base de données transversale sur l'ensemble de la Ville de Genève, reposant sur plus d'une centaine d'interviews en profondeur, la plupart de plus d'une heure, répartis sur tous les secteurs socio-sanitaires. Les interviews ont été dans leur grande majorité retranscrits intégralement, et distribué en cours d'étude aux équipes pour commentaire (à l'exception des secteurs de Saint-Jean/ Charmilles et des Eaux-Vives dans lesquels les Unités en action communautaire n'étaient pas encore formées au moment de l'étude).

Ce chapitre résume l'essentiel des informations recueillies, mais la base de données est très riche et rend possible une exploitation plus détaillée, problématique par problématique. Nous n'avons pas pu l'effectuer ici, puisque notre perspective nous enjoignait d'effectuer davantage un travail de synthèse que de détail, mais une future exploitation est possible.

Notre méthode comportait cependant, dès le départ, une limite importante que nous avons pleinement assumée : en choisissant d'interroger des « personnes ressources » du secteur nous obtenons une vision des quartiers qui est celle d'une catégorie sociale particulière : des personnes, principalement de classe moyenne, fortement intégrées localement, intéressées aux problématiques sociales et sanitaires, et ayant pour la plupart suivi une formation complète dans ces domaines. Comment être certain alors que leur appréhension

des problématiques du lien social est représentative des autres catégories sociales de la population genevoise ? Nous avons posé l'hypothèse que ces « personnes ressources » servaient de médiateurs sociaux, ou pour ainsi dire de traducteurs, dans les quartiers, et qu'à ce titre on pouvait les considérer comme des caisses de résonances des problèmes évoqués par les personnes rencontrées dans leurs activités respectives. De plus, comme nous le verrons dans le chapitre consacré au réseau, il était important, pour les collaborateurs en action communautaire de bien connaître les « nœuds » centraux du réseau ; à eux maintenant, dans leur action quotidienne, d'affiner leur connaissance du terrain en entrant davantage dans la diversité du tissu social.

En résumé, la conception holiste du socio-sanitaire fonctionne comme le *paradigme théorique général* de l'action communautaire. Le postulat que nous avons posé dans la définition même du « communautaire » est que ce type d'action n'a pas pour vertu première de trouver des solutions immédiates ou de « réparer » le corps social.

Elle a en revanche pour mission principale de s'assurer en permanence que le lien social, sous ses différentes formes, reste suffisamment solide pour permettre à la population locale, à travers ses acteurs-clés, d'être attentive à la promotion de son propre bien-être, d'être perméable aux politiques de prévention socio-sanitaire et de trouver rapidement des relais institutionnels pour réagir en cas de crise.

3. Isolement - santé physique et santé mentale

Présentation

C'est sous l'angle de l'isolement que nous abordons, en premier lieu, la problématique du lien social ; quand celui-ci se délite au point que des individus se retrouvent sur des périodes parfois longues sans personne à qui parler ou sans personne avec qui échanger ne serait-ce qu'un regard ou un sourire, leur santé mentale et physique est en danger.

L'isolement peut se définir comme l'absence ou la pauvreté des contacts sociaux, le manque de réseau. Il se manifeste au niveau de l'habitat, des relations de voisinage, des interactions familiales et amicales, des activités permettant le contact et l'échange. Il touche, toutes les catégories socio-économiques, même si la précarité financière renforce l'isolement. Il concerne en particulier *les personnes dont la mobilité est réduite* (personnes très âgées, malades chroniques physiques, mentales et psychiques, personnes polyhandicapées, toxico-dépendantes) ou des *personnes qui se retrouvent à la marge des relations sociales* de travail ou de voisinage (chômeurs de longue durée, migrants - notamment en situations illégales -, familles monoparentales à faible revenu, etc.). Ces catégories de personnes constituent dans la terminologie de la santé publique « des catégories à risques ».

Promouvoir la santé, c'est prioritairement éviter l'isolement ; c'est-à-dire s'assurer en permanence que des réseaux primaires et secondaires sont tissés de manière suffisamment dense autour de chaque individu.

Mais identifier les personnes en situation d'isolement social et mettre en place des interventions dans le cadre de l'action communautaire n'est pas une tâche aisée. Celle-ci se heurte en particulier à un certain nombre de difficultés :

- Passer de l'analyse des « catégories à risque » à une action qui s'adresse à des individus isolés pose un problème de travail en réseau avec les institutions qui travaillent auprès des individus, notamment dans le cadre de l'aide à domicile.
- Il n'est pas facile, non plus, de faire la distinction entre le sentiment subjectif de solitude et l'isolement social objectivable.
- L'isolement peut être la conséquence d'un désir de liberté, voire de solitude, pleinement assumée à un moment donné, mais qui devient durablement pathogène dans un contexte particulier, par exemple au moment d'un accident de santé. Il est alors très complexe d'intervenir socialement au niveau individuel, sur une question qui touche à l'intimité et atteint une identité, souvent forgée dans la solitude.
- L'isolement peut être la conséquence d'un ostracisme social, dont la personne est victime ; il relève alors de la violence et nécessite une approche en termes de résolution de conflits.
- L'absence de lien d'une personne – ou le refus de lien - avec l'Etat social et avec les institutions sociales et sanitaires est souvent assimilée à une aliénation sociale, voire psychique. Or ce postulat n'est pas toujours avéré. Des mécanismes spontanés de recomposition sociale et de solidarité, ne relevant pas toujours de l'espace public démocratique, sont mis en place par les individus. Avant de postuler une *crise du lien social*, ces mécanismes doivent être reconnus par le travailleur communautaire,

s'il veut éviter de contribuer à un contrôle social contre-productif pour la perception de sa mission.

En Ville de Genève

Nous mettons ici en exergue quelques points saillants sortis des entretiens. Ils donnent un éclairage local, particulier et concret, à ces problématiques globales, générales et abstraites, même s'ils sont marqués à la fois par la subjectivité des personnes interviewées et par la conjoncture du moment où ils se sont déroulés.

Certaines mesures pourraient avantageusement contribuer à *faciliter l'identification des individus en état d'isolement social*. La construction de liens privilégiés entre les collaborateurs et les équipes des UAC, de la FSASD et de l'HG serait l'une d'elles. En effet, l'isolement des individus peut être décelé dans l'attribution d'assistance publique et lors des différentes prestations d'aide à domicile.

Il y a une forte augmentation de la demande d'aide pour des *personnes du quatrième âge (80 ans et plus), voire du cinquième âge (au-delà de 95 ans)*, avec des problèmes de santé lourds et complexes à traiter à domicile - arthrose, troubles de mémoire, maladie d'Alzheimer, etc. Il est aujourd'hui admis que le maintien d'une personne dans son environnement personnel contribue à l'augmentation de sa « durée de vie en bonne santé ». La volonté politique d'un maintien à domicile le plus longtemps possible, plutôt que l'hospitalisation ou l'entrée en établissement médico-social (EMS), s'est traduite par la loi cantonale sur l'aide à domicile. Or, selon des intervenants, en déplaçant la prise en charge vers le domiciliaire, la loi a complexifié les interventions à domicile. Elle a aussi eu des effets secondaires, aujourd'hui mal contrôlés et parfois négatifs, sur le bien-être des personnes âgées.

- Ces dernières arrivent tardivement dans des structures de type EMS, où elles seraient pourtant mieux prises en charge et entourées.
- Les personnes sont souvent réfractaires à l'aide de la FSASD et acceptent mal d'être aidées à la maison, du fait qu'elles ont rarement requis ce soutien. La demande émane plutôt des établissements hospitaliers, des médecins traitants, de la famille ou des services sociaux.
- Nombre de personnes ne vivent pas dans un isolement total et une intervention sociale tend à provoquer une coupure avec leur réseau, tout en les installant dans un rapport de dépendance vis-à-vis de l'institution. Toutefois, l'entourage a souvent besoin d'être épaulé.
- Le maintien à domicile des personnes âgées exige fréquemment l'intervention d'équipes pluridisciplinaires pour une variété de tâches, à diverses reprises dans la journée - soins, repas, ménage. Une approche holistique de l'individu pâtit de ces interventions multiples, qui compliquent aussi le travail des intervenants.

La *santé mentale* est devenue une des problématiques majeures de l'HG et de la FSASD : dépressions et fragilités psychologiques en augmentation, lourdes pathologies psychiatriques, syndromes de Diogène, etc. Toutes les équipes FSASD se sont d'ailleurs dotées d'un clinicien spécialisé. Pour certains interlocuteurs, des dysfonctionnements en matière de soins psychiatriques sont relevés. En effet, il y a une période critique entre le moment où le patient sort d'une structure hospitalière psychiatrique et celui où il peut rentrer

à domicile, sans risque majeur pour sa santé. Cette période délicate ne fait pas l'objet d'une attention institutionnelle. A la faveur de ce "vide", certains patients décident de ne plus se soigner, ce qui a de multiples conséquences et contribue, notamment, à la récurrence des pathologies.

Le nombre de personnes isolées est, de l'avis général, en augmentation, ainsi que la fragilité de leur insertion sociale. Toutefois, il est difficile de corroborer ces perceptions par l'analyse statistique. Le changement noté pourrait signifier que les personnes en souffrance craignent moins le regard extérieur et osent davantage se tourner vers les structures existantes pour demander de l'aide.

Les bénéficiaires des prestations de la FSASD ou de l'HG paraissent aujourd'hui disposer de ressources psychiques personnelles moindres. Ils sont facilement fragilisés, dès que leur vie personnelle ou professionnelle connaît des difficultés. Les ruptures de vie, que peuvent engendrer ces problèmes, sont souvent très rapides. La désolidarisation des familles laisse les individus désarmés et désorientés. Le stress professionnel et la précarité du monde du travail touchent toutes les classes sociales et toutes les catégories socioprofessionnelles.

L'isolement des femmes, notamment migrantes, élevant seules un ou plusieurs enfants, préoccupe les intervenants. Le manque de contacts et de dialogue, dans une période cruciale pour la mère et l'enfant, augmente les risques de fragilisation psychique et, dès lors, d'atteintes à la santé.

Voici ce qui nous a été rapporté de saillant selon les secteurs :

Aux Pâquis, les prostitué-e-s constituent une population vulnérable et fragile, particulièrement les "clandestines" qui vivent dans la marginalité et parfois la toxicomanie. En général, les services sociaux sont contactés pour des demandes d'assurance invalidité émanant de personnes de 50 ans et plus.

Le suivi des patients victimes de la maladie d'Alzheimer semble particulièrement difficile, remarque-t-on à Servette / Petit-Saconnex.

Une très forte augmentation des demandes d'AI est notée à la Jonction, en liaison à des accidents de travail dus à la pénibilité de la tâche ainsi qu'à des dépendances. De nombreux lourds cas d'alcoolisme sont enregistrés, le plus souvent chez des hommes seuls, âgés de 40 à 60 ans.

A Plainpalais, on nous signale que le niveau de stress des habitants a augmenté, en raison des nuisances sonores liées aux travaux de mise en service d'une nouvelle ligne de tram.

A Champel, le nombre de personnes isolées paraît en augmentation en raison d'un mode de relation marquée par la crainte du contact et du mélange social et un nombre réduit de lieux de rencontre.

Des problèmes de surcharge pondérale, de sommeil, de dépendances à la télévision et à des produits toxiques, fréquents parmi les enfants et les adolescents des établissements scolaires, sont soulignés aux Eaux-Vives.

4. Précarisation - paupérisation - marginalisation - exclusion

Présentation

La prévention de l'isolement ne suffit pas à s'assurer que chacun possède réellement les moyens psychiques ou financiers de rester « inclus » dans les réseaux primaires et secondaires, seuls garants du maintien de l'autonomie personnelle dans une collectivité.

Aujourd'hui, l'action sociale vise généralement en priorité les populations touchées par l'exclusion, celles qui se trouvent en voie de marginalisation (*borderline*) et celles, qui, quoique intégrées au système économique et à son « filet » social (AVS, AI, chômage, etc.) n'en demeurent pas moins « en-dessous du seuil de pauvreté » et nécessitent une intervention sociale.

On ne « tombe » pas dans l'exclusion du jour au lendemain ; la « dégringolade sociale » est un processus, plus ou moins rapide selon les personnes et les situations. S'il n'est pas toujours irréversible, cependant, il suit pratiquement toujours les mêmes étapes. Les représentations sociales de ce processus sont à la fois des images de la chute aux enfers (on tombe au chômage, dans la précarité, dans la pauvreté, dans l'exclusion) et des images de l'éloignement centrifuge. Plus la centrifugeuse sociale tourne rapidement, plus le chemin de la paupérisation à l'exclusion est rapide, plus on se retrouve à la porte de la société. Plusieurs personnes rencontrées, notamment des collaborateurs des CASS, ont affirmé qu'ils avaient le sentiment que, ces dernières années, le processus de paupérisation et d'exclusion s'accélérait et que les chutes n'en étaient que plus brutales.

On sait aujourd'hui que ce processus d'exclusion est à la fois psychique et financier et que plus on avance vers l'exclusion plus ces deux aspects se renforcent et se confondent. On sait également que le revenu est l'un des déterminants les plus importants de la santé et de la qualité de la vie. *Lutter contre la pauvreté est donc primordial en termes socio-sanitaires.*

Dans le cadre de l'action communautaire spécifiquement, la pauvreté doit être combattue pour deux raisons principales : premièrement, parce que la pauvreté « éloigne » de la « société des consommateurs » et qu'elle fait porter une « différence » qui ne peut être valorisée ; deuxièmement, parce que, la paupérisation porte en elle un risque important de marginalisation et d'exclusion sociale.

L'action sociale communautaire dans ce domaine peut tout d'abord porter sur les repérages des personnes ou des groupes en voie de marginalisation sociale, dans l'objectif d'orienter des ayants droits vers les services compétents ou de stimuler les réseaux d'entraide.

Mais le travail communautaire a-t-il pour mission de lutter directement contre la pauvreté en tant que telle ? Non. De fait, l'action communautaire ne peut avoir pour objectif que de lutter contre les effets pathogènes de la pauvreté ; son action se situe donc principalement en amont, notamment dans la promotion de la résilience sociale et dans la prévention du risque de marginalisation, en travaillant sur les vulnérabilités sociales. Elle peut également se situer en aval dans le renforcement des réseaux secondaires autour de l'économie sociale et solidaire, et notamment des échanges de services. Ces activités économiques organisées parallèlement au marché contribuent à diminuer le coût de la vie quotidienne pour les personnes avec des petits revenus, tout en permettant de valoriser des compétences spécifiques qui ne sont pas reconnues sur le marché du travail.

En Ville de Genève

Nous mettons ici en exergue quelques points saillants sortis des entretiens. Ils donnent un éclairage local, particulier et concret, à ces problématiques globales, générales et abstraites, même s'ils sont marqués à la fois par la subjectivité des personnes interviewées et par la conjoncture du moment où ils se sont déroulés.

Le travail quotidien des services sociaux est devenu beaucoup plus complexe depuis une quinzaine d'années. Les gens, auxquels les services ont affaire, reflètent les changements sociaux en cours : marché du travail qui ne remplit plus le rôle régulateur et intégrateur qui était le sien auparavant ; transformation des valeurs qui guident la société (profonde crise du travail), augmentation des souffrances liées à l'identité et à la reconnaissance sociale (ados, jeunes sans formation, chômeurs, personnes âgées, etc.). Toutes les catégories sociales sont touchées par ces changements structurels ; toutes sont vulnérables quand une rupture de vie intervient. Si le nombre de dossiers traités par les collaborateurs de l'HG n'est pas systématiquement en hausse, la complexité des cas est plus grande, ce qui constitue une réelle surcharge de travail. Certaines personnes repoussent le moment où elles sollicitent l'assistance publique. Lorsqu'elles le font, leur situation s'est encore compliquée : arriérés d'impôts, de loyers, de caisse-maladie, etc. Les *lourdeurs et les impératifs administratifs*, leur manque de souplesse, contribuent aussi à compliquer l'octroi d'aide.

Parmi les populations, un immense désarroi et de grandes difficultés sont d'ailleurs notées pour comprendre le fonctionnement administratif et effectuer des démarches parfois simples, ce qui complique encore la prise en charge.

Les *jeunes adultes sont de plus en plus nombreux* dans les consultations de l'HG. Ils ont en général 20 à 25 ans, sont seuls ou en couple avec des enfants, ne bénéficient pas de formation et sont un peu désorientés. Tous les professionnels le disent, les réponses traditionnelles ne sont pas satisfaisantes : remettre un chèque à un jeune, en bonne santé, ne contribue pas, le plus souvent, à l'aider. *Deux types de profils* se dégagent parmi cette population : des jeunes « perdus » au parcours chaotique, sans diplôme, sans projet, qui ont souvent déjà quitté le giron familial, ont parfois squatté. Avec eux, il est possible d'élaborer un projet, en y consacrant beaucoup de temps, d'établir un « contrat » de prise en charge sociale qui ait des chances d'être rempli. Et puis il y a les jeunes désenchantés qui ont développé une attitude consumériste, déconnectée de la réalité, submergée par l'immédiateté de leurs aspirations matérielles. Ils demandent de l'aide très directement, ont besoin d'argent, tout de suite et maintenant, et n'ont, dans un nombre important de cas, pas encore quitté leur famille. A ces deux groupes, s'ajoutent encore les jeunes apprentis et les étudiants qui rencontrent des problèmes financiers, et des jeunes quoique bardés de diplômes, qui ont de grandes difficultés à s'organiser et à faire face au quotidien.

En cas de difficultés, *la « chute » des adultes est plus brutale et plus rapide*. Auparavant, les gens disposaient d'un réseau primaire, familial et personnel, qui les soutenait davantage et plus longtemps. Aujourd'hui cette aide s'est estompée ou raréfiée. On observe toutefois des différences entre les hommes et les femmes. Ces dernières semblent pouvoir mobiliser davantage de ressources morales et psychiques pour faire face à leurs responsabilités, surtout quand elles ont charge de famille. Le parcours d'aide est ainsi souvent plus court, moins difficile. La *souffrance des hommes* se manifeste de manière différente. Psychiquement davantage refoulée ou inhibée, elle est socialement moins « visible » et, de ce fait, moins prise en compte par les milieux associatifs, voire par les institutions sociales.

La situation des *personnes sans statut légal*, dont la présence est significative dans plusieurs quartiers, y compris celle d'enfants, est difficile à évaluer par les dispositifs sociaux, en raison d'une difficulté d'accès à des populations qui, par définition, vivent dans

la clandestinité. Echappant le plus souvent au filet de protection sociale, ces catégories de personnes doivent faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre de l'action communautaire.

Voici ce qui nous a été rapporté de saillant selon les secteurs :

Aux Pâquis, le quartier attire de nombreuses populations vulnérables en raison de la subsistance de quelques squats et de la présence d'appartements non rénovés aux loyers encore financièrement supportables. Probablement pour ces raisons, les cas sociaux sont lourds et les situations très dégradées, ce qui rend les améliorations complexes et difficiles. Une précarité plus forte semble s'être installée dans le milieu de la prostitution qui exige une aide sociale et sanitaire particulière. Enfin, le quartier abrite de nombreuses populations clandestines.

Une importante concentration de populations précaires est observée aux Grottes. Cette situation pourrait être due au grand nombre d'institutions actives dans la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, la précarité ou la marginalité, qui attirerait ces populations.

La garde des enfants et leur accueil dans les structures socioculturelle constituent un problème pour les familles, notamment à Servette / Petit-Saconnex, particulièrement les foyers monoparentaux, et les besoins dans ce domaine sont jugés "immenses".

Des problèmes d'endettement chez des adolescents et des jeunes adultes ont été signalés, notamment à Saint-Jean / Charmilles.

A la Jonction, c'est une dégradation de la situation financière de certaines familles qui est relevée, ce qui entraîne des répercussions sur l'encadrement et le soutien aux enfants et aux adolescents. De nombreuses femmes jeunes - seules ou avec enfants, souvent en bas âge- qui ne touchent pas de pensions alimentaires, fréquentent particulièrement les services sociaux.

Les cas de jeunes diplômés qui rencontrent de grandes difficultés à faire face au quotidien sont signalés à Plainpalais / Acacias, ainsi que les problèmes financiers des apprentis et des étudiants.

A Champel, la brutalité et la rapidité de la chute sociale de nombreuses personnes ayant auparavant connu des conditions socio-économiques favorables est spécifique au quartier. Les demandes d'aide sont en forte augmentation, notamment de personnes qu'un divorce ou une perte d'emploi font sombrer socialement. Le quartier abrite désormais une population « abimée par la vie », contrairement à l'image qu'il offrait traditionnellement.

De nombreuses familles monoparentales et personnes sans-statut légal sont recensées aux Eaux-Vives.

5. Voisinage - ambiance de quartier - condition de logement - qualité de vie - convivialité urbaine

Présentation

Santé et qualité de vie se recoupent et se complètent. Toute action de promotion de la santé vise l'amélioration de la qualité de la vie. Réciproquement, s'intéresser à la qualité de la vie d'un quartier, c'est mettre en évidence les ressources salutogènes et les éléments pathogènes de l'environnement social et construit. L'action sociale universelle a pour objectif de répondre à des besoins individuels, en termes de minima sociaux ou sanitaires, qui donnent droit à des prestations spécifiques en espèces ou en nature. L'action sociale communautaire, au contraire, a pour mission de défendre, dans leur globalité (de manière holiste), la qualité de la vie et de la santé des individus et des groupes sur un territoire donné. Pour le collaborateur du service social, cette perspective d'action induit un changement dans l'identification et l'analyse des problèmes qui se posent sur le territoire.

L'organisation de l'espace et l'organisation sociale vont de pair : les rapports sociaux donnent forme à un espace concret (le type de rue, de paysage urbain, etc.) et à une géographie de l'espace, et *vice-versa*. Apprendre à observer le territoire, c'est également savoir y lire les hiérarchies sociales et l'organisation du pouvoir, savoir y repérer les centres et les marges, les lieux de concentration ou d'exclusion.

Dans cette perspective, on appréhende les individus et les groupes dans leur qualité de *résidents, d'habitants* ou selon, *d'usagers* du quartier. *On peut aussi les considérer dans leur dimension citoyenne.* Il est important de distinguer les populations selon qu'elles habitent, qu'elles travaillent ou qu'elles transitent dans le quartier, selon qu'elles résident dans des habitations collectives ou des maisons individuelles, de prendre en considération le type de propriété, le montant des loyers, ainsi que les mécanismes de subventionnement (HBM, HLM, aide personnalisée, etc.).

L'approche communautaire, en tant que politique sociale, a pour objectif d'empêcher la ségrégation sociale dans l'espace (ces inégalités qui se superposent et donnent lieu à une géographie différenciée des délits et des désordres), ainsi que de lutter contre l'isolement et le repli, induits par les conditions de logement ou par l'urbanisme. Dans cette optique, l'action socio-sanitaire ne peut faire l'impasse ni d'une lecture pointue du territoire, ni de la participation - au titre de la promotion socio-sanitaire – aux débats portant sur les projets d'urbanisme de leurs quartiers.

Il est important d'insister sur la *convivialité urbaine*. La qualité de vie est largement dépendante de la convivialité et des relations entre les habitants. Au-delà du renforcement des liens sociaux primaires et secondaires, qui se tissent autour de l'individu, l'action communautaire a pour mission de contribuer à rendre les quartiers conviviaux.

En Ville de Genève

Nous mettons ici en exergue quelques points saillants sortis des entretiens. Ils donnent un éclairage local, particulier et concret, à ces problématiques globales, générales et abstraites, même s'ils sont marqués à la fois par la subjectivité des personnes interviewées et par la conjoncture du moment où ils se sont déroulés.

Genève est une agglomération urbaine de haute concentration. Il y existe comme dans d'autres grandes villes, une certaine ségrégation spatiale (centre et périphéries, apparition de zones « sensibles »), non seulement en fonction de l'offre et de la demande du marché

immobilier, mais également de l'intervention d'acteurs comme les propriétaires, les régies immobilières et l'Etat avec ses politiques du logement. Cependant, contrairement à ce qui est observable dans des villes similaires, en France notamment, *Genève ne connaît pas à l'heure actuelle, de véritables lieux de relégation socio-économique* et son territoire n'est pas marqué par de profondes inégalités spatiales.

Voici ce qui nous a été rapporté de saillant selon les secteurs :

A l'échelle du quartier, *la mixité sociale est davantage la règle que l'exception*. Le mélange de populations, de nature diverse, ainsi que le caractère cosmopolite de plusieurs quartiers est d'ailleurs le plus souvent considéré positivement - Pâquis, Servette, Plainpalais, voire Champel.

Nombre de quartiers vivent d'importants changements urbanistiques qui influent sur leur composition sociale. Des zones se développent avec une densification plus ou moins forte. La crainte que ne se perde l'« âme populaire d'un quartier » est souvent évoquée par des habitants face à ce qu'ils perçoivent comme un phénomène d'embourgeoisement (avec l'arrivée dans certains quartiers d'habitants ayant un pouvoir d'achat plus important que les résidents précédents ou actuels. Sont par exemple cités : Servette (Genêts, Chabrey), Jonction (quartier des Bains), Plainpalais (Acacias), Pâquis (rue de Lausanne et Sécheron).

Le passage du tram dans plusieurs quartiers (Servette, Pâquis, Jonction, Plainpalais) ainsi que la transformation du paysage économique dans d'autres (Jonction) ont aussi des conséquences sur le lien social et entraînent des changements des types de populations résidentes.

La qualité de vie est largement perçue à travers la convivialité et les relations entre les habitants. A cet égard, le rôle des cafés, des salons de thé et des commerces de proximité, en tant que lieux de sociabilité, est jugé significatif.

- A Champel, on évoque un quartier froid, où les gens se parlent peu et où rares sont les cafés.
- Le manque de cafés conviviaux est aussi déploré à Saint-Jean ainsi que la disparition des petits commerces au profit de grandes surfaces commerciales, à l'instar de Planète Charmilles.
- Au contraire, aux Pâquis, de nombreux cafés sont cités comme des points de rencontres, d'animation et de socialisation. Le Bain des Pâquis est un lieu central de mixité sociale.
- Les Grottes sont marquées par une tradition militante. Le dynamisme issu des luttes s'opposant à la destruction du quartier est toujours présent, malgré l'évolution urbaine. Le tissu associatif y est toujours dense et riche, l'ambiance qualifiée de conviviale.

L'arrivée de nouveaux types d'habitants, liée aux transformations d'un quartier, apporte souvent de nouvelles problématiques au niveau des relations de voisinage :

- Prise en charge des enfants, à la Jonction par exemple, avec les immeubles Baud-Bovy.

- Cohabitation entre générations, à Champel par exemple, où les îlotiers interviennent pour cause de « bruits des enfants ».
- Dans la Vieille-Ville : le changement complet et rapide de la composition sociale du quartier. Beaucoup d'étrangers (grosses fortunes) investissent pour spéculer, les loyers deviennent de plus en plus élevés, inabordables pour des familles. Les locataires n'habitent pas à Genève, les logements restent vides, ce sont des résidences secondaires.

Les *parcs* sont identifiés comme des lieux de convivialité, particulièrement le parc Bertrand et celui des Eaux-Vives. Ou encore les parcs Gourgas et Baud-Bovy, où les activités spontanées qui y sont organisées ont du succès (soirées, grillades, par exemple).

Le *manque de locaux* à disposition pour les adolescents, et au-delà pour toute la population, pour se réunir, organiser des soirées, faire de la musique, est relevé.

6. Sentiment d'insécurité - perception des incivilités - délinquance - violence

Présentation

Le conflit d'intérêts ou de valeurs est le moteur social par excellence. Il n'existe pas de société sans conflit. L'Etat moderne, à la fois Etat de droit démocratique et Etat social, s'était donné pour mission la résolution pacifique des conflits interpersonnels et sociaux ; force est de constater qu'à ce jour, cet objectif n'est pas toujours réalisé.

Est-ce à dire que la violence (contre soi, contre les autres, des institutions et contre les institutions) est inhérente aux sociétés humaines ? Certainement. Cependant, les régulations des différentes formes d'agressivité, la transformation de leurs potentialités destructrices en forces créatrices (pour les individus comme pour les groupes), l'émergence d'acteurs sociaux revendiquant la défense de leurs intérêts et de leurs valeurs dans un espace public démocratique, la capacité des individus et des groupes à la négociation, à la médiation et la résolution pacifique des conflits, toutes ces modalités varient fortement d'une société à l'autre, d'une époque à l'autre.

La violence quelle qu'elle soit (contre soi, familiale, contre les femmes, ethnique, interculturelle, intergénérationnelle, liée à des délits ou à des crimes), la violence a toujours sur les victimes (voire sur les agresseurs et les témoins) des conséquences importantes en termes sociaux et sanitaires. La compréhension des phénomènes de violence et la *promotion de la civilité et de la non-violence active* doit être au cœur de l'action socio-sanitaire. Ceci est crucial non seulement pour la sauvegarde des victimes, mais également pour la constitution d'une société civile forte, formée d'acteurs sociaux, aptes aux conflits démocratiques, c'est-à-dire aptes à lutter contre la violence, en prenant appui sur les ressources de l'auto-organisation sociale.

Aujourd'hui, le *sentiment d'insécurité* est largement répandu, notamment chez les personnes physiquement les plus fragiles (comme les personnes âgées) ou les plus exposées aux délits (les petits commerçants). Le sentiment d'insécurité, quand bien même il ne repose pas toujours sur des bases objectives solides, est à prendre au sérieux. Il dénote un déficit, un malaise dans l'art de vivre ensemble, et engendre une méfiance réciproque, qui nuit à la qualité de la vie dans les quartiers. La question du sentiment d'insécurité requiert indéniablement d'être prise en compte sous l'angle des relations intergénérationnelles et interculturelles, ainsi que dans les rapports de genre.

Les incivilités, qui sont ressenties comme un manque de respect (objectivement symétrique la plupart du temps) et qui touchent donc les individus dans leur auto-estime et dans leur besoin de reconnaissance, peuvent souvent être qualifiées de socialement pathogènes. Quand elles s'ancrent dans un terreau social marginalisé, celles-ci peuvent déboucher, comme en France ou aux Etats-Unis, pays qui nous en ont donné quelques illustrations récentes, sur des violences urbaines (ou des émeutes) de longue durée, qui laissent des blessures durables dans le corps social.

En Ville de Genève

Nous mettons ici en exergue quelques points saillants sortis des entretiens. Ils donnent un éclairage local, particulier et concret, à ces problématiques globales, générales et abstraites, même s'ils sont marqués à la fois par la subjectivité des personnes interviewées et par la conjoncture du moment où ils se sont déroulés.

Même si, à ce jour, Genève ne possède pas les caractéristiques sociales de certaines villes françaises ou nord-américaines, la promotion de la santé et de la qualité de la vie individuelle et collective passe, ici aussi, par la lutte contre le sentiment d'insécurité et contre les incivilités.

Nombre de collaborateurs des CASS soulignent les agressions verbales et physiques dont ils font l'objet ainsi que le comportement revendicateur des personnes. Le service social produirait des sentiments de frustration, du simple fait que son existence est une émanation de l'autorité. Les intervenants déplorent leur manque de formation pour faire face à la violence des personnes, notamment celles atteintes de troubles psychiques. Et les transferts de CASS à CASS, par la centrale de Rive, constituent souvent une tentative pour changer d'environnement une personne agressive.

Cette agressivité est l'un des signes d'un manque croissant et général de respect envers les représentants de l'autorité, de toute nature, (membres des services sociaux, policiers, contractuels, enseignants, etc.) qui est relevé par de nombreux acteurs.

Voici ce qui nous a été rapporté de saillant selon les secteurs :

En Ville de Genève, les cas d'incivilités - telles des nuisances nocturnes autour de bars et de boîtes de nuit à Plainpalais ou à la Jonction - sont plus fréquemment mentionnés que ceux d'agressions verbales ou physiques.

La présence de trafiquants de drogues à la Servette et aux Eaux-Vives, de toxicomanes aux Grottes ou de prostitué-e-s aux Pâquis, renforce un sentiment diffus d'insécurité. Ce sentiment n'est pas corroboré par les faits et notamment par les chiffres de la petite et moyenne criminalité.

De par leur comportement parfois provocateur, les regroupements de jeunes sur l'espace public (préaux d'école, parcs, centres commerciaux) peuvent générer un sentiment de crainte ou de défiance parmi la population plus âgée.

Dans le secteur Saint-Jean / Charmilles particulièrement, mais dans d'autres quartiers aussi, les comportements des adolescents semblent s'être durcis ces dernières années. La violence verbale entre jeunes est en recrudescence, notamment chez les filles et les préadolescents.

7. Relations intergénérationnelles

Présentation

La transformation des rapports sociaux de ces trente dernières années n'a pas épargné les catégories traditionnelles de sexe et d'âge. Si la question des rapports entre hommes et femmes s'est imposée dès le début des années 70, il a fallu attendre le milieu des années 1980 pour que les sociologues, les démographes, les ethnologues, les psychologues prennent en considération la question des générations, et notamment les relations intergénérationnelles.

Si l'on considère que, dans la société moderne, le culte du changement, de la nouveauté et de l'instantanéité prennent le pas sur celui de la permanence des valeurs et des coutumes, la mémoire - et sa transmission - placée au cœur des sociétés traditionnelles, devient davantage problématique. *Le rapport entre générations met à jour un enjeu symbolique autour de la définition du temps : c'est-à-dire du passé, du présent et de l'avenir des communautés et des sociétés.*

L'enjeu capital du rapport entre les générations est précisément celui du statut de la transmission : la révolution culturelle des années 60 a disqualifié la sensibilité à la longue durée au profit des notions de progrès, de liberté, d'innovation et d'égalité. Cela a eu pour conséquence de mettre à mal l'autorité des anciens, qui traditionnellement portaient la responsabilité de la transmission des valeurs communautaires et culturelles et de la mémoire collective. Cette évolution a provoqué une brèche dans l'auto-estime des aînés, notamment de ceux, issus de l'immigration, qui proviennent de régions où le modèle culturel traditionnel l'emporte encore sur celui de la modernité.

Les tensions et conflits qui naissent autour de ces enjeux constituent également un moteur important de la transformation et de l'évolution sociale.

La différenciation des générations est encore accentuée par la ségrégation institutionnelle, c'est-à-dire la répartition des générations en des lieux différents : les enfants à la maison ou en garderie, les jeunes à l'école, les adultes au travail, les aînés, isolés chez eux, puis regroupés en maisons de retraite. Si l'action sociale et sanitaire a soutenu cette évolution, prenant acte du fait que les problématiques sociales et sanitaires se différencient selon l'âge des populations-cibles, elle doit aujourd'hui redéfinir ses priorités en repensant l'intergénérationnel, voire le trans-générationnel.

Du reste, l'enfance, l'adolescence, la jeunesse, l'âge adulte, la vieillesse sont des catégories sociales patiemment construites au cours des siècles, et en reconstruction permanente. Nommer n'est jamais un acte neutre et peut avoir un effet performatif (tu me qualifies, donc je suis). Inventer de nouvelles catégories (pré-ados, jeunes adultes, personnes du 4^{ème}, voire du 5^{ème} âge) peut avoir un caractère « enfermant », voire violent, pour les individus qui n'ont par définition pas choisi d'être catégorisés selon leur âge. L'action communautaire doit viser à comprendre comment sont construites ces catégories, pour mieux aider les individus à les dépasser, à s'en désenclaver. Il ne s'agit pas tant de permettre à chacun de concevoir sa relation aux autres indépendamment de son âge ; mais peut-être bien plus d'amener chacun à une conscience plus aiguisée du fait que notre conception du temps et du rythme de l'existence varie fortement selon notre horloge biologique.

La réflexion sur l'intergénérationnel doit ainsi également nous permettre de *repenser le rythme* (le bio-rythme, le socio-rythme) qui conditionne notre relation individuelle et collective à l'agitation, à l'énergie, au bruit et à la fureur du vivre ensemble.

Alors que l'on enseigne dans les écoles l'ouverture à la culture de l'autre, son respect et l'importance de la dimension interculturelle de nos sociétés, la réflexion est encore pauvre sur la richesse qu'apporte à la société les différentes conceptions du temps et du rythme de vie, inhérentes aux différents âges de la vie.

En Ville de Genève

Nous mettons ici en exergue quelques points saillants sortis des entretiens. Ils donnent un éclairage local, particulier et concret, à ces problématiques globales, générales et abstraites, même s'ils sont marqués à la fois par la subjectivité des personnes interviewées et par la conjoncture du moment où ils se sont déroulés.

La communication et l'échange entre générations apparaissent limités au plan social et semble constituer un véritable défi pour les différents acteurs de l'action communautaire. Plusieurs caractéristiques marquent les relations intergénérationnelles.

- Les comportements individualistes des enfants et le soutien indéfectible des parents, voire leur justification d'attitudes jugées inacceptables, sapent la construction de relations fondées sur le respect de la limite constitutive de la sphère de l'autre ;
- La présence d'enfants et d'adolescents dans les espaces publics provoque des tensions avec les résidents plus âgés qui supportent mal le mouvement et le bruit qu'elle génère.
- Le dialogue entre adultes et adolescents se révèle délicat en raison de modes d'expression fréquemment emprunt d'agressivité, de part et d'autre, et d'une méconnaissance mutuelle de leurs rythmes de vie et de leurs aspirations spécifiques, qui créent une réticence, voire de la méfiance lors des contacts.
- Dans certains quartiers, la présence de personnes âgées en fin de vie et leur remplacement progressif par des familles créent des frictions plus ou moins vives et des difficultés de cohabitation, témoignées par des plaintes pour bruits d'enfants, etc.

Dans plusieurs quartiers, des initiatives, de nature diverse, ont été prises par des acteurs qui se sont efforcés de mélanger les générations, en particulier enfants et personnes âgées. A notre connaissance, l'évaluation de ces actions n'a jamais encore été systématiquement effectuée. Ce bilan, qui devrait tenir compte des nombreuses actions entreprises dans le temps et dans différents lieux mérite réflexion, non seulement sur la pertinence de ces démarches, mais également sur leurs conditions de mise en œuvre, notamment dans leur durée. En effet, pour consolider le lien intergénérationnel, il semble nécessaire d'agir sur le long terme, afin de permettre à chacun de prendre le temps de se connaître, de « s'approprier », pour avoir l'envie d'interagir ensemble.

Cette réflexion bénéficierait d'intégrer le grand succès que rencontrent les événements festifs organisés dans les différents quartiers. De l'avis de chacun, ils constituent l'un des rares moments où des populations d'âge différent entrent en interaction, dans la convivialité.

Paradoxalement la création d'*espaces-ânés*, bien qu'allant à contre sens, est plutôt bien accueillie. Si l'expérience devait réussir, c'est probablement parce qu'elle aura fait fonctionner ces « lieux » selon le paradigme intergénérationnel ; c'est-à-dire en y attirant des personnes de 55 à 110 ans, et en favorisant l'intergénérationnel en elles.

8. Relations interculturelles

Présentation

L'usage du terme « relations interculturelles » est très ambigu. Il peut laisser entendre que les cultures sont idéalement homogènes, équivalentes et non-hiérarchisées entre elles. Construite en contre point à l'universalisme de la modernité, la perspective du relativisme culturel a connu à la fin du XXème siècle un grand succès, mais elle mérite d'être prise avec une grande précaution. En effet, en insistant sur le droit à la différence, on peut aisément aboutir à « l'assignation à la différence ». L'alternative méthodologique à la fois à l'universalisme abstrait et au relativisme culturel est de prendre un point de vue interactionniste, selon lequel les cultures se forment, se maintiennent et évoluent *dans l'interculturel*, c'est-à-dire à la fois dans l'échange, la conflictualité, dans des rapports de force, voire même parfois dans la violence symbolique ou réelle.

Le discours commun, mais aussi politique et médiatique, a tendance à polariser à l'extrême la question des différences culturelles dans les grandes villes : d'une part, les aspects « positifs » considérés comme un enrichissement culturel, car ils véhiculent de la « nouveauté » (musique, habitudes culinaires, etc.), d'autre part, les aspects « négatifs » générés par les tensions, plus ou moins conflictuelles et violentes, liées à la coexistence et l'intégration.

En abordant les relations interculturelles, la réflexion sur la construction des identités, la négociation identitaire et le jeu entre « ce que les autres disent que je suis » (*ascription*) et « ce que, moi-même, je pense être », s'impose. Des études de microsociologie notamment consacrées aux jeunes, montrent que diverses formes de bricolage identitaire sont à l'œuvre dans l'identification positive des groupes de jeunes à leur territoire urbain – des sous-cultures jeunes se construisent ainsi, en se distinguant, par opposition à l'environnement immédiat ou à d'autres territoires.

L'action communautaire doit être le lieu de la mise en œuvre d'une « politique de l'interculturalité ». Celle-ci doit être fondée sur la reconnaissance des origines multiples de chacun, de la multiplicité de ses dimensions culturelles et de sa liberté d'en appeler l'une ou l'autre à la rescousse de son identité en fonction du lieu, du moment, du type d'interaction sociale en jeu ou, simplement de l'humeur.

En Ville de Genève

Nous mettons ici en exergue quelques points saillants sortis des entretiens. Ils donnent un éclairage local, particulier et concret, à ces problématiques globales, générales et abstraites, même s'ils sont marqués à la fois par la subjectivité des personnes interviewées et par la conjoncture du moment où ils se sont déroulés.

Genève est une ville cosmopolite et multiculturelle (134 nationalités recensées dans le quartier de la Servette, par exemple). La ville est habitée de personnes d'origines nationales diverses, dotées de ressources socioéconomiques variables : traditionnelles immigrations italienne, espagnole, puis portugaise ; réfugiés politiques ou communautés de migrants d'ex-Yougoslavie (notamment du Kosovo), d'Europe orientale, d'Amérique latine, d'Afrique, des pays arabes ou d'Asie ; fonctionnaires internationaux, personnes sans statut légal, etc.

D'après nos interviews, ces populations se mélangent peu et les échanges demeurent limités, d'une part entre communautés étrangères, d'autre part entre Suisses et étrangers. Toutefois, les enfants et les adolescents font exception à cette règle. Ils se connaissent, se côtoient et sont en interaction.

Cette coexistence dans une relative ignorance génère quelques difficultés, mais elles semblent dans l'ensemble peu significatives.

- frictions de cohabitation dès lors qu'elles croisent des clivages intergénérationnels, notamment quand la différence porte sur la manière dont on éduque les enfants ;
- difficultés relationnelles de certaines familles d'origine migrantes, en raison de la barrière linguistique, de l'illégalité de leur statut, de précarité socio-économique et d'incompréhension des fonctionnements institutionnels.

Les différents travailleurs sociaux interrogés font état de leurs difficultés à atteindre les populations étrangères et de la participation limitée de ces dernières aux structures de représentation collective. De l'avis de tous, l'organisation d'événements festifs constitue le moyen le plus efficace et le plus populaire de mettre ensemble les populations, même s'il s'agit de rassemblement éphémère.

En conclusion, promouvoir le bien-être social et le communautaire, c'est :

- *éviter l'isolement ;*
- *lutter contre la pauvreté ;*
- *permettre la convivialité urbaine ;*
- *promouvoir la civilité et la non-violence active ;*
- *problématiser le lien intergénérationnel ;*
- *promouvoir une « politique de l'inter-culturalité » et de la reconnaissance.*

L'action communautaire doit jouer un rôle important pour stimuler la rencontre entre voisins, entre les générations, entre les cultures, entre les administrés et l'administration. Il s'agit, tout d'abord, d'offrir des conditions favorables à la « connaissance », donc à la « reconnaissance » (estime de soi / respect de l'autre), des autres résidents du quartier, en stimulant des frictions interindividuelles qui, pour le meilleur ou pour le pire, induisent de la *chaleur sociale*. Il s'agit ensuite de favoriser la mise à jour – et à plat – de conflits portant sur des valeurs ou des intérêts divergents quant à la vie commune dans le quartier et de favoriser ainsi l'émergence d'acteurs locaux qui portent leurs revendications dans l'espace public. Enfin, il s'agit d'offrir un cadre permanent et souple de résolution de conflits locaux. En effet, les acteurs sociaux constitués sont les meilleurs vecteurs de l'action sociale et sanitaire, ils peuvent jouer, en réseau, un rôle non négligeable en tant qu'agents de la promotion de la santé et de la qualité de la vie. Nous le verrons dans le chapitre consacré aux « acteurs en réseau ».

PROFILS DE TERRITOIRES

Introduction méthodologique à la perspective « territoire »

Alors que le chapitre précédent a présenté les informations utiles à l'action communautaire en examinant comment les différentes formes *du lien social* peuvent être considérées comme *problématiques*, ce chapitre propose une lecture des données en partant du *territoire* sur lequel l'action prend place.

Selon notre définition, l'action sociale communautaire, à la différence de l'action sociale individualisée, s'attache principalement à promouvoir la qualité de la vie et la santé. Cette perspective d'action induit un changement dans la perception et l'analyse des problèmes qui se posent sur le territoire : **apprendre à observer le territoire**, ses centres et ses périphéries urbaines et sociales, ses limites et ses potentialités, son organisation spatiale et sociale est absolument incontournable pour l'action communautaire et au-delà pour tout le développement urbain local.

Nous sommes partis du principe que si les phénomènes de transformation sociale qui marquent le développement urbain sont à rapporter à des *tendances structurelles globales* (transformation des systèmes productifs, globalisation économique, libéralisation des marchés, crises géopolitiques, migrations nationales et internationales, vieillissement des populations, etc.), leurs effets sociaux principaux sont à analyser sur les territoires locaux, où seule l'action sociale peut se déployer de manière effective.

La pertinence de l'échelle du quartier repose sur l'hypothèse d'un espace de vie quotidien d'individus et de groupes confrontés à un environnement naturel et construit, qui est partagé et soumis aux mêmes effets de l'aménagement du territoire. Dans un contexte de planification et de gestion, l'objectif de cette étude est de contribuer à la mise en place d'une information recueillie spécifiquement sur une base territoriale pour amener à mieux comprendre les phénomènes sous-jacents à la composition sociodémographique des quartiers, et à servir ainsi d'outil pour diagnostiquer les problématiques sociales locales sur lesquelles une intervention ciblée pourrait être mise en œuvre.

La loi sur les CASS, entrée en vigueur en 2002, suggérait que les Unités d'action communautaire de la Ville devaient œuvrer dans le cadre des Centres d'action sociale et de santé (CASS) du Canton, au contact de l'Hospice général et de la FSASD. Administrativement, le territoire de la Ville de Genève est découpé en neuf **secteurs socio-sanitaires**, regroupés en huit Centres CASS (Saint-Jean et Charmilles étant réunis dans le même centre) : pour la **Rive droite**, les CASS des *Grottes*, des *Pâquis*, de *Saint-Jean / Charmilles* et de la *Servette / Petit-Saconnex* ; pour la **Rive gauche**, les CASS de *Champel*, des *Eaux-Vives*, de la *Jonction* et de *Plainpalais / Acacias*. Ce sont ces 8 secteurs qui ont fait l'objet des huit rapports spécifiques que nous synthétisons ici.

Les secteurs socio-sanitaires sont eux-mêmes subdivisés en sous-secteurs : **les sous-secteurs dits** GIREC (du nom du *Groupe interdépartemental de représentation cartographique* du Canton de Genève). Le découpage proposé par le GIREC résulte d'une approche systématique et homogène des territoires des communes (et donc de la Ville de Genève). Le sous-secteur GIREC est borné par des limites morphologiques stables (voies, cours d'eau, parcs, etc.) et permet l'observation de séries statistiques sur des entités territoriales invariantes. La Ville de Genève est découpée en 101 sous-secteurs GIREC (9 aux *Grottes*, 12 aux *Pâquis*, 10 à *Saint-Jean / Charmilles*, 16 à *Servette / Petit-Saconnex* ; 15 à *Champel*, 14 aux *Eaux-Vives*, 8 à la *Jonction* et 17 à *Plainpalais / Acacias*).

Prendre le secteur socio-sanitaire, c'est-à-dire une « unité administrative » et les sous-secteurs GIREC, comme unités statistiques pose certaines questions méthodologiques, car ce découpage ne coïncide pas toujours, ni à l'observation ethnographique, ni aux géographies mentales des habitants. Cependant, de manière générale, même si la géographie mentale ne reconnaît pas toujours les limites administratives, force nous est de constater qu'elle n'en est pas totalement déconnectée. Outil statistique, ce découpage infra-communal vise cependant à restituer une image de la ville parfaitement reconnaissable en maintenant les contrastes, de façon à produire des cartes statistiques aussi significatives que possible. Le découpage GIREC a donc un sens, en termes de représentation spatiale, qui dépasse son objectif statistique, même si ces frontières ne sont pas toujours en adéquation avec les représentations mentales des habitants. Ceux-ci évoquaient le plus souvent un territoire intermédiaire entre le sous-secteur (trop petit) et le secteur socio-sanitaire (trop grand) : celui du « quartier ». Nous avons donc été amenés à redessiner quatre à cinq quartiers par secteur, en regroupant des sous-secteurs.

Tout redécoupage peut paraître quelque peu arbitraire. Cependant, si c'est bien le terrain de l'action communautaire qu'il faut connaître et sur lequel il faut agir, il faut commencer par délimiter un territoire, en dessiner les frontières, et savoir pourquoi on les transgresse. La prise en compte du territoire et de ses limites évite surtout que des îlots se retrouvent « oubliés » par les différents services sociaux alors que d'autres deviennent l'enjeu d'une concurrence entre services.

Pour aborder le territoire, nous avons procédé par différentes méthodes et de manière interdisciplinaire. Pour définir *les profils de quartiers*, nous avons croisé les informations obtenues selon les méthodes suivantes :

- une analyse cartographique de la morphologie urbaine ; en distribuant des cartes aux collaborateurs en action communautaire et en analysant les continuités et les ruptures territoriales sur leur secteur d'activité, nous voulions sensibiliser les équipes à l'importance d'**approcher le territoire par sa géographie**.
- des « historiques de quartiers » ; en présentant un aperçu historique des secteurs fondés sur une lecture de l'urbanisme, dans un document destiné à être commenté par les équipes, nous cherchions à **retrouver la trace du passé dans la morphologie urbaine contemporaine** et à révéler son impact actuel sur la composition sociale des quartiers ;
- des « promenades sociologiques » et des « repérages » ; en proposant une petite présentation des quartiers sous la forme du récit d'une promenade dans le secteur, relevant les caractéristiques sociales observables « le nez en l'air », nous voulions insister sur le fait que l'action communautaire ne se déploie pleinement que si l'on sait « **apprivoiser son terrain** » ;
- des représentations des quartiers, telles qu'elles ressortent de la « géographie mentale » des personnes interviewées ; en interrogeant les personnes ressources sur la définition spatiale de leur secteur et sur leur représentation de ses limites, nous voulions mettre en évidence qu'un « quartier » est une représentation subjective et qu'il est important pour l'action sociale de **s'investir dans les zones d'ombres des secteurs**, ceux qui échappent à la géographie mentale des personnes ressources et qui, pour cette raison même, n'en recèlent pas moins de problèmes spécifiques.

- des statistiques descriptives sur la base des sous-secteurs statistiques découpés par l'Office cantonal de la statistique (sous-secteurs GIREC), ainsi que des analyses factorielles en composantes principales réalisées sur la base des données sociodémographiques standards fournies par l'Office cantonal de la statistique du Canton de Genève :
 - indicateurs de densité, âges, nationalités, religions, ménages, catégories professionnelles, niveau de formation, état civil, mouvements démographiques naturels et migratoires, activités, bâtiments, logements, statut d'occupation, établissement et emploi pour les années 1990-1991 et 2000-2001 ;
 - données obtenues sur les recensements fédéraux des entreprises ;
 - données des logements subventionnés extraites du Système d'information du territoire genevois (SITG) ;
 - données sur la petite et moyenne criminalité transmise par la direction des études stratégiques de la Police genevoise.

En effectuant ces analyses statistiques, nous voulions **démontrer la pertinence de la récolte de données géo-référées** pour comprendre les différences d'un secteur à l'autre, pour comparer un secteur à l'ensemble de la Ville et pour comparer différents sous-secteurs entre eux.

Nous présentons tout d'abord les 4 secteurs socio-sanitaires de la Rive droite (Grottes, Pâquis, Saint-Jean / Charmilles, Servette / Petit-Saconnex) ; puis les 4 secteurs de la Rive Gauche (Champel, Eaux-Vives, Jonction, Plainpalais / Acacias).

En croisant les données issues à la fois des analyses statistiques, des repérages et de l'observation morphologique de l'urbanisme, nous avons, en accord avec les UAC, regroupé un certain nombre de sous-secteurs statistiques afin de **redessiner des « quartiers »**, à l'intérieur d'un même secteur socio-sanitaire.

Ce seront ces quartiers qui ont constitué la base de notre analyse et qui devraient constituer la base de l'action communautaire.

9. Rive droite

Le secteur « Grottes »

LES GROTTES : 4 QUARTIERS

En croisant les données issues (1) des analyses statistiques, (2) d'une approche par repérages et (3) de l'observation morphologique de l'urbanisme et (4) sur les représentations mentales des personnes interviewées, et après discussion avec les équipes, **nous avons regroupé les 9 sous-secteurs statistiques en 4 « quartiers »**.

Pour ce qui concerne les explications sur le découpage en quartier, nous renvoyons aux rapports spécifiques.

Nous présentons ici quelques données sur *la population, l'emploi et le logement*, par sous-secteur GIREC et par « quartier » redessiné. Dans l'annexe statistique de chacun des 8 rapports de secteur se trouvent les données par GIREC de plus de 60 variables socio-démographiques.

SECTEUR DES GROTTES 4 QUARTIERS	POPULATION		EMPLOI		LOGEMENTS	
LES CROPETTES						
LES CROPETTES	848		251		451	
BEAULIEU	2063	2911	133	384	1351	1802
LES GROTTES						
LES GROTTES	3023	3023	1593	1593	1510	1510
LA SERVETTE						
LA PRAIRIE ^(*)	4383		1046		1686	
LA SERVETTE ^(*)	5428		904		3165	
GEISENDORF ^(*)	373	10184	56	2006	208	5059^(*)
SAINT-GERVAIS						
SAINT-GERVAIS	1642		5886		1257	
JAMES-FAZY	656		1303		370	
MONT-BLANC	880	3178	4525	11714	654	2281
TOTAL		19296		15697		10652

La coupure opérée par la gare Cornavin et les voies de chemin de fer a été considérée comme pertinente pour le découpage en quartiers. La rue de la Servette constitue également une frontière urbaine.

De la gare au lac, les sous-secteurs « Saint-Gervais », « James-Fazy » et « Mont-Blanc » forment une unité. Il a été considéré que la Rue du Mont-Blanc, séparant les sous-secteurs

de « Saint-Gervais » et « Mont-Blanc », constitue davantage un passage qu'une barrière dans le quartier. Nous avons nommé ce quartier « **SAINT-GERVAIS** ».

D'un point de vue historique, comme du point de vue de la morphologie urbaine le sous-secteur « **LES GROTTES** », avec ces 3'000 habitants et son ambiance de quartier, présente une unité suffisante pour être considéré comme un quartier à part entière.

Au sud de la Rue de la Servette, l'ensemble « La Prairie », « La Servette », « Geisendorf » constitue également une certaine unité, que nous avons nommée « **SERVETTE** ». Cependant, au vu de l'importance démographique, on peut se demander, s'il ne serait pas plus judicieux de distinguer à terme le sous-secteur « La Prairie », d'une part, de ceux de « Servette » et de « Geisendorf », d'autre part.

Les sous-secteurs « Les Cropettes » et « Beaulieu » ont été regroupés dans un quartier nommé « **LES CROPETTES** »

La construction du tram sur la rue de la Servette pourrait rendre cette artère plus conviviale ; cela pourrait amener à redéfinir de nouvelles limites aux quartiers.

LA CARTE



STATISTIQUES

Les densités de population résidente, de logements et de personnes actives occupées sont nettement plus élevées dans le secteur des Grottes que celles prévalant en moyenne en Ville de Genève.

Population

- Le taux d'accroissement de la population (1991-2000) est inférieur à la moyenne enregistrée en Ville de Genève.
- La variation de densité de population résidente est similaire à la moyenne, tout comme les mouvements naturels de population. En revanche, le solde démographique pondéré pour 100 habitants est plus important que la moyenne (2.5 / 1.8), principalement en raison du solde migratoire (2.2 / 1.5).
- L'indice de vieillissement est à peine plus élevé (122 / 114) que la moyenne, ce qui se traduit par une légère sous-représentation des 0-19 ans et une surreprésentation des 20-35 ans.
- Les Confédérés sont surreprésentés par rapport aux Suisses d'origine genevoise.
- Le taux d'étrangers est légèrement supérieur à la moyenne de la Ville, avec une proportion légèrement plus importante de Français, de Portugais, d'Africains et d'Asiatiques et une proportion moins importante d'Espagnols et de personnes d'origine européennes autres que méditerranéenne.

Logement

- Le parc immobilier se distingue par une proportion importante de bâtiments d'affectation mixte et de petits logements de 1 ou 2 pièces.
- Le taux de logements subventionnés est nettement plus bas que la moyenne notée en Ville de Genève.
- Le secteur compte davantage de logements construits avant 1960, avec une proportion importante de logements bâtis avant 1900 et durant la période 1947-1960.
- L'indice du loyer annuel moyen par pièce est un peu moins élevé que la moyenne en Ville de Genève (3'231 frs. / 3'615 frs.).

Emploi

Par rapport à la moyenne de la Ville de Genève, les personnes actives occupées sont proportionnellement

- plus nombreuses dans les branches d'activités : transports et communication, hôtellerie et restauration, commerce.
- moins nombreuses dans les branches d'activités : administration publique, éducation et enseignement, services de santé et du social, autres services aux particuliers.

Le secteur « Pâquis »

LES PÂQUIS : 4 QUARTIERS

En croisant les données issues (1) des analyses statistiques, (2) d'une approche par repérages et (3) de l'observation morphologique de l'urbanisme et (4) sur les représentations mentales des personnes interviewées, et après discussion avec les équipes, **nous avons regroupé les 12 sous-secteurs statistiques en 4 « quartiers »**.

Pour ce qui concerne les explications sur le découpage en quartier, nous renvoyons aux rapports spécifiques.

Nous présentons ici quelques données sur *la population, l'emploi et le logement*, par sous-secteur GIREC et par « quartier » redessiné. Dans l'annexe statistique de chacun des 8 rapports de secteur se trouvent les données par GIREC de plus de 60 variables socio-démographiques.

SECTEUR DE PAQUIS / SECHERON 4 QUARTIERS	POPULATION		EMPLOI		LOGEMENTS	
LES PAQUIS						
LES PAQUIS	3'087		2'064		1'926	
NAVIGATION	3'657		1'380		2'553	
PLANTAMOUR	3'203		2'183		1'785	
LE PRIEURE	2'181	12'128	1'343	6'970	1'241	7'505
SECHERON						
SECHERON	1'485		1'485		885	
VALAIS	1'691	3'176	373	1'858	857	1'742
VOIE-CREUSE						
LA VOIE-CREUSE	1'584		656		682	
RIGOT	20		189		8	
MONTBRILLANT	4	1'608	2'060	2'905	2	692
ARIANA						
LE GRAND-MORILLON	619		933		14	
ARIANA	27		126		4	
MONT-REPOS	24	670	320	1'379	7	25
	TOTAL					

Redécouper le secteur socio-sanitaire des Pâquis en quartier est plutôt difficile. Nous avons décidé de découper des quartiers en privilégiant la morphologie urbaine et les activités, et non pas en fonction d'un équilibre de la population.

C'est pourquoi nous avons, dans le quartier « **LES PÂQUIS** », une zone très urbaine, très densément peuplée et historiquement liée à la représentation mentale de ce que l'on

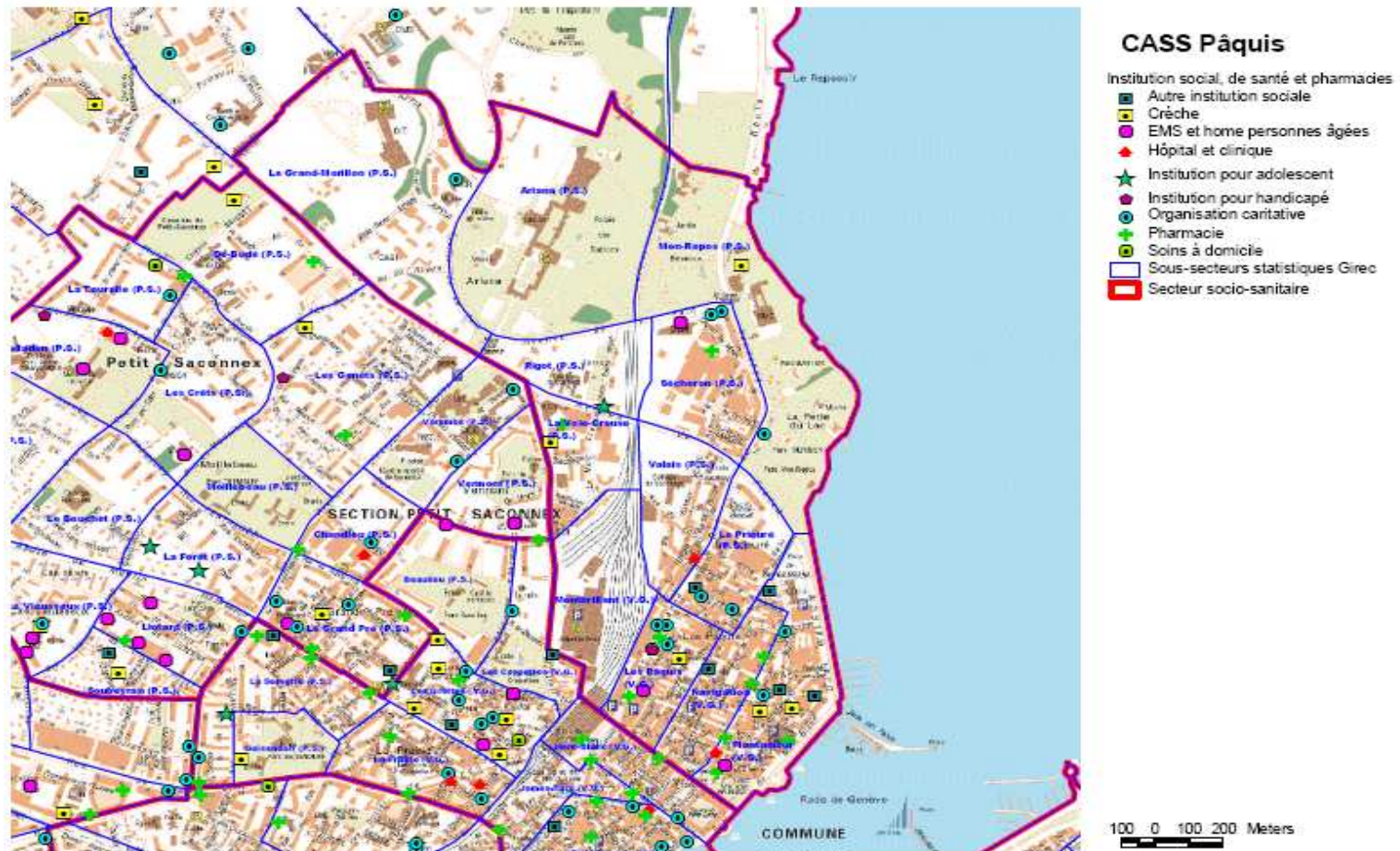
nomme les Pâquis, c'est-à-dire l'espace qui descend de la gare au lac et regroupant les sous secteurs « Les Pâquis », « Navigation » « Le Rieuré » et « Plantamour ». C'est un quartier comptant plus de 12'000 habitants et 6'000 places de travail et sur lequel devra porter l'essentiel de l'action communautaire.

Le quartier que nous avons dénommé « **SÉCHERON** » regroupe les sous secteurs « Sécheron » et « Valais ». Nous avons ainsi considéré que l'Avenue de France ne constituait pas une barrière, en tout cas moins que celle qui est marquée par la rue de Lausanne. Peut-être que les habitants et les intervenants du quartier n'ont pas encore pris en compte dans leur géographie mentale la transformation qu'opère la mise en service du tram jusqu'à la Place des Nations et qui redonne à la rue de Lausanne et à l'Avenue de France un caractère plus convivial, pouvant servir davantage de lieu de passage que de barrière entre les deux parties du secteur.

Le quartier que nous avons nommé « **VOIE-CREUSE** », puisque c'est dans ce sous secteur que se situe la presque totalité des habitants du quartier, regroupe ainsi sur le même principe, de l'autre côté des voies de chemin de fer, les sous-secteurs de « La voie-creuse », de « Rigot » et de « Montbrillant » (quine comporte que la gare, les immeubles de la Rue des Gares se trouvant dans le secteur des Grottes).

Enfin, nous avons nommé « **ARIANA** », le quartier qui regroupe les parcs de l'Ariana et de Mont-Repos, ainsi que le sous-secteur d'habitation et de bureau du « Grand-Morillon ». Cette partie du secteur a été peu investie par les travailleurs sociaux.

LA CARTE



STATISTIQUES

Les densités de population résidente, de logements et de personnes actives occupées sont moins élevées dans le secteur des Pâquis que celles prévalant en moyenne en Ville de Genève.

De forts contrastes sont notés à l'intérieur du secteur, dont certains sous-secteurs statistiques connaissent, au contraire, des densités supérieures à la moyenne (population, logements, personnes actives occupées). Il s'agit des sous-secteurs « Les Pâquis », « Navigation », « Plantamour », « Le Prieuré » et, partiellement, « Valais » et « La Voie-Creuse ».

Population

- Le taux de densité de population résidente est faible comparé à la moyenne de la Ville de Genève (72.95 / 110.8), en raison d'un nombre extrêmement bas de résidents dans quatre sous-secteurs (« Montbrillant », « Mon-Repos », « Ariana », « Rigot »).
- Le secteur a enregistré une décroissance démographique entre 1991 et 2000 (moins 4.1 / 3.7), en dépit d'une intensité des mouvements migratoires (4.1 / 1.7) et de soldes migratoires et naturels positifs en 2000. Les soldes démographiques sont les plus élevés dans quatre sous-secteurs (« Plantamour », « Navigation », « Les Pâquis » et « Le Prieuré »), avec un gain migratoire nettement plus élevé que le gain naturel.
- L'indice de vieillissement est inférieur à celui de la Ville de Genève (85.3 / 114), ce qui se traduit par une structure démographique comportant une surreprésentation des 25-44 ans (38.3 / 34.8) et une moindre proportion des 60 ans et plus (15.9 / 20.7). L'indice de vieillissement est supérieur à 100 dans trois sous-secteurs : « Sécheron » (118.7), « Valais » (109.3) et « Navigation » (105).
- Les citoyens d'origine genevoise sont très nettement sous-représentés par rapport à la moyenne relevée en Ville de Genève (18.5 / 27.7).
- Le taux d'étrangers est nettement supérieur à celui de la Ville de Genève (56.4 / 43.1). On compte une proportion légèrement plus importante de la catégorie statistique « Autre Europe » (10.8 / 6.8), d'Américains (5.4 / 3.5), d'Africains (5.8 / 3.7) et d'Asiatiques (6.2 / 3.4) ainsi que de titulaires de permis de type « exempté » (15.2 / 6.4). Le sous-secteur « Le Grand-Morillon » compte un taux de 95.2% d'étrangers, dont plus de 90% sont d'origine européennes autres que méditerranéenne. Les autres sous-secteurs les plus peuplés présentent un mélange de populations étrangères. Cela signifie que ces secteurs abritent une grande proportion de fonctionnaires internationaux, qui sont probablement domiciliés à leur lieu de travail.

Logement

- La densité de logements est inférieure à la moyenne notée en Ville de Genève (41.34 / 64.3).

- Le parc immobilier se distingue par un nombre extrêmement faible de villas (1.9 / 11.6), une très forte proportion de bâtiments d'affectation mixte (58.8 / 43.1) et de petits logements de 1 ou 2 pièces (62.2 / 53.7), à l'exception du sous-secteur « Le Grand-Morillon ».
- Le taux de logements subventionnés est semblable à la moyenne enregistrée en ville de Genève (7 / 7.7) avec un parc composé à 95% de HLM. Il présente une proportion égale ou supérieure à la moyenne dans les sous-secteurs « La Voie-Creuse » (34.3), « Plantamour » (13.4), « Valais » (8.5) et « Le Prieuré » (7).
- Les périodes de construction des bâtiments sont identiques à celles relevées en moyenne en Ville de Genève : près de 70% du parc immobilier ont été bâtis entre 1901 et 1970. Le sous-secteur « Plantamour » compte près de 20% des logements construits durant la période 1980-1990 tandis que deux tiers des logements du sous-secteur « La Voie-Creuse » ont été construits entre 1986 et 1995.
- Le loyer moyen annuel par logement est légèrement plus bas que la moyenne notée en Ville de Genève (12'602 frs. / 13'145 frs.). Toutefois, l'indice du loyer annuel moyen par pièce est plus élevé (3'747 frs. / 3'615 frs.), avec une faible déviation standard : il dépasse les 4'000 frs. dans les sous-secteurs « Le Prieuré » et « La Voie-Creuse ».

Emploi

- Le taux de densité de personnes actives occupées est inférieur à celui noté en moyenne en Ville de Genève (54.41 / 64.25).
- Le secteur présente un profil comptant
 - une faible proportion des personnes actives occupées dans les branches de la finance (5.6 / 13.8) et de l'administration publique (1.4 / 5.5).
 - une nette surreprésentation des personnes actives occupées dans les branches de l'hôtellerie et restauration (18.8 / 7.3) – concentrées dans les sous-secteurs « Les Pâquis », « Navigation » et « Plantamour » – et des transports et communications (17.9 / 5.9) – dont 86% dans le sous-secteur « Montbrillant ».
- Le sous-secteur « Sécheron » compte 18.7% des personnes actives occupées dans la branche des industries manufacturières.

Petite et moyenne criminalité

Selon les statistiques de la police genevoise l'indice annuel moyen de petite et moyenne criminalité pour la période 1997-2001 est moins élevé que celui pour l'ensemble de la Ville de Genève (67 / 78). Toutefois sa valeur pondérée pour 100 habitants s'ajuste à celle de la Ville de Genève (4.6 / 4.5). Les sous-secteurs « Les Pâquis » (180), « Navigation » (158) et « Plantamour » (164) présentent l'indice moyen de petite et moyenne criminalité le plus élevé.

Le secteur « Saint-Jean / Charmilles »

SAINT-JEAN / CHARMILLES : 6 QUARTIERS

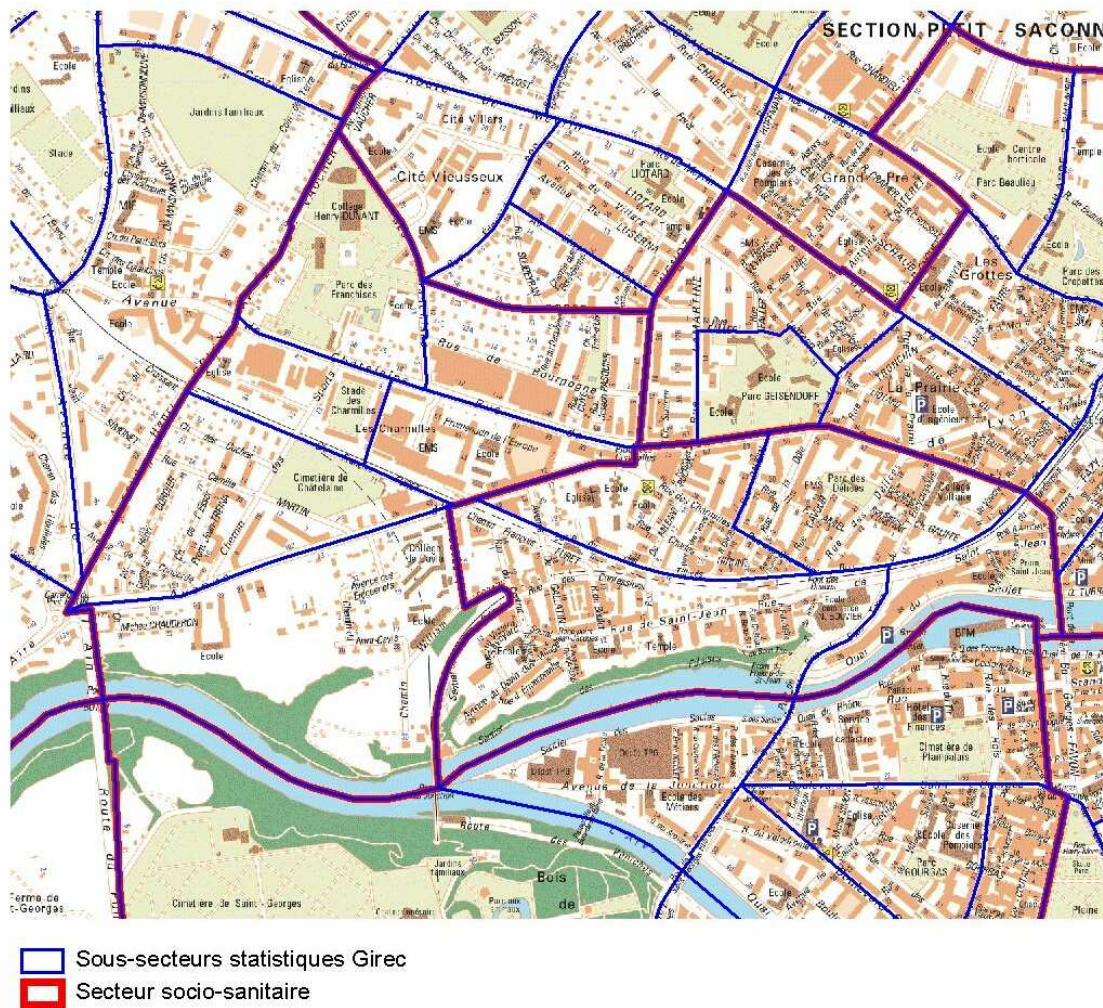
En croisant les données issues (1) des analyses statistiques, (2) d'une approche par repérages et (3) de l'observation morphologique de l'urbanisme et (4) sur les représentations mentales des personnes interviewées, et après discussion avec les équipes, **nous avons regroupé les 10 sous-secteurs statistiques en 6 « quartiers »**.

Pour ce qui concerne les explications sur le découpage en quartier, nous renvoyons aux rapports spécifiques.

Nous présentons ici quelques données sur *la population, l'emploi et le logement*, par sous-secteur GIREC et par « quartier » redessiné. Pour le secteur « Saint-Jean / Charmilles », que nous avons étudié en 2001, nous n'avons retranscrit ici ni l'explication du découpage par quartier ni un résumé l'analyse statistique. Dans l'annexe statistique du rapport « Saint-Jean / Charmilles » se trouvent les données par GIREC de plus de 60 variables socio-démographiques.

SECTEUR SAINT-JEAN / CHARMILLES 5 QUARTIERS	POPULATION		EMPLOIS		LOGEMENTS	
SEUJET						
SEUJET	1000		944		562	
LES DELICES		1000		944		562
LES DELICES	4376		671		2433	
LA DOLE	3777	8153	345	1016	2191	4624
ST-JEAN						
ST-JEAN	4781		611		1879	
		4781		611		1879
CAYLA						
CAYLA	984		169		446	
CAMILLE-MARTIN	2559	3543	182	351	1187	1633
LES CHARMILLES						
PARC-DES-SPORTS	341		49		124	
LES CHARMILLES	2544	2885	1338	1387	920	1044
LES FRANCHISES						
LES FRANCHISES	103		718		45	
LA BOURGOGNE	1869	1972	519	1237	1086	1131
TOTAL		22334		5546		10873

LA CARTE



Le secteur « Servette / Petit-Saconnex »

SERVETTE / PETIT-SACONNEX : 5 QUARTIERS

En croisant les données issues (1) des analyses statistiques, (2) d'une approche par repérages et (3) de l'observation morphologique de l'urbanisme et (4) sur les représentations mentales des personnes interviewées, et après discussion avec les équipes, **nous avons regroupé les 16 sous-secteurs statistiques en 5 « quartiers ».**

Pour ce qui concerne les explications sur le découpage en quartier, nous renvoyons aux rapports spécifiques.

Nous présentons ici quelques données sur *la population, l'emploi et le logement*, par sous-secteur GIREC et par « quartier » redessiné. Dans l'annexe statistique de chacun des 8 rapports de secteur se trouvent les données par GIREC de plus de 60 variables socio-démographiques.

Dans ce secteur, le découpage s'est effectué en tenant compte de l'équilibre démographique entre les quartiers. Il est à noter que le sous-secteur GIREC « Servette », malgré son nom, n'appartient pas à ce secteur socio-sanitaire, mais à celui des Grottes.

Le secteur socio-sanitaire est spécialement étendu. Cela explique pourquoi il semblerait que les différents intervenants sociaux n'arrivent pas à déployer leurs actions d'une manière homogène sur le territoire.

A la frontière des Grottes, les sous-secteurs « Grand-Pré » et « Chandieu » consitue un ensemble assez homogène ; le parc de Moillebeau complète cet ensemble, que nous dénommons « **GRAND-PRÉ** »

Dans un premier prolongement, les sous-secteurs de « Vermont », « Varembe » et « Les Genêts » constituent également un ensemble : « **VERMONT** »

De l'autre côté, le long de la route de Meyrin, puis de l'avenue Casai, les sous secteurs « La Forêt », « Le Bouchet » et le « Mervelet » se situent « logiquement » dans le prolongement les uns des autres. Nous nommons ce quartier « **LE BOUCHET** »

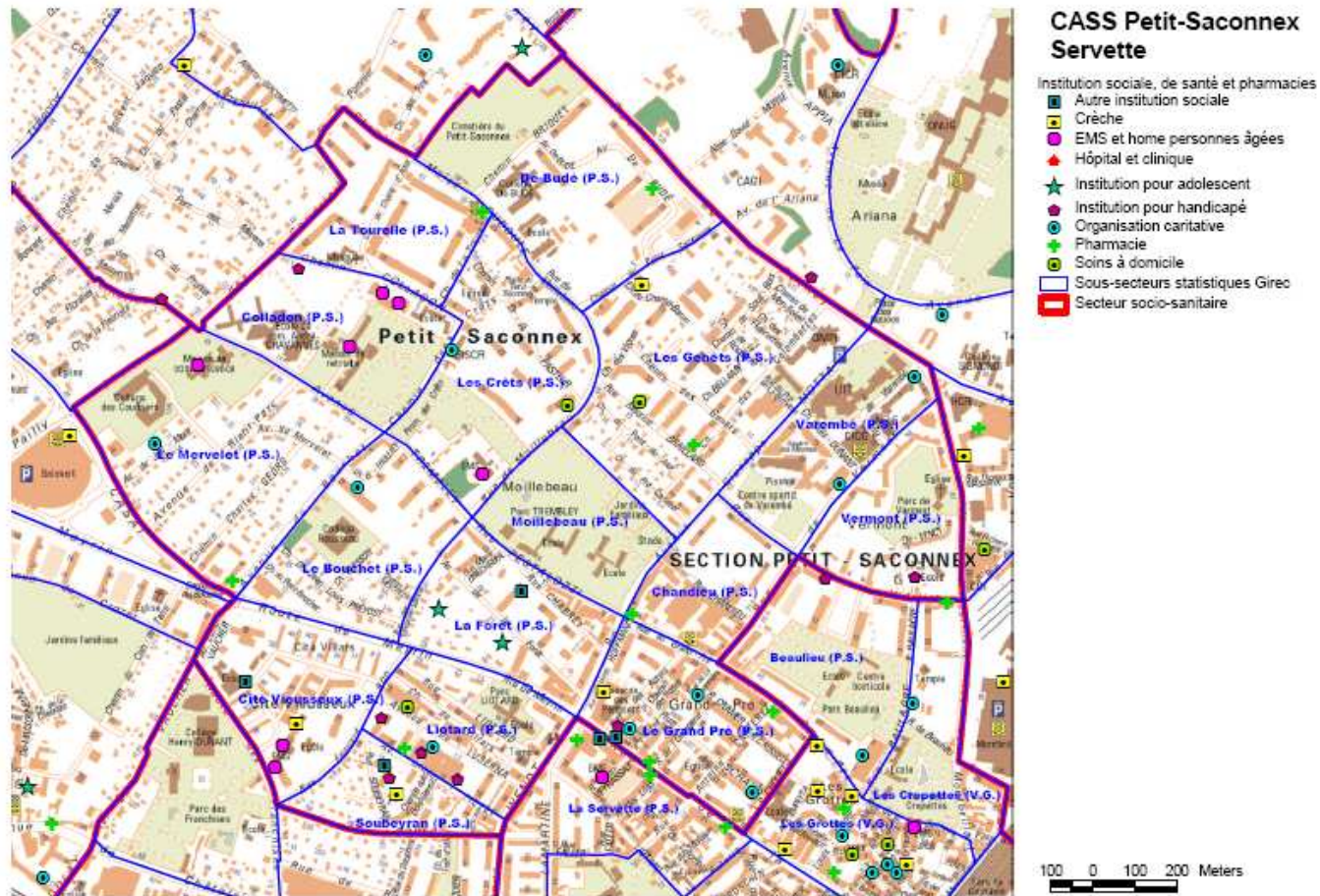
Dans leur prolongement, la nouvelle urbanisation du Petit-Saconnex forme un nouveau quartier, que nous nommons ici « **BUDÉ** » composé des sous-secteurs « De-Budé », « La Touelle », « Colladon » et « Les Crêts ». Les institutions d'action sociale devront faire face à l'arrivée d'une nouvelle population.

De l'autre côté de la route dans le prolongement de la Servette, les sous-secteurs « Cité Vieusseux », « Liotard » et « Soubeyran » forment un ensemble très différencié, que nous avons nommé « **VIEUSSEUX** ».

Ce secteur socio-sanitaire est quelque peu disparate. Un redécoupage pourrait être nécessaire pour rendre l'action sociale plus efficiente, afin de couvrir l'ensemble du territoire du secteur.

SECTEUR DE SERVETTE / PETIT-SACONNEX	<i>POPULATION</i>		<i>EMPLOI</i>		<i>LOGEMENTS</i>	
VERMONT						
VERMONT	1'204		90		746	
VAREMBE	355		1'116		199	
LES GENETS	2'672	4'231	478	1'684	1'117	2'062
BUDE						
DE-BUDE	1'132		425		673	
LA TOURELLE	2'999		261		1'593	
COLLADON	461		460		118	
LES CRETS	1'962	6'554	506	1'652	998	3'382
GRAND-PRE						
MOILLEBEAU	0		0		0	
CHANDIEU	1'456		665		853	
LE GRAND-PRÉ	4'225	5'681	497	1'162	2'543	3'396
LE BOUCHET						
LA FORET	2'245		188		1'057	
LE BOUCHET	1'071		500		328	
LE MERVELET	622	3'938	570	1'258	264	1'649
VIEUSSEUX						
CITÉ VIEUSSEUX	2'043		240		1'075	
LIOTARD	3'343		516		1'760	
SOUBEYRAN	1'354	6'760	133	889	529	3'364
TOTAL		27'164		6'645		13'854

LA CARTE



STATISTIQUES

Les statistiques : Le secteur CASS de Servette / Petit-Saconnex

Le secteur de Servette / Petit-Saconnex a enregistré une croissance démographique importante et supérieure à la moyenne entre 1990 et 2000 (7.1 / 3.7), combinée à un accroissement de la densité de population sur la même période (7.46 / 3.92). L'indice de densité des personnes actives occupées est très bas (26.82 / 77.58).

Population

- L'importante croissance démographique relevée pour la période 1990-2000 a été particulièrement forte dans le sous-secteur statistique « Soubeyran », où la population résidente a plus que doublé (+109.3%).
- La densité de population résidente est particulièrement marquée dans les sous-secteurs « Liotard » (303.91 / 110.78), « Le Grand-Pré » (283.67 / 110.78), « La Tourelle » (249.92 / 110.78) et « Soubeyran » (19343 / 110.78).
- En revanche, cinq sous-secteurs présentent un indice de densité de population résidente inférieur à 50 : « De-Budé », « Moillebeau », « Colladon », « Mervelet » et « Varembe ». Ces trois derniers abritent moins de 650 résidents et « Moillebeau » n'est pratiquement pas habité.
- La dynamique démographique entre 1999-2000 est plus faible que celle enregistrée en moyenne en Ville de Genève, en raison d'une faiblesse des mouvements et soldes migratoires et, de manière secondaire, des soldes naturels. Pour cette période, les sous-secteurs « Mervelet », « Colladon », « La Tourelle », « Les Genêts » et « Cité-Vieuses » présentent un solde démographique négatif.
- L'indice de vieillissement est plus élevé que celui prévalant en moyenne en Ville de Genève (130.9 / 114.4). Ce résultat est dû à la présence de 77.4% de résidents de 80 ans et plus dans le sous-secteur « Colladon » et à un indice supérieur à 200 dans les sous-secteurs « Chandieu » (254.5), « Vermont » (290.1) et « Cité-Vieuses » (224.6). Par contraste, l'indice de vieillissement est inférieur à 50 dans les sous-secteurs « Varembe » (44.4), « Les Genêts » (37.4) et « Soubeyran » (33.4). Globalement, d'importants contrastes d'âges sont relevés, avec une légère surreprésentation des moins de 20 ans et des plus de 50 ans.
- Le taux d'étrangers est identique à celui de la Ville de Genève (42.6 / 43.1). Il est toutefois marqué par des disparités avec un taux élevé d'étrangers dans les sous-secteurs « Varembe » (68.2) et « De-Budé » (67) tandis que « Cité-Vieuses » (16.2) et « Colladon » (10.8) sont majoritairement habités par une population suisse. Les euro-méditerranéens sont sous-représentés (15.3 / 18.5). Les origines surreprésentées sont les « autre Europe » (8 / 6.8) et les Asiatiques (5.1 / 3.4), avec un taux supérieur à la moyenne de permis de type « exempté » (12.1 / 6.4), ce qui dénote une forte proportion d'employés des Organisations internationales.

Logement

- L'indice de densité de logements est inférieur à la moyenne de la Ville de Genève (57.72 / 64.25) sauf dans trois sous-secteurs où il est supérieur à 100 : « Le Grand-Pré » (169.53), « Liotard » (160) et « La Tourelle » (132).
- Le parc immobilier se caractérise par une très faible proportion de bâtiments d'affectation mixte (20.7 / 43.1) et de petits logements de 1 et 2 pièces (42.7 / 53.7). Par contraste, on note une forte proportion de logements de 3 ou 4 pièces (49.6 / 38.4) ainsi que de villas (25.7 / 11.6). La proportion de villas est particulièrement élevée dans les sous-secteurs « Mervelet » (75.7), « Le Bouchet » (45.8), « Les Genêts » (40.7), « Les Crêts » (33.7) et « Soubeyran » (32.8).
- Le taux de logements subventionnés est supérieur à celui de la ville de Genève (10.6 / 7.7) et compte un quart de HBM (26 / 18.5). Les sous-secteurs dotés de taux de logements sociaux supérieurs à la moyenne sont « Soubeyran » (36.3), « Les Genêts » (35), « La Forêt » (28), « Le Bouchet » (22), « Le Mervelet » (20.1) et « Cité-Vieusseux » (19.8).
- Le parc immobilier est moins ancien que celui de la Ville de Genève dans son ensemble, avec un taux de logements construits avant 1946 très bas (15.5 / 39). La moitié des logements date des années 1947-1970 (50.9 / 35.4). Le sous-secteur « Soubeyran » compte 41.6% de logements récents, construits entre 1996 et 2000 (41.6 / 5.1).
- Le loyer moyen annuel par logement est légèrement plus bas que celui enregistré en Ville de Genève (12'118 frs. / 13'145 frs.). L'indice du loyer annuel moyen par pièce confirme cette tendance (3'271 frs. / 3'615 frs.), avec toutefois des différences entre sous-secteurs : au-delà de 4'000 frs. pour « Le Bouchet » et « Les Genêts », 1'525 frs. pour « Cité-Vieusseux ».

Emploi

- En général, l'indice de densité des personnes actives occupées est très bas (26.82 / 77.58). Seuls les sous-secteurs « Varembé » (85.85) et « Chandieu » (73.89) présentent un indice supérieur ou proche de celui prévalant pour la Ville de Genève (77.58).
- Le secteur offre une nette surreprésentation des personnes actives occupées dans les branches d'activités suivantes :
 - Santé et social (23 / 12.9), avec une concentration dans les sous-secteurs « Les Crêts », « Colladon » et « Liotard » ;
 - Education (12.8 / 8.5) avec des taux qui dépassent les 25% dans les sous-secteurs « Le Bouchet », « Colladon », « De-Budé », « Moillebeau » et « Vermont » ;
 - Industries manufacturières (8.2 / 5.1), principalement dans le sous-secteur « Chandieu », et plus faiblement « Cité-Vieusseux » et « Liotard ».

Petite et moyenne criminalité (DJPS - police genevoise)

L'indice annuel moyen de petite et moyenne criminalité pour la période 1997-2001 est moins élevé que celui pour l'ensemble de la Ville de Genève (53 / 78). Cette tendance est confirmée par sa valeur pondérée pour 100 habitants (3.14 / 4.5).

10. Rive Gauche

Le secteur « Champel »

CHAMPEL : 4 QUARTIERS

En croisant les données issues (1) des analyses statistiques, (2) d'une approche par repérages et (3) de l'observation morphologique de l'urbanisme et (4) sur les représentations mentales des personnes interviewées, et après discussion avec les équipes, **nous avons regroupé les 14 sous-secteurs statistiques en 4 « quartiers »**.

Pour ce qui concerne les explications sur le découpage en quartier, nous renvoyons aux rapports spécifiques.

Nous présentons ici quelques données sur *la population, l'emploi et le logement*, par sous-secteur GIREC et par « quartier » redessiné. Dans l'annexe statistique de chacun des 8 rapports de secteur se trouvent les données par GIREC de plus de 60 variables socio-démographiques.

SECTEUR DE CHAMPEL 4 QUARTIERS	POPULATION		EMPLOI		LOGEMENTS	
FLORISSANT						
LA FLORENCE	2'211		502		1'058	
EUGÈNE-PITTARD	405		147		206	
FLORISSANT	892		190		446	
KRIEG	1'484	4'992	1'021	1'860	979	2'689
LES CRÊTS						
LES FALAISES	1'495		1'437		642	
LES CRÊTS-DE-CHAMPEL	764		128		508	
LE BOUT-DU-MONDE	275	2'534	326	1'891	4	1'154
CONTAMINES						
PARC-BERTRAND	4'383		1'046		1'686	
CONTAMINES	2'286		326		1'494	
DE-BEAUMONT	861		579		461	
MALOMBRÉ	3'337	10'867	900	2'851	2'091	5'732
CHAMPEL						
CHAMPEL	3'162		624		1'819	
MIREMONT	3'403		1'359		2'011	
LA COLLINE	1'292		695		673	
BEAU-SÉJOUR	1'289	9'146	237	2'915	726	5'229
TOTAL		27'539		9'517		14'804

Le découpage en quartiers du secteur de Champel n'a pas posé de problèmes majeurs.

Le Parc Bertrand constitue à la fois un lieu de rencontre, un lieu de passage et un lieu de démarcation au centre du secteur. Dans la cartographie mentale des personnes interviewées, Champel est un secteur qui possède une certaine permanence.

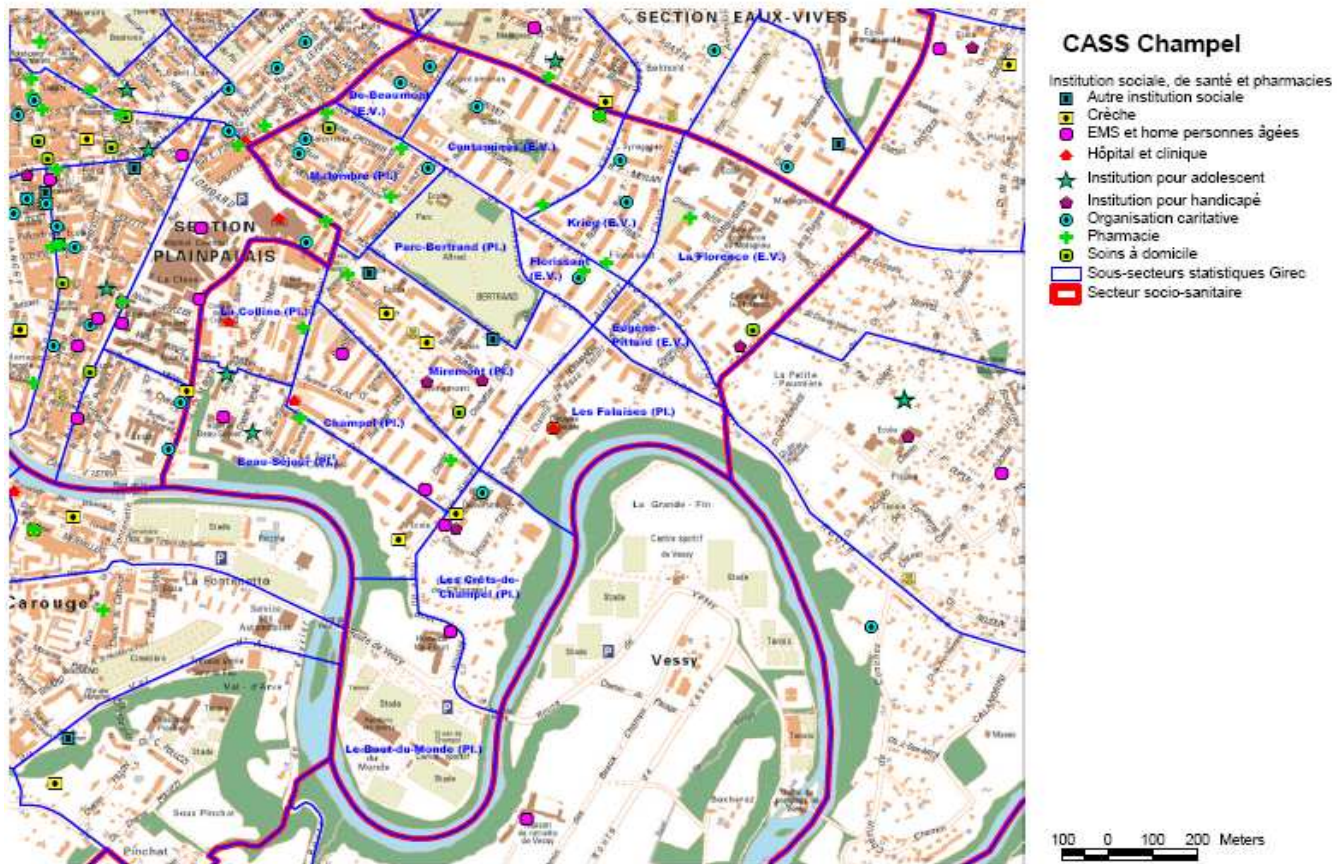
Le quartier de « **CHAMPEL** » proprement dit, entre l'Hôpital et le Parc Bertrand, est composé des sous-secteurs « Champel », « Miremont », « La Colline » et « Beau-séjour ».

Dans son prolongement, « **LES CRETS** » ou les « Hauts de Champel » regroupent les sous-secteurs « Les Falaises », « Les Crêts de Champel » et « Le Bout du Monde ».

De l'autre côté du parc, nous sommes à « **FLORISSANT** » dans les sous-secteurs de « La Florence », « Eugène-Pittard », « Florissant » et « Krieg ».

Enfin, au-delà de l'Avenue Krieg et en direction du Boulevard Helvétique, s'ouvre le quartier « **CONTAMINES** » dans lequel nous avons englobé le « Parc Louis-Bertrand », ainsi que les sous-secteurs de « De-Baumont » et de « Malombré ».

LA CARTE



STATISTIQUES

Le secteur de Champel présente deux traits caractéristiques par rapport à la Ville de Genève : un indice de vieillissement de la population nettement supérieur à la moyenne et un taux de personnes actives occupées inférieur. Ces traits illustrent le vieillissement de la population résidente ainsi que la faiblesse de l'activité économique de cette dernière.

Population

- L'indice de densité de population résidente est inférieur à la moyenne de la Ville de Genève (105.33 / 110.8) en dépit d'un taux d'accroissement de la population (4.5 / 3.7) et d'une variation de densité de population résidente (4.49 / 3.92) légèrement supérieurs aux moyennes genevoises, pour la période 1991-2000. L'augmentation de la densité de population a été principalement enregistrée dans trois sous-secteurs : « Les Falaises » (43.67), « La Florence » (17.54) et « De-Beaumont » (10.20).
- La dynamique démographique offre une particularité au plan de la natalité : la dynamique migratoire est alignée sur celle de la Ville de Genève mais le solde naturel est négatif (-23). Ce trait est particulièrement marqué dans le sous-secteur « Le Bout-du-Monde », qui perd 82 résidents entre 1999 et 2000, alors que les sous-secteurs « Malombré », « Miremont » et « Les Crêts-de-Champel » en gagnent chacun plus de 80.
- L'indice de vieillissement élevé (142.2 / 114.4) se traduit par une structure démographique où les 20-44 ans sont sous-représentés, parallèlement à une surreprésentation des 55 ans et plus (32.5 / 27). Ainsi, « Le Bout-du-Monde » compte 75% de résidents âgés de 80 ans et plus (c'est l'EMS), tandis que « Krieg », « Les Contamines », « La Colline », « De-Beaumont » et « Malombré » présentent un indice de vieillissement supérieur à 150.
- La proportion de citoyens d'origine genevoise est supérieure à la moyenne relevée en Ville de Genève (36.8 / 27.7). Ce taux est particulièrement important dans le sous-secteur « Le Bout-du-Monde » (notamment également en raison de l'EMS).
- Le taux d'étrangers est nettement inférieur à la moyenne en Ville de Genève (36.1 / 43.1), avec des disparités selon les sous-secteurs. Ainsi le pourcentage d'étrangers dépasse-t-il les 50% dans les sous-secteurs « Les Crêts-de-Champel » (69.1) et « Eugène-Pittard » (57). Parmi la population étrangère, on relève une proportion notable de Français (7.4 / 5.3), de personnes de la catégorie « autre-Europe » (8.6 / 6.8) et d'Américains (4.1 / 3.5). En revanche, le taux des personnes d'origine euro-méditerranéenne - particulièrement espagnole et portugaise - et de celles d'origine africaine est plus faible.

Logement

- La densité de logements est légèrement inférieure à la moyenne relevée en Ville de Genève (59.65 / 64.3).
- Le parc immobilier se distingue par une faible proportion de bâtiments d'affectation mixte (28.6 / 43.1) et de petits logements de 1 ou 2 pièces (39.9 / 53.7), au profit de grands logements de 5 pièces ou plus (20.7 / 7.9) et de villas (16.6 / 11.6). Il y a

toutefois des différences entre sous-secteurs : « Les Crêts-de-Champel », « Beau-Séjour », « Eugène-Pittard » et « La Florence » possèdent un taux de villas d'environ 30% tandis que « De-Beaumont », « Malombré » et « Florissant » présentent 40% et plus de bâtiments mixtes.

- Le taux de logements subventionnés est nettement inférieur à celui prévalant en moyenne en Ville de Genève (4.7 / 7.7), avec deux exceptions importantes : « Les Falaises » (38.9) et « La Florence » (13). On relève :
 - une proportion plus faible de HBM (12 / 18.5), principalement localisés à « Beau-Séjour » et « La Colline » ;
 - une proportion plus forte de HCM (18.8 / 9.9), localisés dans les sous-secteurs « La Florence » et « Les Falaises ».
- Le parc immobilier du secteur est récent. Près de la moitié a été construit entre 1961 et 1985 (49 / 31) et la proportion de logements anciens, construits avant 1960, est nettement inférieure à la moyenne en Ville de Genève (41.2 / 58.7).
- Le loyer moyen annuel par logement est élevé par rapport à celui enregistré en Ville de Genève (17'223 frs. / 13'145 frs.), ce qui est notamment dû à la proportion importante de grands logements. Indépendamment de la taille de ces derniers, l'indice du loyer annuel moyen par pièce reste nettement supérieur à la moyenne (4'196 frs. / 3'615 frs.). Il dépasse les 4'500 frs / pièce dans les sous-secteurs « Les Falaises », « Eugène-Pittard », « Florissant » et « Krieg ». Seuls « Les Crêts-de-Champel » offrent des logements dont la moyenne du loyer par pièce est inférieure à 2'500 frs.

Emploi

- Le secteur présente une faible proportion de personnes actives occupées, nettement inférieure à la moyenne en Ville de Genève (38.59 / 77.6). Seuls deux sous-secteurs comptent une densité de personnes actives occupées supérieure à la moyenne : « De-Beaumont » (115.80) et « Krieg » (102.10).
- Par rapport à la moyenne de la Ville de Genève, les personnes actives occupées sont proportionnellement :
 - surreprésentées dans les branches du commerce (23 / 15.3), des services aux entreprises et de l'immobilier (24.2 / 14.9) et des services de santé et du social (21.2 / 12.9) ;
 - faiblement présentes dans les autres secteurs d'activités, à l'exception de celui de la finance (12.9 / 13.8).

Petite et moyenne criminalité

Selon les statistiques de la police genevoise l'indice annuel moyen de petite et moyenne criminalité pour la période 1997-2001 est moins élevé que celui pour l'ensemble de la Ville de Genève (55 / 78). Cette tendance est confirmée par sa valeur pondérée pour 100 habitants (3.6 / 4.5).

Le secteur « Eaux-Vives »

LES EAUX-VIVES : 6 QUARTIERS

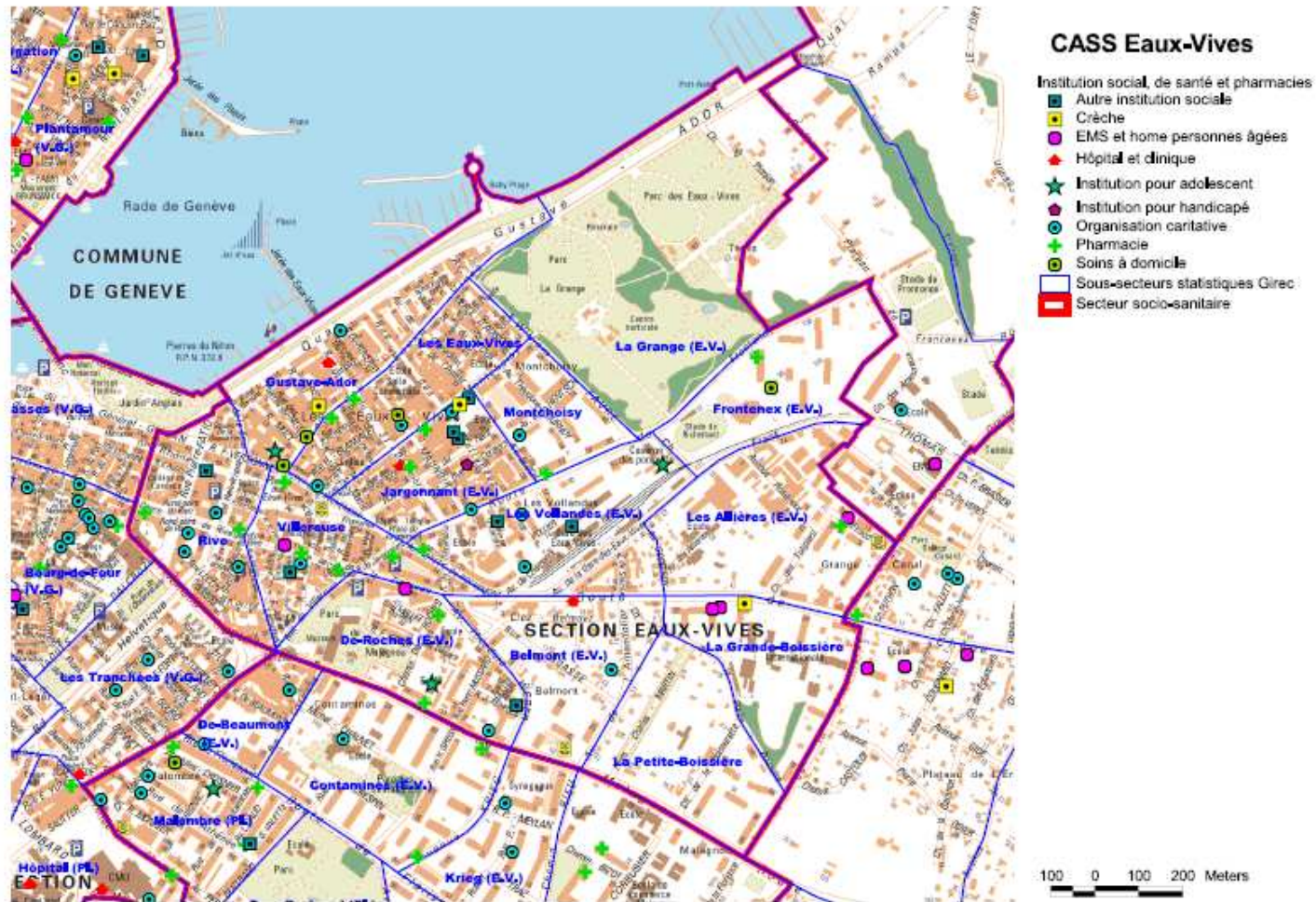
En croisant les données issues (1) des analyses statistiques, (2) d'une approche par repérages et (3) de l'observation morphologique de l'urbanisme et (4) sur les représentations mentales des personnes interviewées, et après discussion avec les équipes, **nous avons regroupé les 14 sous-secteurs statistiques en 6 « quartiers »**.

Pour ce qui concerne les explications sur le découpage en quartier, nous renvoyons aux rapports spécifiques.

Nous présentons ici quelques données sur *la population, l'emploi et le logement*, par sous-secteur GIREC et par « quartier » redessiné. Pour le secteur « Eaux-Vives », que nous avons étudié en 2001, nous n'avons retranscrit ici ni l'explication du découpage par quartier ni un résumé l'analyse statistique. Dans l'annexe statistique du rapport « Eaux-Vives » se trouvent les données par GIREC de plus de 60 variables socio-démographiques.

SECTEUR DES EAUX-VIVES 6 QUARTIERS	POPULATION		EMPLOI		LOGEMENTS	
RIVE						
RIVE	1104		4564		849	
VILLEREUSE	2208	3312	2050	6614	1318	2167
LES EAUX-VIVES						
GUSTAVE-ADOR	3178		1434		2043	
LES EAUX-VIVES	4398	7576	1817	3251	889	2932
MONTCHOISY						
MONTCHOISY	1730		99		1066	
JARGONANT	2298	4028	1031	1130	1817	2883
LES VOLLANDES						
LES VOLLANDES	1998		507		1262	
LES ALLIERES	2474	4472	715	1222	1177	2439
FRONTENEX						
LA GRANGE	93		66		13	
FRONTENEX	1121	1214	585	651	425	438
BOISSIERE						
DE-ROCHE	2332		732		1419	
BELMONT	1028		253		535	
LA GRANDE-BOISSIERE	860		873		332	
LA PETITE-BOISSIERE	1295	5515	1290	3148	497	2783
TOTAL		26117		16016		13642

LA CARTE



Le secteur « Jonction »

LA JONCTION : 4 QUARTIERS

En croisant les données issues (1) des analyses statistiques, (2) d'une approche par repérages et (3) de l'observation morphologique de l'urbanisme et (4) sur les représentations mentales des personnes interviewées, et après discussion avec les équipes, **nous avons regroupé les 8 sous-secteurs statistiques en 4 « quartiers »**.

Pour ce qui concerne les explications sur le découpage en quartier, nous renvoyons aux rapports spécifiques.

Nous présentons ici quelques données sur *la population, l'emploi et le logement*, par sous-secteur GIREC et par « quartier » redessiné. Dans l'annexe statistique de chacun des 8 rapports de secteur se trouvent les données par GIREC de plus de 60 variables socio-démographiques.

SECTEUR DE LA JONCTION 4 QUARTIERS	POPULATION		EMPLOI		LOGEMENTS	
LA BATIE –ST GEORGES						
SAINT-GEORGES	17	17	67	67	8	8
LA JONCTION						
LA JONCTION	1'684		462		1'042	
LA COULOUVRENIÈRE	1'977	3'661	2'701	3'163	1'229	2'271
ANSERMET						
LA QUEUE-D'ARVE	58		1'888		8	
GOURGAS	3'002		2'794		1'908	
ERNEST-ANSERMET	2'761	5'821	3'107	7'789	1'703	3'619
LES BAINS						
LES SAVOISES	2'592		1'043		1'544	
DU BOIS-MELLY	2'429	5'021	1'616	2'659	1'253	2'797
TOTAL		14'520		13'678		8'695

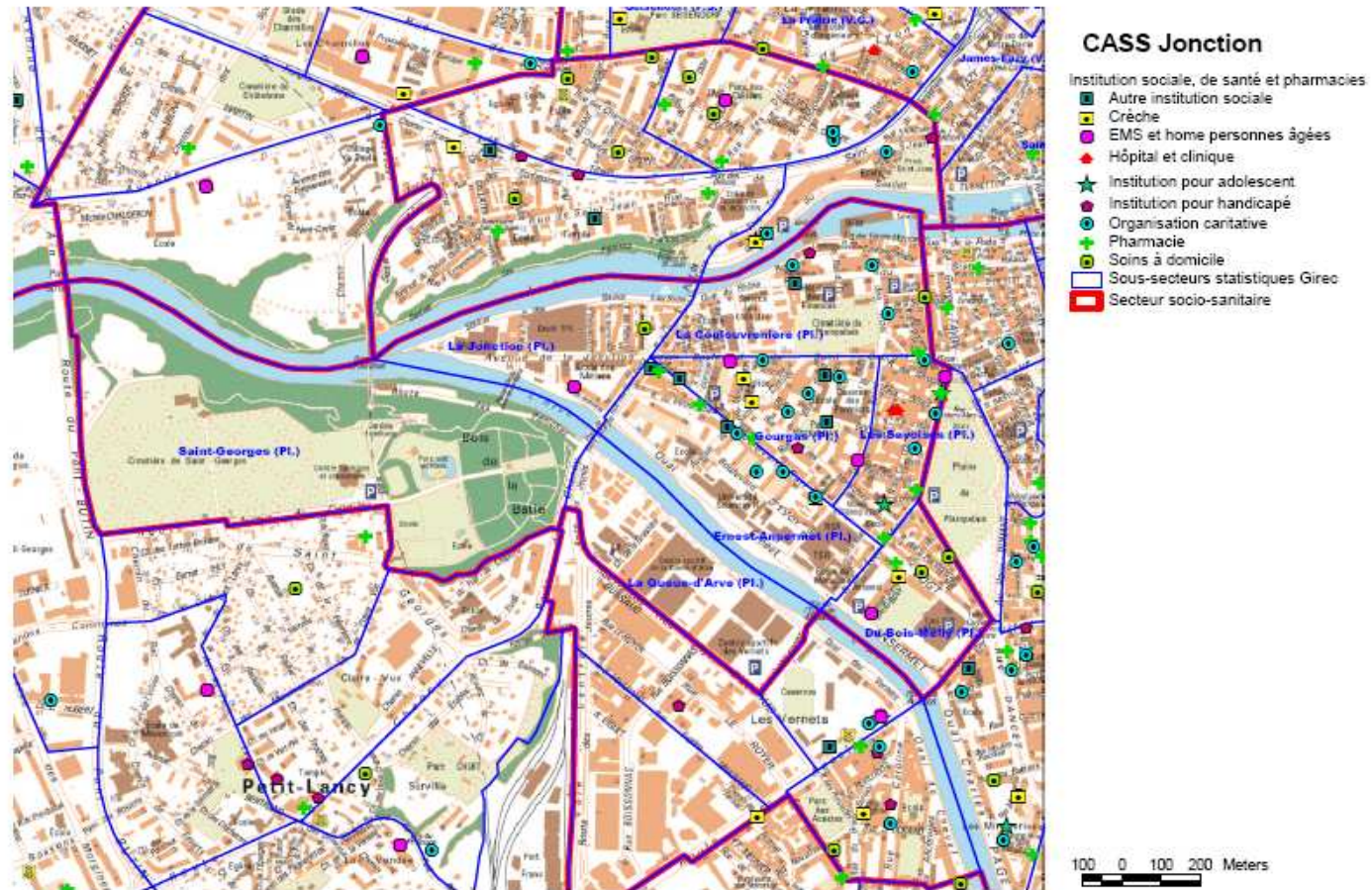
Dans le découpage des quartiers du secteur de la Jonction, nous avons pris à la fois le critère morphologique, ce qui nous a permis d'écartier un quartier, inhabité, que nous avons nommé « **LA BÂTIE – SAINT-GEORGES** », et le critère de l'équilibre démographique qui nous a fait diviser le reste du secteur en 3 quartiers.

« **LA JONCTION** » proprement dite s'étend le long du Rhône et regroupe les sous-secteurs de « La Jonction » et de la « Coulovrenière », soit de la pointe de la Jonction jusqu'à la rue de l'Arquebuse.

Bordé d'un côté par la Plaine de Plainpalais et de l'autre par la rue des Bains et le boulevard Carl-Vogt, les sous-secteurs « Les Savoises » et « Du-Bois-Melly », forment un ensemble homogène que nous avons dénommé « **LES BAINS** », puisque la renommée du quartier, autour de ses musées, commence à en faire un quartier à part entière dans le discours commun.

L'ensemble, de part et d'autre de l'Arve, que constituent les sous-secteurs « Gourgas », « Ansermet » et « La Queue d'Arve », que nous avons nommé « **ANSERMET** » est davantage sujet à caution. Un découpage en autant d'entité aurait été possible, mais aurait alors donné des quartiers trop petits. Peut-être qu'à la faveur d'un nouveau découpage, notamment en repensant les frontières avec le secteur de Plainpalais (qui comporte les Acacias), une meilleure solution pourra être trouvée.

LA CARTE



STATISTIQUES

Le secteur de la Jonction présente une moindre densité de population résidente (86.27 / 110.8) et de logements (52.36 / 64.3) que celles prévalant en moyenne en Ville de Genève, avec toutefois des disparités à l'intérieur du secteur.

On note un nombre extrêmement faible de résidents dans deux sous-secteurs statistiques (« Saint-Georges » et « La Queue d'Arve ») tandis que plusieurs autres présentent des indices de densité de population, de logements et d'activités nettement supérieurs à la moyenne (« Les Savoises », « Du-Bois-Melly », « Gourgas » et, de manière secondaire, « Ernest-Ansermet » et « La Coulouvrenière »).

Population

- Le secteur enregistre un très faible accroissement démographique entre 1990 et 2000 (0.8 / 3.7). Celui-ci se concentre dans les sous-secteurs « Du-Bois-Melly » (+18.7%) et « La Coulouvrenière » (+ 9.5%) tandis que le sous-secteur « La Jonction » a perdu 10% de ses résidents durant la même période.
- La dynamique démographique est alignée sur celle de la Ville de Genève – mouvements de population et soldes naturels et migratoires. Sur la période 1999-2000, les sous-secteurs « La Coulouvrenière », « Les Savoises », « Ernest-Ansermet » et « Gourgas » présentent un solde démographique significativement positif, dont la part migratoire est deux fois plus importante que la part naturelle, à l'exception de « Ernest-Ansermet » qui connaît un solde naturel proche de 0.
- L'indice de vieillissement est similaire à la moyenne (110.6 / 114), marqué par une nette surreprésentation des 20-34 ans (30.3 / 24.6) et une moindre proportion de 45-64 ans (20.8 / 24.4). Le sous-secteur « Ernest-Ansermet » se distingue par un indice de vieillissement très élevé (253.6), avec une très nette surreprésentation des résidents âgés de 60 ans ou plus (32.7 / 20.7). Deux autres sous-secteurs présentent un indice de vieillissement supérieur à la moyenne : « La Jonction » (137.1) et « Gourgas » (131.2).
- Le taux d'étrangers est semblable à la moyenne en Ville de Genève (43.8 / 43.1), à l'exception du sous-secteur « Ernest-Ansermet » où les étrangers sont sous-représentés (34.1). En général, on relève une proportion légèrement plus importante d'euro-méditerranéens (23.8 / 18.5), particulièrement de Portugais (10.8 / 7.4), et une plus faible proportion d'Asiatiques (1.9 / 3.4). Le sous-secteur « La Jonction » est particulièrement représentatif de cette situation.

Logement

- Le parc immobilier se distingue par une très forte proportion de bâtiments d'affectation mixte (56.8 / 43.1) et de petits logements de 1 ou 2 pièces (64.5 / 53.7). Cette mixité d'affectation des bâtiments est particulièrement significative dans les sous-secteurs « La Coulouvrenière » (73.9) et « Gourgas » (63.3) ; Par contraste, la proportion de bâtiments à usage exclusif de logement est supérieure à la moyenne dans les sous-secteurs « La Jonction » (67.9) et « Ernest-Ansermet » (58).
- Le taux de logements subventionnés est à peine plus élevé que la moyenne genevoise (9.1 / 7.7) et se trouve en proportion égale ou supérieure à la moyenne

dans les sous-secteurs « Du-Bois-Melly » (32.3), « La Coulouvrenière » (9) et « Gourgas » (9.1).

- La proportion de HBM est supérieure à la moyenne (25.3 / 18.5) et se concentre dans les sous-secteurs « Du-Bois-Melly » et « Gourgas ».
 - Les HLM sont localisés dans cinq sous-secteurs : « Du-Bois-Melly », « La Coulouvrenière », « Les Savoises », « Gourgas », « La Jonction ».
 - Le secteur ne compte aucun logement HCM.
- La proportion de logements anciens, construits avant 1960, est très forte (64.7.2 / 58.7). Près d'un tiers du parc immobilier a été bâti entre 1901 et 1920 (30.3 / 15.1), avec une proportion avoisinant les 50% dans les sous-secteurs « Les Savoises » (49.2) et « La Coulouvrenière » (48.2). On note que :
 - 14.9% du parc de logements du sous-secteur « Gourgas » datent d'avant 1900 ;
 - 60% de celui de « Ernest-Ansermet » des années 1961-70 ;
 - 30.5% de celui du sous-secteur « Du-Bois-Melly » de la période 1986-1995.
 - Le loyer moyen annuel par logement est assez bas (9'915 frs.) par rapport à celui de la Ville de Genève (13'145 frs.) et l'indice du loyer annuel moyen par pièce confirme cette tendance (3'151 frs. / 3'615fr.), avec une faible déviation standard. Aucun sous-secteur ne présente de loyer annuel moyen par pièce supérieur à celui enregistré en Ville de Genève.

Emploi

- La densité de personnes actives occupées est plus élevée que la moyenne (82.40 / 77.58), particulièrement dans les sous-secteurs « Gourgas », « Ernest-Ansermet », « Du-Bois-Melly », « La Coulouvrenière », « Les Savoises », et, secondairement, « La Queue-d'Arve ».
- On note une nette surreprésentation des branches d'activités de l'administration publique (23.2 / 5.5), de l'industrie (8.7 / 5.1) et des services aux particuliers (18.7 / 7.2), avec, toutefois, des différences marquées selon les sous-secteurs.
 - Forte proportion de personnes actives occupées dans la branche des industries manufacturières dans les sous-secteurs « La Jonction » (38.1) et « La Queue-d'Arve » (27.9).
 - Surreprésentation des branches d'activités de la construction, du commerce, de l'hôtellerie et des services immobiliers et aux entreprises dans le sous-secteur « Les Savoises ». « Du-Bois-Melly » compte près 30% des personnes actives occupées dans cette dernière branche.
 - 40% de personnes actives occupées dans la branche de l'administration publique dans les sous-secteurs « La Coulouvrenière » et « Gourgas ».
 - Surreprésentation de la proportion de personnes actives occupées dans les branches de l'éducation et l'enseignement dans les sous-secteurs « Du-Bois-Melly » (41.9) et « Ernest-Ansermet » (27.4).
 - Surreprésentation des activités de services aux particuliers dans le sous-secteur « Ernest-Ansermet » (52.3)

Petite et moyenne criminalité

Selon les statistiques de la police genevoise l'indice annuel moyen de petite et moyenne criminalité pour la période 1997-2001 est plus élevé que celui pour l'ensemble de la Ville de Genève (93 / 78). Cette tendance est confirmée par sa valeur pondérée pour 100 habitants (5.17 / 4.5). Le taux de petite et moyenne criminalité est particulièrement élevé dans le sous-secteur « La Coulouvrenière » (7.89).

Le secteur « Plainpalais / Acacias »

PLAINPALAIS : 5 QUARTIERS

En croisant les données issues (1) des analyses statistiques, (2) d'une approche par repérages et (3) de l'observation morphologique de l'urbanisme et (4) sur les représentations mentales des personnes interviewées, et après discussion avec les équipes, **nous avons regroupé les 17 sous-secteurs statistiques en 5 « quartiers »**.

Pour ce qui concerne les explications sur le découpage en quartier, nous renvoyons aux rapports spécifiques.

Nous présentons ici quelques données sur *la population, l'emploi et le logement*, par sous-secteur GIREC et par « quartier » redessiné. Dans l'annexe statistique de chacun des 8 rapports de secteur se trouvent les données par GIREC de plus de 60 variables socio-démographiques.

SECTEUR DE PLAINPALAIS / ACACIAS 5 QUARTIERS	POPULATION		EMPLOI		LOGEMENTS	
ACACIAS						
ACACIAS	3'987	3'987	1'234	1'234	2'520	2'520
LES VERNETS						
LES VERNETS	492		196		300	
LE ROYER	8		2'737		11	
BOISSONAS	126	626	2'402	5'335	59	370
LES BASTIONS						
HOLLANDE	528		4'201		325	
LES BASTIONS	0		0		0	
DE CANDOLLE	1'010		3'015		629	
PLAINE DE PLAINPALAIS	0	1'538	0	7'216	0	954
LA VIEILLE-VILLE						
RUES-BASSES	463		9'678		393	
CITE	1'385		4'206		964	
BOURG-DE-FOUR	1'382		2'912		1'148	
LES TRANCHEES	610	3'840	1'694	18'490	374	2'879
PLAINPALAIS						
LES PHILOSOPHES	2'089		2'809		1'711	
LES MINOTERIES	4'601		1'332		2'946	
LA CLUSE	7'628		2'229		5'193	
HÔPITAL	846		7'329		491	
LA ROSERAIE	1'227	16'391	256	13'955	802	11'143
TOTAL		26'382		46'230		17'866

Le secteur socio-sanitaire « Plainpalais / Acacias », qui comprend également la Vieille-Ville est un secteur vaste regroupant des quartiers assez différents. Dans le découpage, nous avons privilégié la morphologie et l'histoire urbaine, plutôt que l'équilibre démographique entre les quartiers.

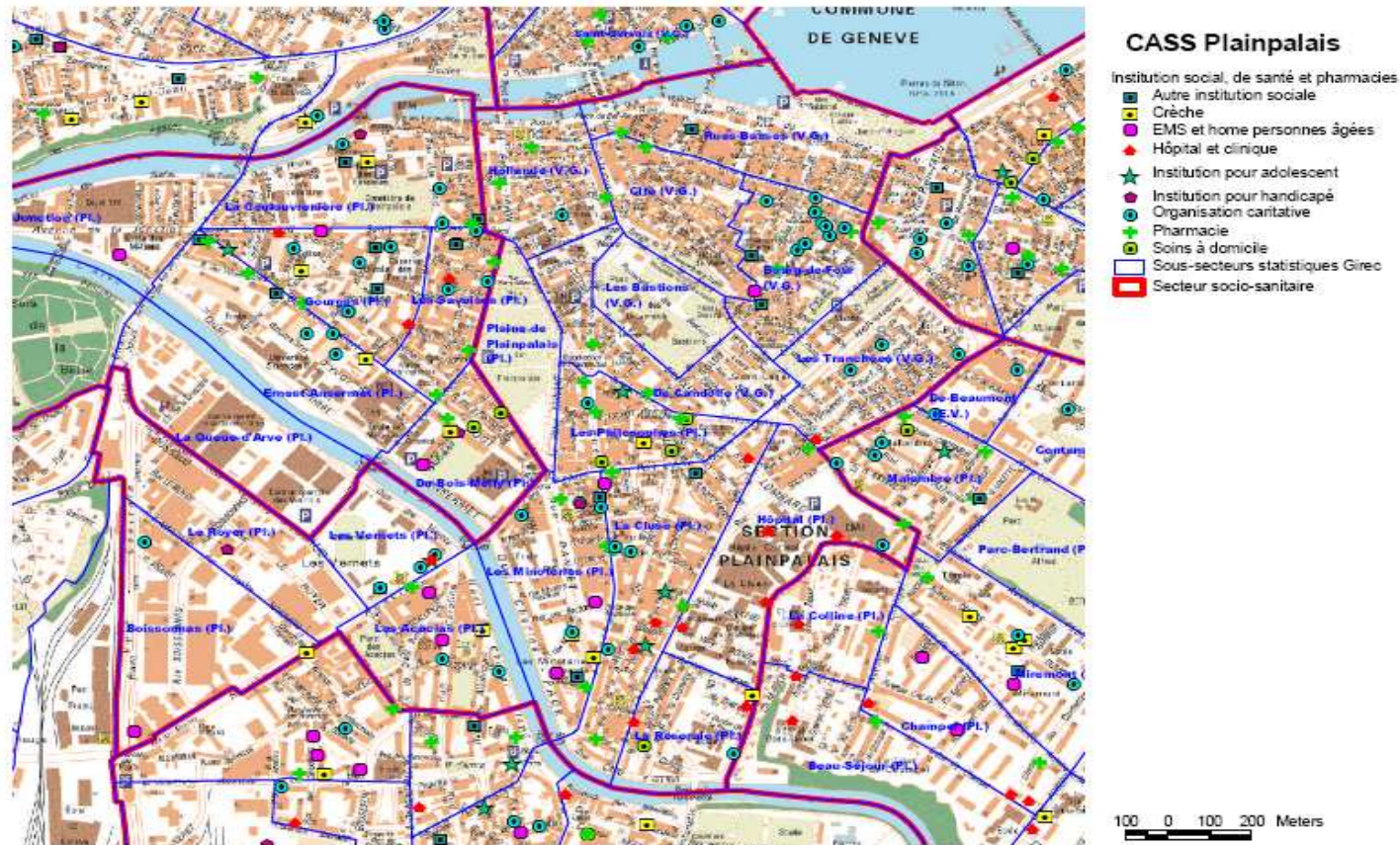
Le quartier de la « **VIELLE-VILLE** » regroupant « Les Rues-Basses », « Cité », « Boug-de-Four » et « Les Tranchées » est relativement homogène d'un point de vue architectural et social.

En remontant du Rhône au boulevard des Philosophes et en englobant l'espace compris entre « Les Bastions » et « La Plaine de Plainpalais », nous avons un quartier, d'un point de vue urbanistique assez homogène, mais peu peuplé et socialement assez diversifié. Les sous-secteurs « Hollande » (« quartier des Banques ») et « de Candolle » comprenant davantage de bureaux que de logements. Nous l'avons appelé « **LES BASTIONS** ».

Le quartier que nous avons nommé « **PLAINPALAIS** » se déploie de l'autre côté du boulevard des Philosophes jusqu'à l'Hôpital d'un côté et jusqu'à l'Arve de l'autre. Il regroupe les sous-secteurs « Les Philosophes », « Les Minoteries », « La Cluse », « Hôpital » et « Roseraie ». Il comporte plus de 16'000 habitants et plus de 13'000 emplois ; il est disproportionné et mériterait d'être redécoupé en deux quartiers distincts, en séparant les trois derniers sous-secteurs des deux premiers.

De l'autre côté de l'Arve, le quartier des « **ACACIAS** » (reprenant le seul sous-secteur « Acacias ») a été séparé du quartier de « **LES VERNETS** » qui regroupe, de l'autre côté de la route des Acacias, depuis les Vernets jusqu'à la route des Jeunes, les sous-secteurs « Les Vernets », « Le Royer » et « Boissonas ». Ce découpage serait peut-être également à revoir.

LA CARTE



STATISTIQUES

Le secteur de Plainpalais / Acacias présente une très forte densité moyenne de personnes actives occupées (193.80 / 77.58) tandis que les indices de densité de population résidente (112.93 / 110.8) et de logements (74.45 / 64.3) sont proches de ceux prévalant en Ville de Genève.

Population

- La densité moyenne de population résidente recouvre des disparités importantes entre les sous-secteurs statistiques. Les densités de population sont particulièrement élevées dans les sous-secteurs « Les Philosophes » (280.9), « La Cluse » (381.4), « Les Minoteries » (255.6) et « Les Acacias » (2658).
- Le secteur a connu une légère décroissance démographique entre 1990 et 2000 (moins 0.8 / 3.7), avec une dynamique démographique semblable à celle de la Ville de Genève, autant pour les mouvements migratoires que pour les mouvements naturels. Les sous-secteurs « La Cluse » et « Les Acacias » ont connu un solde démographique supérieure à la moyenne (+120) en 2000.
- L'indice de vieillissement est semblable à celui de la Ville de Genève (117.6 / 114.4). Cependant, la population résidente présente une nette surreprésentation des 20-34 ans (30.6 / 24.6) et une sous représentation des moins de 14 ans ainsi que des 65 ans et plus. L'indice de vieillissement est supérieur à la moyenne dans les sous-secteurs « Les Tranchées » (151.1), « Bourg-de-Four » (151.5), « La Roseraie » (139.7), « Hôpital » (134.3), « La Cluse » (126.9), « Les Minoteries » (150.5), « Les Vernets » (164.6). Il est particulièrement bas dans les sous-secteurs « Les Philosophes » (72.1) et « Boissonas » (30).
- Le taux de résidents célibataires dépasse les 50% dans les sous-secteurs « Cité », « Bourg-de-Four », « Les Philosophes » et « La Cluse ». Le taux de divorces dépasse les 11% dans trois sous-secteurs : « Bourg-de-Four », « Les Minoteries » et « Les Vernets ».
- Le secteur abrite un taux d'étrangers légèrement supérieur à celui de la Ville de Genève (45 / 43.1). Toutefois, les sous-secteurs « Hollande », « De-Candolle », « Bourg-de-Four » et « Hôpital » comptent une plus faible proportion d'étrangers que la moyenne (entre 36 et 39%). Au sein de la population étrangère on compte une proportion légèrement plus importante de résidents d'origine française - particulièrement dans les sous-secteurs centraux - et d'origine euro-méditerranéenne dans les sous-secteurs proches de l'Arve.

Logement

- Les densités de logements sont particulièrement élevées dans les sous-secteurs « Les Philosophes » (171.1), « La Cluse » (259.6), « Minoteries » (163.7) et « Les Acacias » (168).
- Le parc immobilier se distingue par une très forte proportion de bâtiments d'affectation mixte (61.7 / 43.1) – au-delà de 80% dans les sous-secteurs « Hollande », « Rues-Basses », « De-Candolle », « Les Philosophes » –, corollaire

d'une quasi-absence de villas (2.4 / 11.6), à l'exception du sous-secteur « La Roseraie ». La proportion de petits logements de 1 ou 2 pièces (64.5.2 / 53.7) est également prédominante, en particulier dans les sous-secteurs « Cité », « Bourg-de-Four » et « Les Vernets ».

- Le taux de logements subventionnés est inférieur à celui de la ville de Genève (5.9 / 7.7) et se compose de près d'un quart de HBM (24 / 18.5). Les sous-secteurs « La Cluse » et « Les Acacias » offrent le plus de logements subventionnés.
 - Les sous-secteurs « Les Vernets » et « Les Acacias » comportent le plus grand nombre de logements HBM.
 - Les sous-secteurs « La Cluse », « Les Philosophes », « Les Minoteries », « La Roseraie » comptent davantage de HLM.
- Le parc immobilier est relativement ancien, particulièrement dans les sous-secteurs « Hollande », « Tranchées », « De-Candolle », « Cité » et « Bourg-de-Four », qui comportent plus de 40% de logement construits avant 1900. Au total, 65.9 % des logements ont été construits avant 1960. Toutefois, les sous-secteurs aux alentours de l'hôpital ont connu d'importants programmes de reconstruction depuis le milieu des années septante.
- Le loyer moyen annuel par logement est légèrement plus bas que celui enregistré en Ville de Genève (12'826 frs. / 13'145 frs.). Toutefois, l'indice du loyer annuel moyen par pièce est plus élevé (3'763 frs. / 3'615 frs.) et dépasse 4'000 frs. dans les sous-secteurs « Rues-Basses », « De-Candolle », « Bourg-de-Four », « Hôpital ».

Emploi

- Le secteur présente globalement une très forte densité de personnes actives occupées (193.80 / 77.58). Celle-ci est particulièrement au-dessus de la moyenne dans les sous-secteurs « Hollande » (350.1), « Rues-Basses » (483.9), « De-Candolle » (301.1), « Cité » (350.5), « Bourg-de-Four » (242.67) et « Hôpital » (385.7).
- Par rapport à la moyenne de la Ville de Genève, les personnes actives occupées sont proportionnellement
 - surreprésentées dans la branche de la finance (22.1 / 13.8) – avec une concentration dans les sous-secteurs « Hollande », « Rues-Basses » et « De-Candolle » – et dans celle des services de santé et du social (16.3 / 12.9) – présence de l'hôpital dans un des sous-secteurs ;
 - faiblement présentes dans la branche des transports et communications (1.7 / 5.9).

Petite et moyenne criminalité

Selon les statistiques de la police genevoise l'indice annuel moyen de petite et moyenne criminalité pour la période 1997-2001 est plus élevé que celui pour l'ensemble de la Ville de Genève (94 / 78). Cette tendance est confirmée par sa valeur pondérée pour 100 habitants (5.91 / 4.5). Les sous-secteurs où l'indice annuel moyen de petite et moyenne criminalité est le plus élevé sont : « Rues-Basses », « La Cluse », « Les Minoteries », « Les Acacias » et « Les Philosophes ».

Pour conclure, Genève connaît relativement peu, en comparaison avec d'autres villes, de ségrégation spatiale et les différents secteurs socio-sanitaires de la Ville sont généralement confrontés aux mêmes types de problèmes et de ressources. Cependant, si nous entrons plus en profondeur dans le territoire, et si nous affinons nos analyses, nous rencontrons des différences importantes, justifiant des approches diversifiées, d'un quartier à l'autre, voire d'une rue à l'autre.

L'approche communautaire, en tant que politique sociale, a notamment pour fonction d'empêcher la ségrégation sociale dans l'espace. Il s'agit bien alors de lutter contre l'isolement et le « repli communautaire », induits par les conditions de logement ou par l'urbanisme, accentué parfois par le manque de ressources matérielles ou culturelles, et qui ont des conséquences très importantes en matière de santé et de qualité de la vie de l'ensemble de la population des quartiers.

Dans cette optique, l'action socio-sanitaire communautaire ne peut faire l'impasse ni d'une lecture pointue du territoire, ni de la *participation* - au titre de la prévention – aux débats portant sur les projets d'urbanisme des quartiers. La dimension socio-sanitaire des projets est souvent négligée et il apparaît comme prioritaire de stimuler, dans le réseau, cette perspective.

RESEAUX D'ACTEURS

Introduction méthodologique à l'approche « réseau »

ACTION COMMUNAUTAIRE ET GOUVERNANCE

Depuis que le concept a émergé, dans les années 70, l'*action communautaire* a – de par sa nature même - toujours fait appel à ce que l'on nomme aujourd'hui la *gouvernance démocratique*, et ceci au plus près des populations auxquelles elle s'adresse ; elle a été en quelque sorte à l'avant garde d'une *politique de proximité*, s'appuyant sur la *démocratie participative*.

L'action communautaire, comme le définit le site de la Ville de Genève (<http://www.ville-ge.ch/uac>) « s'actualise par des pratiques multiples et diversifiées », « visant à apporter une solution collective et solidaire à un problème social ou à un besoin commun ». Par définition, l'action communautaire peut être menée par différents acteurs sur le territoire de la *Commune*, et ne relève donc pas exclusivement de la prérogative publique.

Cependant, quand les pouvoirs publics mettent en place explicitement une *politique d'action sociale communautaire*, en formant sur le territoire des « *Unités d'action communautaire* », ils deviennent les *garants* de cette politique ; en d'autres termes, ils doivent s'assurer que les différentes problématiques du lien social sont couvertes et qu'elles le sont sur chaque portion du territoire ; c'est pour cela qu'ils ont besoin d'un outil pour poser le diagnostic leur permettant de prioriser certaines problématiques du lien social ou renforcer leur action sur certains quartiers. Ces rapports constituent une contribution à cette politique.

Si les problèmes diagnostiqués sont pris en charge par d'autres acteurs, tant mieux ! S'ils ne le sont pas, les Unités d'action communautaire ont alors la charge de mettre en place les actions susceptibles d'en apporter la résolution. En d'autres termes, le service social doit mettre en œuvre une politique à la fois complète, globale et cohérente sur l'ensemble de la Ville, mais subsidiaire quant à l'action.

Le service social ne pourrait pas ou ne devrait pas, si on admettait qu'il en eût les moyens, mener seul ces actions, sans contrevenir à l'esprit de gouvernance qui lui est essentiel. Ainsi, la *Direction*, pour ce qui concerne les actions transversales à la Ville, d'une part, les *Unités d'action communautaire*, pour ce qui relève des actions spécifiques aux quartiers d'autre part, doivent, comme elles l'ont bien compris, s'appuyer sur un ensemble d'institutions et de personnes engagées localement. Lorsqu'il n'en existe pas déjà, le Service doit susciter des réseaux de partenaires issus de la société civile, mais également d'autres services publics et parapublics.

La Ville de Genève possède une densité d'intervenants sociaux de proximité hors du commun. Presque dans tous les quartiers, de nombreuses personnes sont actives, soit professionnellement, soit bénévolement, dans le champ de l'action communautaire. Ces personnes se connaissent, se parlent et agissent en réseau lorsque c'est nécessaire. Selon les problématiques du lien social, selon les thématiques transversales jugées prioritaires,

selon les actions, enfin, l'action communautaire, comme nous la concevons, se doit de mettre en place, ou de renforcer quand elles existent, des coordinations et d'activer telle ou telle partie du réseau local.

Comme nous l'avons dit, l'action communautaire est un programme de lutte pour la santé et le bien-être de la communauté territoriale, orientée par une éthique de la *démocratie locale participative reposant sur des réseaux d'acteurs*. De l'individuel au collectif, de la citoyenneté passive à la citoyenneté active, elle remplit ainsi plusieurs fonctions :

- elle valorise des compétences individuelles et collectives, par l'activation de réseaux institutionnels, associatifs et / ou informels ;
- elle promeut l'accès à la citoyenneté sociale du plus grand nombre (et notamment des individus et des groupes marginalisés économiquement, socialement ou politiquement) ;
- elle offre, à travers ses réseaux d'acteurs, un cadre permanent et souple de prévention, voire de résolution de conflits locaux ;
- elle utilise les réseaux d'acteurs sociaux constitués comme les vecteurs de l'action sociale et sanitaire ; ceux-ci peuvent jouer, en amont, un rôle non négligeable en tant qu'agents de la promotion de la santé et de la qualité de la vie.

REPÉRAGE DES ACTEURS LOCAUX : QUATRE CHAMPS D'ACTION DE PROXIMITÉ

Pour que la gouvernance locale soit efficace, une connaissance précise des acteurs de terrain susceptibles d'être activés dans le réseau est exigée. C'est leur repérage que nous restituons dans les chapitres « Réseaux d'acteurs » de nos huit rapports de secteurs et que nous synthétisons dans ce présent rapport.

Méthodologiquement, afin de lister les *institutions et les personnes ressources* actives sur le territoire, nous avons distingué **quatre champs d'action de proximité**, parmi lesquels nous avons choisi la vingtaine de personnes ressources que nous avons interviewées :

- le champ socio-sanitaire : principalement autour du CASS (Hospice général, FSASD, notamment) ;
- le champ socioéducatif et socioculturel (les Maisons de quartier, les Centres de Loisirs, les ludothèques, notamment)
- le champ de l'associatif, notamment : les associations de quartiers, les associations de parents d'élèves, les associations culturelles, les associations caritatives, les associations de commerçants, les églises, etc. ;
- le champ de l'administration publique ou parapublique de proximité, notamment : dans les écoles primaires et secondaires (les enseignants, les psychologues et infirmières scolaires, les concierges), les travailleurs hors murs, les îlotiers, le personnel des institutions de la petite enfance ou du parascolaire.

MÉTHODES

Pour chaque secteur socio-sanitaire, nous avons constitué une liste, par champ d'action de proximité, et parfois par quartier, en nous appuyant sur :

- un *dossier de presse locale*, constitué d'articles de la *Tribune de Genève* et du *Courrier*, portant sur des faits et des mobilisations ayant eu lieu dans les quartiers ; l'objectif était de donner aux équipes le réflexe de repérer, dans la presse quotidienne, les personnes ressources émergeant dans le quartier, de sentir, au jour le jour, les « drames », les colères, les frustrations et mobilisations qui se manifestent dans le quartier et, de se construire, dans le moyen terme, une histoire subjective du quartier.
- la liste des *Institutions sociales et de santé* par secteur socio-sanitaire ; cette information exhaustive, basée sur le *Registre du commerce*, et recensée à l'adresse, permet d'appréhender le long des rues et des boulevards la densité du réseau potentiellement activable, des permanences aux établissements médico-sociaux, des pharmacies aux cabinets de physiothérapeutes ou de dentistes, etc.
- une liste de « *personnes ressources* » du quartier, recueillie auprès des « *entrepreneurs sociaux* » que nous avons interviewés.

LES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

Les entretiens avec les personnes ressources des secteurs socio-sanitaires ont joué, méthodologiquement, un rôle déterminant. Par ces entretiens semi-directifs, nous poursuivions plusieurs objectifs :

- repérer les personnes-clés du secteur (voire des quartiers que nous reformions à l'intérieur des secteurs) ;
- connaître leur perception des principales problématiques du lien social qui se posaient dans les quartiers ;
- connaître leur cartographie mentale du secteur, pour nous aider à redécouper des quartiers et à mettre au jour les « zones d'ombre » de l'action socio-sanitaire, celles qui échappent à la géographie des acteurs-clés ;
- accessoirement, pour les UAC qui débutaient, permettre aux collaborateurs en action communautaire qui assistaient aux entretiens, de présenter une nouvelle fois la nouvelle politique de la Ville en la matière, et d'évaluer ce que les interlocuteurs en savaient et en pensaient.
- reconstituer le réseau de proche en proche : après avoir contacté et interviewé un premier échantillon de personnes ressources, nous avons opté pour une méthode en grappe : il s'agit de demander aux premières personnes interrogées quelles seraient, à leurs yeux, les personnes les plus intéressantes à interviewer sur la vie de quartier et pourquoi. Cela revient à obtenir des « arbres » d'individus et à repérer un nombre limité de personnes ressources situées aux nœuds du réseau et selon leurs domaines de compétence.

Concrètement, les personnes ressources sont des « experts sociaux » : soit des « professionnels » ayant une connaissance par leur travail au sein d'une institution (des travailleurs sociaux, des animateurs, des intervenants en soins), soit des « amateurs » ayant une connaissance liée à leur expérience dans le quartier (habitants du quartier, parents d'élèves actifs dans des associations, initiateurs d'actions collectives, etc.). En fait, nous avons essayé de cibler par nos entretiens cette « expertise sociale » ; méthodologiquement, nous n'avons donc pas cherché à couvrir toutes les catégories de populations existantes.

Il est vrai que, de par notre choix, nous n'entrons pas directement en contact avec les populations les plus marginales, qui sont pourtant celles qui, d'une part, auraient le plus *besoin* d'une assistance socio-sanitaire et, d'autre part, auraient le plus de difficultés à s'organiser comme acteur collectif.

Nous avons accepté cette *limite méthodologique* en connaissance de cause. En premier lieu, en nous mettant à la place des conseillers en action communautaire, nous avons jugé prioritaire de commencer par décrire le quartier, en nous appuyant sur les *perceptions et les représentations de ses acteurs principaux*, ceux avec lesquels les travailleurs communautaires sont d'emblée susceptibles de collaborer ; cette démarche nous permettait également de décrire, *en partant des centres*, les réseaux en vigueur dans le quartier.

Par ailleurs, le travail *sur* (sociologique) *et avec* (travail social) les populations en voie de précarisation, de marginalisation - voire d'exclusion sociale - est celui qui demande le plus de permanence sur le terrain. Il s'agit de pouvoir approcher des personnes, dont la précarité n'est pas patente, et qui parfois la cachent, en espérant des jours meilleurs. Dans la conception que nous avons de l'action communautaire de proximité, ce sont les conseillers en action communautaire eux-mêmes qui ont pour mission d'approcher ces catégories sociales et de travailler *avec* elles ; les chercheurs n'en ont ni le temps ni les moyens.

Enfin, dans ce chapitre, nous nous intéressons aux réseaux d'acteurs sociaux, et non pas à l'intervention de réseau, ni à la description des réseaux primaires et secondaires (familles, voisinage, personnes - relais des représentants des institutions) qui sont tissés autour du « client » ou de l'ayant droit, dans une dialectique entre l'action individuelle et l'action communautaire. Plus précisément, si nous considérons que se construire un réseau de personnes référentes ou personnes-relais est inhérent au travail de tout acteur social ce n'est pourtant pas sur ce type de réseau que nous allons nous pencher dans ce chapitre.

Les relations quotidiennes et informelles qu'entretiennent les habitants du quartier ne sont pas décrites ici non plus (*cf. infra* chapitre sur les problématiques du lien social). Ces interactions jouent pourtant un rôle essentiel et ne sont pas à sous-estimer pour le travail collectif / de réseau. Elles constituent la trame des relations sociales et sont un baromètre de la convivialité effective dans le quartier.

Nous nous intéressons donc ici spécifiquement aux individus (habitants, commerçants, etc.), aux groupes (associations) et aux représentants des institutions dans et hors du CASS (FSASD, Hospice, îlotiers, EMS...) en mesure d'intervenir directement dans le champ social (ou dans l'espace public) dans le cadre de la *promotion* de la santé et de la qualité de la vie, ainsi que de la *prévention* de leur dégradation. Un ensemble d'acteurs institutionnels et associatifs dans les quartiers que nous qualifions plus loin de personnes ressources ou encore d' « experts sociaux ».

En effectuant ce travail sur les acteurs, les chercheurs ont toujours essayé de se représenter le travail de terrain qui fait le quotidien des collaborateurs en action communautaire.

Les collaborateurs en action communautaire sont des *fonctionnaires municipaux* et c'est ainsi que les autres intervenants locaux, qu'ils proviennent du secteur public ou privé, de l'institutionnel ou de l'associatif, les perçoivent. Pour la population le rapport au social est souvent d'abord le rapport à l'administration. Nous avons donc essayé, *dans un premier temps*, de restituer la perception de la population quant à ses *rapports à l'administration*, en posant la question lors de nos entretiens, indifféremment que la personne interviewée se situe dans le camp de l'administration ou, à l'inverse dans le champ associatif.

Comme, dans leur première conception, les Unités d'action communautaire devaient s'intégrer aux *Centres d'action sociale et de santé (CASS)*, le champ socio-sanitaire a été pour nous un objet d'attention particulière ; dans notre conception du réseau, *le CASS*, c'est-à-dire surtout l'Hospice général et la FSASD constituaient un des « nœuds centraux du réseau ». Nous synthétisons, dans *une deuxième section*, quelques points importants qui sortent de l'analyse des entretiens.

Nous avons demandé systématiquement à nos interlocuteurs ce qu'ils savaient de la réorganisation du Service social et ce qu'ils pensaient de la *mission des UAC*, du travail effectif des équipes dans leurs quartiers, et des pistes de réflexion et d'action qu'ils leur suggéraient d'emprunter. Nous donnons un résumé de leurs réponses dans une *troisième section*.

Enfin, nous présentons de manière indicative, dans des *tableaux synthétiques*, quelques uns des « acteurs » clés de chaque secteur, distingué selon le « champ » dans lequel ils agissent ; cette présentation est loin d'être exhaustive, mais elle permet à tout un chacun de se représenter quelles sont les personnes ressources qu'il faudrait mettre en réseau pour initier une action communautaire dans un quartier. Les collaborateurs en action communautaire pourront aisément compléter les tableaux en fonction de leur connaissance du terrain ; ils peuvent aussi, sur le même modèle, créer des tableaux d'acteurs spécifiques à un quartier (voire à un îlot) ou à une action.

Ces listes d'acteurs ont pour objectif principal de ne pas omettre des champs d'action du communautaire et de s'astreindre à une certaine systématité ; en tant que telles, elles ne permettent pas de comprendre précisément la configuration du réseau, c'est-à-dire les fréquences et la qualité des relations bi- ou multilatérales que chaque acteur entretient avec les autres acteurs ; elle ne met pas à jour non plus la structure hiérarchique spontanée du réseau, qui se met en place en fonction des questions à résoudre. L'analyse fine du réseau est indispensable à la mise en œuvre de toute action effective sur le territoire. Les collaborateurs en action communautaire ne peuvent pas en faire l'impasse. Ces tableaux ont pour fonction de les aider dans cette tâche.

Rapport à l'administration

La relation à l'administration est perçue généralement comme bonne par les associations.

L'administration, elle, a souvent le sentiment de ne pas avoir les moyens en ressources humaines et / ou en formation pour remplir au mieux sa mission. Les collaborateurs des CASS, par exemple, perçoivent leurs « clients », comme ils nomment généralement les ayants droits aux prestations sociales, comme subissant des situations personnelles

toujours plus complexes, perdant plus facilement pied et s'installant, complaisamment parfois, dans l'assistance.

En Ville de Genève

D'une manière générale, on peut noter que l'évolution des populations a entraîné celle de leurs rapports à l'administration :

- Meilleure information des personnes, que ce soit via les canaux officiels ou le bouche-à-oreille.
- Attentes : La loi sur l'aide à domicile et le renforcement du dispositif d'aide a renforcé les attentes de la population envers l'administration. Les prestations sont perçues comme un droit acquis. Mieux informées de leurs droits, les personnes les revendiquent et ont une attitude plus exigeante, voire vindicative. Le nombre de recours est en augmentation constante et on assisterait au développement d'une « culture d'assistance ».
- Dossiers plus complexes, en raison de situations toujours plus inextricables.
- Augmentation du nombre de jeunes adultes sollicitant de l'aide, qui requiert une approche plus créative.

Voici ce qui nous a été rapporté de saillant selon les secteurs :

- Populations à niveau socioculturel élevé : Le niveau élevé d'instruction de certaines populations du CASS (par exemple à Champel), ainsi que leurs profils socioculturels, colorent leurs relations à l'administration de caractéristiques particulières : bonne connaissance des prestations et de leurs conditions d'attribution ; difficultés à demander une aide financière coexistant avec des demandes vindicatives, teintées de frustrations. La collaboration de juristes s'avère nécessaire pour comprendre la situation de personnes qui jouissaient précédemment de bonnes situations sociales et / ou financières et à qui il reste encore parfois du patrimoine immobilier ou financier.

L'accès à l'administration s'est technicisé, ce qui rend l'accès aux droits plus difficile, et génère, pour les ayants droit, des frustrations qui peuvent déboucher sur des tensions, voire des agressions :

- Les *jeunes adultes* en manque de repères ont besoin d'informations sur le fonctionnement du système administratif et de conseils pratiques (remplir une déclaration d'impôts, relations avec les services de l'assurance chômage, etc.). Des interlocuteurs de l'Hospice Général jugent nécessaire d'instaurer auprès des populations concernées, et notamment auprès des jeunes adultes, une démarche explicative sur le fonctionnement de l'Etat en matière sociale. L'accompagnement vise à exposer en termes simples l'organisation et l'action étatiques, à présenter les critères d'assistance, ainsi que des bases de communication avec l'administration. Il permet aux gens de mieux s'orienter dans les rouages administratifs, de retrouver, ainsi, confiance et dignité et, dès lors, de mobiliser davantage leurs ressources personnelles.

- Les relations entre les membres de l'administration et les réseaux primaires sont imprégnées de tensions en raison de fréquentes incompréhensions des critères et limites d'intervention.
- Les collaborateurs des CASS perçoivent une montée de l'agressivité de leurs « clients ».

L'administration souvent est perçue par les associations et les citoyens qui cherchent à se mobiliser dans une action collective, comme inutilement bureaucratique, ce qui entraîne lenteurs, frustrations et découragement d'entreprendre des actions.

- Des organisations de la société civile critiquent un manque d'accessibilité de l'administration (obtention laborieuse de rendez-vous), de compréhension et de proximité à l'égard des réalités quotidiennes des habitants.
- Des services, contactés par des associations, ne poursuivent pas nécessairement les contacts et oublient de communiquer les résultats des démarches entreprises ; ou d'informer sur l'avancée du dossier ; les associations en ressentent frustration et lassitude.
- Bureaucratisation, contrôle des associations, perte d'efficacité : constatation que la part de gestion, du « rendre des comptes » (*accountability*) s'accroît beaucoup et est devenue très importante pour les associations. En conséquence, moins de temps peut être dégagé pour développer des relations, pour être sur le terrain, alors d'autres structures sont créées comme les TSHM ou encore les UAC, qui, de ce fait « démobilisent la société civile ».
- Insistance portée sur l'importance des liens interpersonnels dans le milieu associatif pour développer des projets ensemble, ce que ne permet pas toujours le caractère bureaucratique de l'administration.
- Les acteurs du champ socio-éducatif et culturel rencontrent souvent des difficultés administratives dans l'organisation d'événements publics : nombreuses autorisations à solliciter et à obtenir, tracasseries administratives. Celles-ci compliquent en particulier l'engagement de personnes bénévoles dont le soutien est sollicité pour les manifestations.

Le *volontarisme politique ou administratif* peut contribuer également à *démobiliser* l'action spontanée de la population.

- On a le sentiment d'être « envahi par des grandes fêtes imposées par les autorités ». Beaucoup d'argent est utilisé pour des projets qui « font du bruit » mais qui sont inefficaces en termes de lien. Des fêtes sont organisées et imposées sans concertation avec les habitants, ce qui entraîne des nuisances. « Des gens viennent de Londres par les *compagnies low cost*, juste pour faire la fête. »
 - Vieille- Ville : Disparition des commerces de proximité.

Le CASS et le réseau socio-sanitaire

Avant sa réorganisation, le Service social était l'un des vecteurs de l'action sociale individuelle. C'est pour cela que la collaboration avec le CASS (l'Hospice et la FSASD) était impérative.

De plus, dès leur mise en place, les Unités d'action communautaire devaient s'intégrer dans les Centres d'action sociale et de santé (CASS) et collaborer directement avec les administrateurs des CASS.

C'est principalement pour cette raison que le champ socio-sanitaire a été pour nous un objet d'attention particulier. Dans notre conception du réseau, le CASS, c'est-à-dire surtout l'Hospice général et la FSASD constituent un des « nœuds centraux du réseau ». Nous synthétisons ici quelques points importants qui sortent de l'analyse des entretiens sur ce champ d'action, secteur par secteur.

La loi sur les CASS de 2002 a apporté de *nombreuses tensions* parmi les professionnels, mais également dans le secteur associatif. Créer des Secteurs d'action sociale et de santé, et réunir les collaborateurs de différentes institutions dans un même lieu, le CASS, ouvrait deux logiques de l'action sociale : une approche fondée sur la spécialisation professionnelle, l'approche « métier », et une approche fondée sur une conception holiste de l'action socio-sanitaire. Une première crispation idéologique est née de cette tension entre les partisans du communautaire holiste et les partisans de la spécialisation professionnelle.

Une seconde tension est née de la séparation que la loi instaurait entre l'action individuelle, dévolue au canton, et l'action collective / communautaire, dévolue aux communes, sans que jamais une définition claire de ce que l'on entendait par individuel, collectif et communautaire ne soit précisément défini par le législateur. Bon nombre d'intervenants de terrain, qu'ils proviennent de l'administration ou du milieu associatif, ont jugé cette séparation non pertinente ; certains, tentés par le conservatisme, ont pris prétexte de ce flou conceptuel pour éviter de remettre en question leurs pratiques et d'entrer en relation avec les UAC.

Voici deux points, tirés des entretiens semi-directifs et illustrant notre propos :

- Les professionnels des CASS trouvent que le mariage des champs sociaux et sanitaires, réunis par la loi, reste difficile pour les collaborateurs respectifs des institutions. Ancrés dans leurs spécialités, ils ont le plus souvent des difficultés à promouvoir cette approche holiste dans leurs pratiques.
- Pour le milieu associatif à l'inverse, qui travaille dans un esprit d'intégration, entre le social et la santé, entre le collectif et l'individuel, la séparation ne fait pas sens.

De surcroît, le fait que les travailleurs sociaux de la Ville de Genève aient dû transmettre les dossiers de leurs « clients » à ceux de l'Hospice, croulant déjà sur leurs propres dossiers, et qu'ils aient également dû cesser de renforcer, à domicile, les démarches de la FSASD autour de personnes particulières n'a pas facilité les relations, au moment de la réorganisation du service, entre les collaborateurs des UAC et leurs collègues des CASS.

Il est vrai, parallèlement, que la loi sur l'aide à domicile et le renforcement du dispositif d'aide avaient depuis quelques années *multiplié les attentes de la population* envers l'administration et que la charge de travail avait beaucoup augmenté tant pour les collaborateurs de l'Hospice que pour ceux de la FSASD.

Plusieurs raisons rendent la collaboration, dans un réseau, problématique :

- *Charge de travail des collaborateurs et travail de réseau* : La collaboration s'avère difficile en raison de la charge de travail des personnels respectifs de chaque institution, qui effectuent déjà de nombreuses heures supplémentaires (HG, FSASD).

Même si les heures supplémentaires sont compensées, il n'est pas remédié à l'absence conséquente des collaborateurs. Toute sollicitation additionnelle, sur l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs, est donc vécue comme un « bénévolat » ce qui nuit à la motivation du personnel. Pour s'engager, celui-ci devrait avoir le sentiment que l'action collective le déchargera d'une partie du travail individuel.

- *Manque de volonté de collaborer* : Des doutes sont émis sur l'existence d'une réelle volonté institutionnelle de collaboration, le manque de temps servant de prétexte au peu d'empressement manifesté.
- *Pluridisciplinarité difficile* : Il est difficile de dépasser les querelles institutionnelles, de faire collaborer les institutions et d'instaurer une philosophie de travail centrée sur les besoins de la personne. La loi sur les CASS rencontre des difficultés dans la mise en œuvre des objectifs d'actions pluridisciplinaires et transversales, centrées sur les besoins des personnes. Rivalités institutionnelles, « chasses gardées » et manque de collaborations concrètes sont cités. Les méthodes et les moyens d'échange d'information entre partenaires et la répartition du travail (temps et tâches) devraient être formalisés.
- *Différences d'approche entre l'Hospice Général et la FSASD* : Les logiques d'assistance des deux institutions sont différentes.
 - Pour l'HG, l'octroi d'assistance à une personne est basé sur le revenu de l'ensemble de la famille / ménage (base collective).
 - La FSASD soigne une personne, indépendamment de son groupe familial (base individuelle). Elle touche majoritairement une population à domicile. Dès lors, elle a peu accès à d'autres publics, à l'exception de celui des consultations SMI.
 - Les dossiers communs aux deux institutions sont limités, bien que cette perception ne puisse être objectivée en raison d'utilisations différentes du même programme informatique.
- *Manque d'interdisciplinarité* : Les pratiques interdisciplinaires par les partenaires sont insuffisantes en raison d'une culture de la spécificité professionnelle, néfaste à la convergence entre métiers du social et de la santé, et de la diversité des employeurs, nuisible à l'efficacité.
- *Différences culturelles de rythme* : La notion d'urgence fait l'objet d'interprétations différentes. Selon les institutions, ce qui est urgent requiert une action dans les six semaines, dans la quinzaine ou dans l'heure... Ces différences créent des tensions dans la collaboration.

Des problèmes de coordination se posent d'un point de vue institutionnel :

- *Besoin d'un cadre formel de dialogue* : Pour pallier les difficultés de coordination des acteurs du CASS, un cadre réglementaire devrait formaliser les procédures de communication et l'élaboration de projets communs.
- *Rôle des administrateurs* : Ceux-ci rencontrent des difficultés en matière de reconnaissance de leur fonction et d'autorité sur les partenaires de la structure.

- *Dysfonctionnement du comité de gestion du CASS* : Le comité de gestion du CASS, qui devrait constituer un pilier de la structure et soutenir le travail de l'administrateur, ne remplit pas sa fonction : il n'émet que très rarement des propositions et des remarques critiques sur les prestations dispensées.
- *Réunions jugées improductives* : Les séances entre les partenaires du CASS, à tous les niveaux hiérarchiques, sont jugées à la fois improductives et superficielles. Trop de temps est consacré aux sujets accessoires d'organisation administrative (attribution de bureaux par exemple) au détriment de réflexions et de discussions de substance.
- *Inadéquation des locaux* : Mis à disposition par la commune, les locaux du CASS sont inadéquats : souvent exigus, dispersés sur plusieurs étages, ils sont peu propices aux rencontres informelles entre collaborateurs et ils sont inadaptés à l'accueil du public - confidentialité et sécurité du personnel.
- *Image du CASS* : Le CASS souffre d'une image dévalorisée en raison de sa mission exclusive en faveur de personnes en souffrance physique, mentale ou sociale (à l'exception de la consultation SMI). Une offre diversifiée, comme des cours de formation ou des activités diverses - à l'instar de ce qui existe en France - contribuerait à revaloriser son action et son image.

Le manque de centralisation et de standardisation des données complique absolument la coopération :

- *Banque de données partagée* : le CASS rencontre des difficultés à obtenir et à utiliser des données statistiques sur le quartier qui permettraient une meilleure connaissance des populations et de leurs besoins. L'ensemble des partenaires du CASS devraient disposer d'une base / banque de données, pour chaque quartier, comprenant des informations exhaustives sur les lieux et les personnes ressources ainsi que des données statistiques. Une fois cet outil constitué, il devrait être régulièrement actualisé. Il permettrait de dessiner les profils des populations résidentes, d'évaluer l'adéquation des ressources à disposition avec les besoins et de mieux éclairer et orienter l'action.

La place des UAC

Nous avons observé que l'arrivée dans les quartiers des UAC ne s'est pas effectuée sans une certaine réticence de la part des autres acteurs déjà investis dans le terrain :

- Certains collaborateurs des CASS, ayant perdu une force d'appui pour leur politique sociale individuelle, ont vu arriver les collaborateurs en action communautaire avec une certaine méfiance quand ils ne manifestaient pas ouvertement une certaine hostilité.
- Certains collaborateurs des Maisons de quartier, ont pu se sentir menacés par les nouveaux arrivants, et ils ont manifesté une indifférence polie, ou parfois une attitude un peu dédaigneuse.
- Les associations de parents d'élèves, ployant souvent sous une grande charge de travail répartie sur un nombre restreint de militants, ont le plus souvent vu d'un bon œil ces nouvelles forces vives arriver dans les quartiers. Les associations de quartiers et d'habitants, par contre, dont la mobilisation est portée par les mêmes

valeurs communautaires que celles défendues par les UAC ont été tentée d'analyser la mise en œuvre de la politique communautaire, comme une bureaucratisation et une récupération politique de la mobilisation spontanée des habitants autour d'enjeux urbanistiques ou de fêtes de quartiers.

Bref, le terrain était miné et le déminage, quartier par quartier, champ d'acteur par champ d'acteur, n'est pas encore totalement terminé. Il faut laisser du temps à l'inscription des travailleurs en action communautaire pour incorporer leur quartier et être incorporés par lui.

Aujourd'hui les doutes sur l'utilité de la politique communautaire semblent se dissiper, mais cela prend du temps. A l'image du curé de campagne ou du pasteur, le travailleur social communautaire n'est pas légitimé par la seule grâce de la fonction, mais par la reconnaissance dans la durée de son engagement auprès de la population.

Pour illustrer notre propos, voici quelques points saillants recueillis dans nos entretiens, dans les différents quartiers :

L'opportunité de la mise en place des Unités en action communautaire

- De nombreux acteurs sont *conscients des difficultés rencontrées par les UAC* au moment de leur mise en place. Ils reconnaissent volontiers que les collaborateurs en action communautaire n'ont pas eu la tâche facile.
- *Dissipation des doutes* : Les doutes initiaux sur la réforme se sont dissipés et son message en faveur d'une action collective apparaît bienvenu. La perception générale de l'UAC par les acteurs du champ socio-sanitaire est désormais plutôt positive.
- *Compréhension par les résidents du quartier* : Certains s'interrogent sur la compréhension de la mission du service municipal par les habitants du quartier.
- De nombreuses associations déplorent le *manque de contact avec les UAC* ; cette remarque est à relativiser selon les secteurs socio-sanitaires et les quartiers.
- *Valeur ajoutée* : le secteur possède un réseau actif et vivant, notamment en matière de coordination. A cet égard, la valeur ajoutée de l'UAC reste à définir.
- *Fonctionnement à améliorer* : Le fonctionnement adopté suite à la réforme mérite des améliorations. En règle générale, l'UAC élabore un projet et le soumet aux autres institutions du CASS, qui l'étudient et évaluent le degré d'implication qu'elles peuvent consentir. L'élaboration d'un projet qui, dès son origine, satisfierait aux missions et aux objectifs du plus grand nombre serait mieux adaptée.

Clarté de la mission des UAC

- *Définition plus précise du concept* : La création des UAC nécessite une consolidation de la définition de leurs missions, objectifs, méthodes et moyens d'action ainsi qu'une illustration des interventions possibles. Un besoin de clarification est particulièrement exprimé par des acteurs du champ socio-éducatif et culturel qui craignent des rivalités institutionnelles plutôt que des complémentarités, par ailleurs souhaitées, par exemple dans la promotion du réseau associatif.
- Certains partenaires des CASS relèvent que le cadre d'action et les missions des UAC ont été insuffisamment définis, dans la phase initiale de la réorganisation. Ce

flou a été préjudiciable à leur compréhension par les partenaires et les équipes. Une série de réunions a permis de remédier partiellement à cette situation.

- Pour de nombreux acteurs du champ socioéducatif et culturel également, le mandat des UAC ainsi que la mission et les moyens de ses personnels restent encore flous.
- La réforme du service social et la répartition des compétences entre les communes et le canton fait l'objet d'avis divergents :
 - Pour certains, elle est positive car elle consacre la possibilité d'un travail et d'une méthode basés sur la communauté et les réseaux. Elle a clarifié la distinction entre les missions de l'Hospice Général et celles des communes.
 - Pour d'autres, avec la création des UAC, la réforme segmente un même champ d'action professionnelle. L'intérêt d'un service communautaire « hors contexte » n'est pas compris pour la mise en œuvre de projets concrets.
 - Enfin, pour certains, l'idéal aurait été que l'UAC soit constituée avec des personnes détachées des trois unités (HG ; FSASD ; SSVG), plutôt que de dépendre des services municipaux.
- *Iniquité* : Une base commune d'action pour l'ensemble des UAC fait défaut. Ce manque génère des différences de pratiques entre les unités, selon les quartiers, et dès lors des inégalités et des iniquités dans le traitement des populations, dans les différents secteurs de la Ville de Genève.
- *Déséquilibre* : Certains quartiers sont perçus comme le parent pauvre du secteur socio-sanitaire, en raison d'un éloignement géographique du CASS.

La place dans le réseau est, comme on l'a vu, souvent perçue comme problématique, même lorsqu'elle n'est pas contestée.

- *Complémentarité des rôles au sein du CASS* : Le rôle des UAC au sein du CASS dans les activités communautaires de proximité est à consolider. Des complémentarités entre services d'aide individuelle et d'aide communautaire sont nécessaires, mais elles se dessinent avec peine. Les actions de l'UAC en matière d'information à la population, personnes âgées, jeunes, familles en difficulté, violence, constituent des atouts qui devraient être exploités pour identifier les potentielles actions communes.
- *Complémentarité avec les MQ* : La Maison de Quartier est un acteur central en matière d'animation sociale et culturelle. Un risque de redondance avec son action est identifié et des lignes directrices d'action sont nécessaires. « Les UAC participent aux projets des MQ, mais elles manquent encore de force de proposition », en dépit du fait que les équipes sont parfois décrites comme « *chouette, disponible, ouverte* ». Des projets communs sont souhaités pourvu qu'ils répondent à des besoins avérés et non à une demande de nature politique.
- A l'inverse, les missions de l'UAC et de la MQ risquent la redondance, voire la concurrence, si elles ne sont pas clarifiées. La MQ apparaît comme un lieu destiné à l'ensemble de la population tandis que l'UAC devrait apporter des réponses collectives à des problématiques récurrentes (sociales, économiques, etc.).

- Les associations de quartier ou d'habitants révèlent parfois une certaine réticence, arguant du fait que les gens préfèrent faire les choses eux-mêmes plutôt que de travailler avec les UAC qui n'habitent pas le quartier.

Les champs d'acteurs : tableaux par secteur socio-sanitaire

Tout au long de ce travail, nous avons notamment eu pour objectif de partir à la rencontre des *acteurs* du quartier, de ceux qui constituent le *réseau* institutionnel et associatif, véritable *ressource* pour l'action sociale et sanitaire. De plus, avec l'aide des équipes d'Unité d'action communautaire, nous avons recensé les réseaux potentiels ou actifs existant dans les sous-secteurs puis dans les quartiers. Enfin, notre recherche permettra aux collaborateurs en action communautaire de renforcer leur présence et leur visibilité dans le quartier.

Le réseau d'acteurs est une ressource incontournable. Travailler sur le terrain du communautaire signifie ainsi :

- Se faire son propre carnet d'adresses et ses propres notes de terrain.
- Connaître les structures politiques et administratives (Ville, Canton, Confédération), ainsi que leurs compétences et champ d'action ;
- Comprendre les missions et les cahiers des charges de chacun ;
- Intégrer les organigrammes et se tenir au courant de leur transformation ;

Nous présentons ci-dessous, dans 8 *tableaux synthétiques* (un par secteur socio-sanitaire), quelques uns des « acteurs » clés de chaque secteur, distingué selon en fonction du *champ d'action de proximité* dans lequel ils agissent.

Rappelons que cette présentation est indicative et donc, loin d'être exhaustive.

LE SECTEUR « GROTTES »

Champ socio-sanitaire	Champ socioéducatif et socioculturel	Champ associatif	Champ public et parapublic de proximité
<p>CASS Hospice général FSASD</p> <p>EMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résidence Fort – Barreau • Le Voltaire <p>Service médico-pédagogique</p> <p>Permanence médicale Permanence médico-chirurgicale de Chantepoulet</p> <p>Accueil de nuit de l'Armée du Salut</p> <p>Pharmacies</p> <p>Médecins</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe Médical des Grottes <p>Etc.</p>	<p>Maison de quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> • MQ des Asters • Pré en Bulle <p>Ludothèque (Servette et Grottes)</p> <p>Maison des Enfants</p> <p>Espace Quartier SSVG La Palette</p> <p>Club d'ainés</p> <p>Etc.</p>	<p>Quartier Contact</p> <p>Associations d'habitants</p> <p>Assoc. des Commerçants Assoc. des Habitants de Saint-Gervais Assoc. des Intérêts de Saint-Gervais Assoc. pour l'Animation des Grottes, Crochettes et Montbrillant Assoc. des Amis des Grottes Collectif Saint-Gervais</p> <p>Associations de parents d'élèves (écoles primaires et cycles d'orientation)</p> <p>Autres associations</p> <p>Arcade 84 Atelier Galiffe Atelier-Vie Carrefour Rue Genève Roule Quai 9</p> <p>Paroisse protestante de Montbrillant Paroisse catholique Saint-Nicolas</p> <p>Squats Etc.</p>	<p>Crèches, garderies et jardins d'enfants</p> <p>Ecoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignants • Concierges • Inspecteur <p>Cycle Collège</p> <p>Associations des restaurants scolaires (Geisendorf, Liotard, Saint-Gervais, Crochettes, Genêts et Grottes)</p> <p>GIAP</p> <p>Délégation à la Jeunesse</p> <p>Ilotiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • cantonaux • municipaux <p>Etc.</p>

LE SECTEUR « PÂQUIS »

Champ socio-sanitaire	Champ socioéducatif et socioculturel	Champ associatif	Champ public et parapublic de proximité
<p>CASS Hospice général FSASD</p> <p>EMS : • Résidence Notre -Dame</p> <p>Service médico-pédagogique</p> <p>Maison de l'Ancre (Hospice-Général)</p> <p>Outremangeurs anonymes et boulimie</p> <p>Permanence médicale Consultation unité de psychiatrie développement mental Consultation ambulatoire-Sec 4 Pâquis (HUG) Consultation toxicodépendants Navigation (HUG)</p> <p>Pharmacies</p> <p>Médecins Clinique dentaire de la jeunesse</p> <p>Etc.</p>	<p>Maison de quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> • MQ des Pâquis <ul style="list-style-type: none"> • Château-Bruyant • K-Do • la Traverse • Centre de Loisirs et de rencontres Grottes-Crochettes-Montbrillant • « Pré en Bulle » <p>Association des CréAteliers</p> <p>Ludothèque Pâquis-Sécheron</p> <p>Espace-quartier aîné-e-s</p> <p>Club d'aînés des Pâquis</p> <p>Etc.</p>	<p>Associations d'habitants Assoc. des habitants des Pâquis (SURVAP) Assoc. des Nouveaux Immeubles de Montbrillant (ANIM) Réseau Baby sitting « Louis » de l'ANIM</p> <p>Associations de parents d'élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pâquis-Centre • de Sécheron <p>La Rue est à vous Assoc. Aspasia Assoc. Espace 360 Assoc. Dialogai Assoc. des somaliens de Genève Assoc. culturelle du Cap-Vert Assoc. d'Usagers des Bains des Pâquis Associations sportives</p> <p>Paroisse protestante</p> <ul style="list-style-type: none"> • des Buis • de Saint-Gervais Pâquis <p>Eglise catholique romaine de la Sainte-Trinité</p> <p>Squats Etc.</p>	<p>Crèches</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carfagni-Pâquis • du Lac, • La Pirouette • Silmaril • des Morillons <p>Garderies et jardins d'enfants de l'EIG</p> <p>Ecoles publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignants • Concierges • Inspecteur <ul style="list-style-type: none"> • Châteaubriand • Pâquis-centre • de Zurich • de Sécheron <p>Ecole Montessori Nations Cycle d'Orientation de Montbrillant Collège de Sismondi</p> <p>GIAP Cuisines scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • de Sécheron • des Pâquis <p>Bibliothèque municipale des Pâquis</p> <p>Délégation à la Jeunesse</p> <p>Ilotiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • cantonaux • municipaux <p>Etc.</p>

LE SECTEUR « SAINT-JEAN / CHARMILLES »

Champ socio-sanitaire	Champ socioéducatif et socioculturel	Champ associatif	Champ public et parapublic de proximité
<p>CASS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hospice • FSASD <p>Immeuble avec infirmerie du Seujet</p> <p>EMS</p> <p>Service médico-pédagogique</p> <p>Permanence médicale</p> <p>Pharmacies</p> <p>Médecins</p> <p>Etc.</p>	<p>Maison de quartier</p> <p>L'Abri</p> <p>Etc.</p>	<p>Forum St-Jean / Charmilles</p> <p>Associations d'habitants</p> <p>Associations des parents d'élèves</p> <p>Autres Associations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil de nuit de l'Armée du Salut • Association démocratique des travailleurs portugais de Genève • Atelier Galiffe • Contacto Latino • Culture de quartier • Groupe citoyen pour la sauvegarde de la Poste • Kultura • Trialogue • UPA • UPCGe <p>Paroisses</p> <ul style="list-style-type: none"> • protestante • catholique <p>Squats Etc.</p>	<p>Crèches</p> <p>Garderies et jardins d'enfants</p> <p>Ecoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignants • Concierges • Inspecteur <p>Cycle d'Orientation de Cayla</p> <p>Collège</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nicolas Bouvier • Voltaire <p>GIAP</p> <p>Cuisines scolaires</p> <p>Délégation à la Jeunesse</p> <p>Ilotiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • cantonaux • municipaux <p>Etc.</p>

LE SECTEUR « SERVETTE / PETIT-SACONNEX »

Champ socio-sanitaire	Champ socioéducatif et socioculturel	Champ associatif	Champ public et parapublic de proximité
<p>CASS Hospice général FSASD Consultation pour nourrissons (SMI)</p> <p>EMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Franchises • Les Tilleuls • Fondation Reposa • Maison du Petit-Saconnex • Les Lauriers • Résidence Colladon <p>Service médico-pédagogique Centre de Jour pour adolescents de Dumas</p> <p>Foyer de la Servette (Astural) Foyer des Franchises</p> <p>Permanence médicale</p> <p>Pharmacies</p> <p>Médecins Cliniques dentaires Etc.</p>	<p>Maison de quartier des Asters</p> <p>Centre de Loisirs des Franchises, Villars et Vieusseux</p> <p>Ludothèque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petit-Saconnex, • Servette-Grottes • Franchises « La Marelle » <p>Espace quartier aîné-e-s</p> <p>Clubs aîné-es des Asters, Clubs des aîné-es de Vieusseux L'Oasis</p> <p>Etc.</p>	<p>Associations d'habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association des habitants de la Forêt • Association des habitants du Mervelet • Association des habitants Rod-Soubeyran • Association des intérêts du Petit-Saconnex, de la Servette et du Grand-Pré • Groupement des intérêts de Vieusseux-Villars-Franchises <p>Associations de parents d'élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> • des Genêts, de Trembley, du Petit-Saconnex, de Liotard, de Vieusseux-Franchises, Balexert, Geisendorf <p>Autres associations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association VIRES • Ecole des Parents • Association point d'Eau • Centre Camarada • Groupe d'Accueil de requérants d'asile de la Servette. <p>Associations sportives</p>	<p>Crèches, garderies et jardins d'enfants de Montbrillant, les Gais-Minois la Providence la petite Maisonnée Espace de Vie enfantine des Asters Garderies Asters-X Belle Switzerland SA le Chat Botté les Frimousses Atelier de petits à la Toupie Espace enfants Camarada</p> <p>Ecoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignants • Concierges • Inspecteur <ul style="list-style-type: none"> • Ecoles des Genêts • du Vidollet • de Trembley • du Petit-Saconnex • de Budé, • des Crêts, • de Liotard • de Vieusseux • des Franchises <p>Ecole la Petite Arche (Fondation Ensemble) <i>.I.</i></p>

LE SECTEUR « SERVETTE / PETIT-SACONNEX » (SUITE)

<i>Champ socio-sanitaire</i>	<i>Champ socioéducatif et socioculturel</i>	<i>Champ associatif</i>	<i>Champ public et parapublic de proximité</i>
		<p>Eglises Paroisse protestante Servette-Vieuxseux, Petit-Saconnex Paroisse de Montbrillant Eglise unifiée de la Pentecôte de Genève Centre chrétien de Genève, Cure catholique Communauté Romaine catholique de langue anglaise Mosquée Fondation culturelle islamique Squats Etc.</p>	<p>Cycle</p> <ul style="list-style-type: none"> • de Budé • des Coudriers <p>Collège</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rousseau • André Chavanne <p>GIAP Restaurants scolaires Délégation à la Jeunesse</p> <p>Ilotiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • cantonaux • municipaux <p>Etc.</p>

LE SECTEUR « CHAMPEL »

Champ socio-sanitaire	Champ socioéducatif et socioculturel	Champ associatif	Champ public et parapublic de proximité
<p>CASS Hospice général FSASD Consultation pour nourrissons (SMI)</p> <p>EMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Bruyères • Val Fleury <p>Villa Les Crêts (HUG)</p> <p>Foyer de Jour L'Oasis</p> <p>Service médico-pédagogique</p> <p>Permanence médicale</p> <p>Pharmacies</p> <p>Médecins Cliniques dentaires</p> <p>Etc.</p>	<p>Maison de quartier de Champel</p> <p>Le Chalet</p> <p>Ludothèque Le Corbusier</p> <p>Cité Universitaire</p> <p>Espace-quartier</p> <p>Club d'ainé-e-s</p> <p>Foyer du Velours (handicap psychique)</p> <p>Etc.</p>	<p>Associations d'habitants Associations des intérêts de Champel</p> <p>Associations de parents d'élèves des écoles enfantines et primaires de Champel et Malagnou du Cycle d'Orientation de la Florence</p> <p>Associations sportives</p> <p>Paroisse protestante Champel Malagnou Paroisse catholique Sainte-Thérèse Synagogue Hekhal Hanes Eglise orthodoxe russe de Genève</p> <p>Etc.</p>	<p>Crèches Garderies et jardins d'enfants Espace de Vie Infantile de Champel, Dent de Lune, du Bout du monde, de Bertrand, Garderies et jardins d'enfants : Le Manoir, Les papillons, Le pipotin, Les prés verts</p> <p>Ecoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignants • Concierges • Inspecteur <ul style="list-style-type: none"> • Contamines • des Crêts de Champel • Peschier <p>Ecole Mosaic Ecole Montessori Cycles d'Orientation la Florence Ecole de commerce Emilie-Gourd HEDS Le Bon Secours Conservatoire de Musique Associations des restaurants scolaires Champel et Florissant-Malagnou</p> <p>GIAP Délégation à la Jeunesse</p> <p>Ilotiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • cantonaux • municipaux <p>Etc.</p>

LE SECTEUR « EAUX-VIVES »

Champ socio-sanitaire	Champ socioéducatif et socioculturel	Champ associatif	Champ public et parapublic de proximité
<p>CASS Hospice général FSASD Consultation pour nourrissons (SMI)</p> <p>EMS :</p> <p>Service médico-pédagogique</p> <p>Service Santé Jeunesse Service de protection de la jeunesse</p> <p>Permanence médicale</p> <p>Pharmacies</p> <p>Médecins Cliniques dentaires</p> <p>Etc.</p>	<p>Maison de quartier des Eaux-Vives</p> <p>Le Crad'EAU</p> <p>Ludothèques</p> <p>Club d'aînés</p> <p>Etc.</p>	<p>Coordination de quartier</p> <p>Associations d'habitants</p> <p>Association des parents d'élèves</p> <p>Vestiaire du CSP Vêt'shop de la Croix-Rouge Conseil des anciens de Genève Point d'eau, rive gauche</p> <p>Paroisses protestante et catholique des Eaux-Vives Centre juif Beth Habad Centre islamique de Genève</p> <p>Etc.</p>	<p>Crèches, garderies et jardins d'enfants</p> <p>Ecoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignants • Concierges • Inspecteur <p>Cycle Collège</p> <p>Associations des restaurants scolaires</p> <p>GIAP</p> <p>Délégation à la Jeunesse</p> <p>Ilotiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • cantonaux • municipaux <p>Etc.</p>

LE SECTEUR « JONCTION »

Champ socio-sanitaire	Champ socioéducatif et socioculturel	Champ associatif	Champ public et parapublic de proximité
<p>CASS Hospice général FSASD Consultation pour nourrissons (SMI)</p> <p>Immeuble avec infirmerie</p> <p>EMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résidence des Arénières • Résidence Ansermet <p>Service médico-pédagogique</p> <p>Permanence médicale</p> <p>Pharmacies</p> <p>Médecins</p> <p>Etc.</p>	<p>Maison de quartier de la Jonction</p> <p>Ludothèque de Plainpalais</p> <p>Bibliothèque de la Jonction</p> <p>Arcade des sages-femmes</p> <p>Espace-quartier aîné-e-s</p> <p>La Salle à Manger</p> <p>Café des Parents</p> <p>etc</p>	<p>Associations des habitants de la Jonction Association des Commerçants</p> <p>Associations des parents d'élèves de la Jonction</p> <p>Maison des Associations</p> <p>Intermed Jonction</p> <p>Paroisse protestante Paroisses Catholiques de Sainte-Clotilde et Sant-Boniface</p> <p>Squats ?</p> <p>Etc.</p>	<p>Crèches, garderies et jardins d'enfants Edmond Kaiser. La Jonction la Nichée, le Mille Pattes Espace de vie Infantine du Mail garderies et jardins d'enfants : Le Cerf-Volant</p> <p>Ecoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignants • Concierges • Inspecteur <ul style="list-style-type: none"> • Plantaporrêts • Cité-Jonction • du Mail • Carl-Vogt. <p>Conservatoire Populaire de Musique Associations des restaurants scolaires des Plantaporrêts et de Carl-Vogt</p> <p>GIAP</p> <p>Délégation à la Jeunesse</p> <p>Ilotiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • cantonaux • municipaux <p>Etc.</p>

LE SECTEUR « PLAINPALAIS / ACACIAS »

Champ socio-sanitaire	Champ socioéducatif et socioculturel	Champ associatif	Champ public et parapublic de proximité
<p>CASS Hospice général FSASD Consultation pour nourrissons (SMI)</p> <p>Immeuble avec infirmerie des Minoteries</p> <p>EMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arc en ciel <p>Foyers de Jour</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Oasis, • Les Caroubiers <p>Service médico-pédagogique</p> <p>Permanence médicale</p> <p>Pharmacies</p> <p>Médecins Cliniques dentaires</p> <p>Etc.</p>	<p>Maisons de quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> • des Acacias • de Plainpalais • du Chaussecocq <p>L'Abri</p> <p>Atelier de l'enfant</p> <p>Ludothèque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vieille-Ville • Plainpalais <p>Discothèque municipale des Minoteries</p> <p>Bibliothèque municipale de la Cité</p> <p>Club des aîné-es de Plainpalais</p> <p>Espace-quartier</p> <p>Etc,</p>	<p>Coordination Plainpalais</p> <p>Associations d'habitants Collectif des Acacias 2000 Association des habitants de la Cité et de la Vieille-Ville Association de la Vieille-Ville Association des zones piétonnes et rues résidentielles Collectif des Minoteries Association des habitants Vivre aux Violettes Association commerçante des Acacias Groupe pour le réaménagement du parc des Acacias</p> <p>Associations des parents d'élèves de Plainpalais de Vieille-Ville des Allobroges du CO Aubépine</p>	<p>Crèches, garderies et jardins d'enfants Espace de Vie Infantile : de la Roseraie, des Sources, Mail-Allobroges Crèche de Plainpalais, des Acacias Garderies et jardins d'enfants : le Cheval à bascule. L'Arlequin La Madeleine des enfants</p> <p>Ecoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignants • Concierges • Inspecteur <ul style="list-style-type: none"> • Allobroges • Saint-Antoine • Hugo-de-Senger • Micheli-du-Crest • des Minoteries • de la Roseraie • de Ferdinand-Hodler <p>Cycle de l'Aubépine Collèges Calvin et Candolle Université</p> <p>Associations des restaurants scolaires GIAP Etc.</p>

LE SECTEUR « PLAINPALAIS / ACACIAS » (SUITE)

Champ socio-sanitaire	Champ socioéducatif et socioculturel	Champ associatif	Champ public et parapublic de proximité
		<p>Autres associations Comité « Ne touche pas à ma poste » Association Mine de riens Association SOS futures mères Association Carrefour-rue Association Caritas Association Trajets Chaperon rouge Associations sportives Association Pluriels Association Appartenances Accueil familial Pro Juventute Juris Conseil Junior</p> <p>Paroisses catholiques : Sainte-Claire, Sacré-Cœur, Saint-Esprit, Saint-François COTMEC Paroisse protestante de l'Arve Mission intérieure de L'Eglise nationale protestante Paroisse luthérienne Paroisse hispanique Paroisse lusophone Paroisse francophone et centre social Synagogue Beth Yaacov Centre Bouddhisme Association de bienfaisance islamique de Genève Squat : Rhino ... Etc.</p>	<p>Délégation à la Jeunesse</p> <p>Infor-Jeunes</p> <p>Ilotiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • cantonaux • municipaux <p>Etc.</p>

CONCLUSIONS

Nous avons commencé par une *étude-pilote* sur les secteurs de Saint-Jean / Charmilles, d'une part et des Eaux-Vives, d'autre part. Dans le cadre d'une étude-pilote, la méthodologie n'est, par définition, pas donnée d'avance. Nous avons dû la construire au fur et à mesure que nous prenions possession du terrain. C'est dire que l'adéquation entre la méthodologie de recherche et ce que nous étions censés trouver nous a préoccupé du début à la fin, en nous obligeant à ajuster en permanence nos positions théoriques et nos choix méthodologiques.

Nous avons choisi de donner aux futurs travailleurs sociaux communautaires une description la plus large possible de leur champ d'action, une image globale du puzzle de l'action communautaire de proximité dans leur secteur CASS. L'objectif est de leur permettre, en meilleure connaissance de cause et en fonction des priorités du Service et des potentialités du réseau local, de décider de cibler leur action sur l'une ou l'autre des pièces du puzzle.

Les questions concernant la santé - au sens strict du terme - sont celles qui sont les mieux connues du personnel des CASS, que ceux-ci travaillent pour le SSVG, pour l'Hospice général ou pour la FSASD. Travaillant sur la base de dossiers individuels, le personnel des CASS (notamment les assistants sociaux et les infirmières) possède la connaissance la plus intuitive de ce qui pourrait être entrepris en fonction de populations-cibles ou en activant des réseaux primaires et secondaires des « clients » des CASS.

Les travailleurs communautaires disposent auprès de leurs collègues d'une masse d'information et d'une accumulation d'expérience d'une très grande richesse. Cependant, ces informations et ces expériences sont morcelées du fait même de l'approche individuelle, ainsi que de la spécialisation et de la division du travail. Une des tâches prioritaires des travailleurs communautaires, quelle que soit l'évolution des CASS que l'on sait aujourd'hui menacés, est d'appréhender ces informations et expériences sous le prisme de l'action communautaire.

Nous l'avons vu, la promotion de la santé va de paire avec la promotion de la qualité de la vie. Sur ce second plan, les CASS, de par leur ancrage institutionnel et leurs missions actuelles sont peu informés et les travailleurs sociaux peu sensibilisés. En milieu urbain, et notamment dans une ville relativement riche comme Genève, il apparaît prioritaire, pour le travail communautaire, de comprendre les mécanismes et les incidences du *développement local*, c'est-à-dire les questions liées à l'urbanisme et aux conditions de logement, d'une part, aux conditions de vie, d'autre part. Les transformations dans ces domaines induisent un *stress* important pour les individus, les groupes (d'âge, d'origine, etc.), ainsi que pour les relations de voisinage. Ce stress constitue un déterminant fondamental de la santé et de la qualité de la vie ; l'état des relations de voisinage permet également de saisir le potentiel de ressources à disposition des travailleurs communautaires dans le quartier. C'est pourquoi, il est très important de suivre au quotidien l'actualité locale, et de bien comprendre quels sont les enjeux principaux du quartier et ses principaux acteurs.

Parallèlement, à notre travail sur les problématiques du lien social, nous avons donc cherché à mettre en évidence les *potentialités du réseau* dans chaque quartier et sous-quartier des secteurs CASS. Nous avons établi l'importance de considérer les réseaux à partir de quatre champs d'acteurs de proximité (le champ socio-sanitaire, autour des CASS ; le champ socioéducatif et socioculturel, autour des Maisons de quartier et des Centres de

Loisirs ; le champ associatif, dont une partie importante est issue de l'extension et de la formalisation des réseaux de voisinage ; et le champ public et parapublic de proximité).

Très vite, nous nous sommes aperçus que les Unités d'action communautaire arrivent dans un environnement social particulièrement riche et dense. Le nombre, la qualité, la diversité, la proximité des intervenants (institutionnels ou non) travaillant déjà, en réseaux, sur le terrain est important. Dans ce contexte, l'enjeu pour les conseillers en action communautaire reste sans aucun doute de se faire connaître, puis reconnaître comme acteurs importants et permanents du réseau.

Leur ancrage dans les CASS, où se dirigent individuellement les clients des services sociaux, et l'expérience accumulée par le SSVG durant de nombreuses années a constitué, dès leur mise en place, de l'avis général, leur *spécificité*. Cette position aurait pu leur permettre de connaître plus rapidement et de valoriser ainsi les contributions des réseaux primaires (familles) et secondaires (voisinage) des clients de la FSASD et / ou de l'Hospice, tout en facilitant, quand c'était souhaitable et possible, l'articulation de ces réseaux les uns aux autres. Leur arrivée a généralement été ressentie positivement par les autres acteurs du réseau ; mais cela n'a pas réussi à décloisonner les logiques institutionnelles et, cette mission de relais n'a jamais pu être pleinement accomplie.

Aujourd'hui, que le Conseil d'Etat a conçu le projet de disloquer l'action sociale et la santé, de supprimer les Centres et les fonctions d'administrateurs de CASS (sans en référer au législateur, alors que l'ensemble de cette politique est inscrite dans la loi), la question de savoir s'il est préférable ou non que les Unités d'action communautaire soient situées dans les mêmes locaux que la FSASD et / ou l'Hospice général devra se poser de manière différente. Quelle que soit la réponse qui sera apportée à cette question, l'intérêt pour chaque quartier de posséder un lieu d'accueil ouvert et convivial qui regrouperait les différents services de l'administration au niveau local reste important. En tant que guichet unique, ce lieu rapprocherait les administrés de l'administration, qu'ils percevraient alors comme plus cohérente, plus efficace et plus accessible ; par ailleurs cela renforcerait la mise en oeuvre des politiques de proximité, en facilitant les rencontres entre les acteurs institutionnels et les autres acteurs-clés des quartiers.

Tout au long de cette recherche, nous avons privilégié la systématique et la cohérence méthodologique à l'exhaustivité des résultats obtenus : en effet, d'une part nous avons cherché à constituer l'architecture générale de la collecte et de l'accumulation d'information sur le long terme (combinaisons des approches « de repérage », sociopolitique, statistiques sociodémographiques, statistiques socio-sanitaires internes et externes) ; d'autre part, cette recherche doit être comprise comme une première pierre posée sur le terrain de l'action communautaire de proximité : le terrain étant par nature en évolution permanente, seuls les travailleurs communautaires devront actualiser et compléter les données que nous leur fournissons, en fonction principalement des impératifs de leur action.

Comment apprécier les fondements théoriques de ce travail à l'aune de l'évolution récente de la politique genevoise :

- *L'approche holiste des problématiques, qui fait le cœur de l'action communautaire se trouve renforcée.* Le nouveau Conseil d'Etat du Canton de Genève, élu en novembre 2005, a décidé de séparer ce qui était le Département de l'action sociale et de la santé (DASS) en deux départements distincts : le Département de l'emploi et de la solidarité (DES), d'une part, et le Département de l'économie et de la santé (DES), d'autre part. Pour le Canton, la santé et le social relèvent désormais de deux administrations ; de plus, c'est la conception même que l'on se fait de la santé et de

l'action sociale qui est essentiellement modifiée : la politique de la santé n'est principalement conçue que dans sa dimension économique, comme production et consommation de soins, dont les coûts sont à maîtriser ; la politique de l'emploi a, quant à elle, pour objectif d'éviter que des individus ne « tombent à l'assistance » et vise prioritairement la réinsertion des « exclus ». Dans le cadre universel posé par le Canton, le socio-sanitaire, et la conception holiste qui le sous-tend, ont disparu. A la charge des Communes, donc de la Ville de Genève, de relever seules le défi du communautaire, en valorisant la qualité de la vie sociale comme critère de la santé individuelle et collective des leurs habitants.

- Dans le cadre du développement local, la promotion de la santé et de la qualité de la vie doit reposer sur un *réseau social dense et structuré*. D'un point de vue institutionnel, le nouveau découpage cantonal, laisse seules les communes en charge du développement communautaire ou du développement durable local ; le développement durable pose la participation au centre de son dispositif ; les Unités d'action communautaire ont donc vocation à promouvoir le réseau des acteurs locaux, à rendre le réseau visible à lui-même et face à l'extérieur ; de plus, la disparition possible des Centres d'action sociale et santé (CASS) voulue par le Gouvernement du Canton libère les Unités d'action communautaire : d'un point de vue institutionnel. Les collaborateurs de l'Hospice général et de la FSASD, acteurs clés du réseau socio-sanitaires local, peuvent dès lors être intégrés dans le réseau en fonction de leur intérêt et de leurs compétences pour l'action communautaire et non plus uniquement par obligation institutionnelle. Leur connaissance du terrain local sera alors mise à profit dans le réseau au même titre que celle de tout autre membre du réseau.
- Du point de vue de *l'approche territoriale*, la disparition des CASS libère également les UAC quant aux frontières de leur action ; même s'il peut être cohérent de conserver une partition du territoire de la Ville en huit secteurs d'intervention, une plus grande souplesse est désormais possible pour traverser les frontières des secteurs, imaginer des actions à cheval sur deux secteurs ou redessiner, en fonction des actions, des quartiers ou des îlots.

Après cette première étape, durant laquelle les UAC ont gagné en légitimité auprès des autres acteurs locaux, elles peuvent aujourd'hui, au-delà de leur spécificité socio-sanitaire, pouvoir être considérées, comme les articulateurs de l'action communautaire de proximité (le bien-être et le développement local). A terme, devrait leur être reconnu la compétence de promotion et de coordination du réseau, ainsi que celle d'intégration des nouveaux acteurs individuels et collectifs.

BIBLIOGRAPHIES

Bibliographie générale

préparée par Dominique Schoeni
2001-2003

Contexte de la réorganisation

Accords de l'HG, de la FSASD, du SSVG et de l'ACG relatifs aux propositions d'organisation des CASS pour le 3^{ème} programme quadriennal de l'aide à domicile lignes directrices, 23 mai 2000.

ASSOCIATION SUISSE DES PROFESSIONNELS DE L'ACTION SOCIALE ASPAS-Genève, *Réorganisation des Centres d'action sociale et de santé*, Communiqué de presse, 26 novembre 2000.

DE TASSIGNY Marie-Françoise 2001, *Rapport de majorité de la Commission des affaires sociales chargée d'étudier les projets de lois du Conseil d'Etat modifiant diverses lois et assurant le financement du 3^e programme quadriennal 2001-2004 de l'aide à domicile*.

Loi sur les centres d'action sociale et de santé du 21 septembre 2001.

Règlement d'application de la loi sur les centres d'action sociale et de santé du 31 octobre 2001.

PAGANI Rémi 2001, *Rapport de minorité de la Commission des affaires sociales chargée d'étudier les projets de lois du Conseil d'Etat modifiant diverses lois et assurant le financement du 3^e programme quadriennal 2001-2004 de l'aide à domicile*.

PIGUET Dominique 2000, *Le travail collectif / de réseau au SSVG, un rappel*.

Prise de position des assistantes / assistants sociaux et des infirmières du Service social de la Ville de Genève SSVG concernant le projet de réorientation et de réorganisation du Service social pour l'audition de la Commission du personnel du SSVG à la Commission sociale du Conseil municipal, 28 septembre 2000.

PÜRRO Véronique 2000, *Action sociale en Ville de Genève : projet de réorganisation du SSVG*.

SIT / SSP – VPOD, *Projet de réorganisation du Service social de la Ville de Genève : prise de position*, 5 octobre 2000.

ROSSIAU Jean, DE FRANCHI Ahidoba 2001, *Analyse des fiches statistiques des clients du Service social de la Ville de Genève, pendant le premier semestre de l'année 2000*, Genève, Université de Genève, LaboDemo / CUEH.

ROSSIAUD Jean, DE FRANCHI Ahidoba 2002, *Relevé statistique des bénéficiaires de soins des immeubles avec infirmeries IAI du Service social de la Ville de Genève, entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2001*, Genève, Université de Genève, LaboDemo / CUEH.

TORNARE Manuel, 2000, *Action sociale en Ville de Genève : enjeux, perspectives et lignes directrices de la réorientation et de la réorganisation du SSVG*.

Enjeux méthodologiques et théoriques

ALLIANCE MONDIALE DES VILLES CONTRE LA PAUVRETÉ, deuxième forum « La pauvreté à Genève » 3-5 avril 2000, document interne.

ALTHABE Gérard, LÉGÉ, Bernard, SÉLIM, Monique 1984, *Ethnologie urbaine*, Paris, Ministère de la culture direction du patrimoine.

ANDERSON Nels 1993, *Le Hobo : sociologie du sans abri*, traduit de « The Hobo » par Brigant Annie, Paris, 1^{ère} édition en anglais, 1923, Ed. Nathan coll. « essais & recherches », Série « Sciences humaines ».

BASSAND Michel, KAUFMANN Vincent, JOYE Dominique 2001, *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

BASTIE Jean 1980, *L'espace urbain*, Paris, New-York, Masson.

BECKER Howard S. 1985, *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, traduit par BRIAND, J,-P, et CHAPOULIE, J,-M, Paris, 1ère Ed. en anglais, 1963, Ed. Métailié coll. « Observations ».

BERTRAND Michel Jean 1978, *Pratique de la ville*, Paris, Masson.

BLANC Bernadette et alii, 1986, *Actions collectives et travail social, Contexte et réalisations*, Paris, éditions ESF

BLANC Danièle, COSMESATOS Amélie, BLATTER Alexandre 1990, *Label suisse et le clochard*, Recherche menée en ville de Genève, Genève, les éditions I,E,S, coll. « Annales ».

BLANCHET Alain, GOTMAN Anne 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan.

BLONDEAU Dominique 1992, « La qualité de vie » in *Ethique*, n° 5, pp. 83-97.

BODY-GENDROT Sophie 1998, *Les villes face à l'insécurité*, Paris, dir. Bayard.

BOLZMANN Claudio, FIBBI Renata, VIAL Marie 2001, « Citoyenneté sociale et politique des jeunes issus de la migration en milieu urbain », *Actes du VIIIème Congrès de l'Association pour la Recherche InterCulturelle ARIC, Université de Genève 24-28 septembre 2001*, <http://www.unige.ch/fapse/SSE/groups/aric>.

BONOLI Giuliano 1999, « La réforme de l'Etat social Suisse : contraintes institutionnelles et opportunités de changement » in *Swiss Political Science Review* 53, pp.57-77.

BOURDIEU Pierre 1980, « La 'jeunesse' n'est qu'un mot », in *Questions de sociologie*, Paris, Les Editions du Minuit, pp.143-154.

BOURDIEU Pierre 1993a, « L'espace des points de vue » in : *La misère du monde*, Paris, Ed. Le Seuil, coll. « libre examen » pp.9-11.

BOURDIEU Pierre, 1982, *Leçon sur la leçon* Paris, Ed. De Minuit coll. « Le sens commun » pp.14-15.

BOURDIEU Pierre, 1993b, « Comprendre » in : *La misère du monde*, Paris, Ed. Le Seuil, coll. « libre examen » pp. 903-939.

BOURDIEU Pierre, 1998, *Contre-feux, Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale*, Paris, Ed. Liber-Raisons d'agir.

BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude 1985, *Les héritiers, Les étudiants et la culture*, Paris, Ed. De Minuit coll. « le sens commun ».

BOURDIEU Pierre, WACQUANT Loïc 1992, *Réponses, Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Ed. du Seuil coll. « Libre Examen ».

BOURGOIS Philippe 2001, *En quête de respect, Le crack à New York*, Paris, Seuil.

BUCHMANN Marlis, VUILLE Michel 1985, « La jeunesse dans toutes ses marges : marges de manœuvres des jeunes générations pour s'installer dans les sociétés industrielles avancées sur les plans scolaires, du travail et familial : conduites marginales de jeunes confrontés au déclassement, à la vie précaire, ou même au « no future » in *Revue suisse de sociologie*, vol, 11.

BUECHE Pierre 1998, *Meurtres à l'asile de nuit*, Genève, Ed. De l'atelier vivant coll. « ouverture ».

CANTILLON B. 1993, « Les limites de la sécurité sociale » in : *Revue belge de sécurité sociale*, Premier trimestre 1993, pp.3-41.

CASTEL, Robert, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat*, Paris, Ed. Fayard coll. « l'espace du politique.

CATACIN Sandro et al. 1999, « Etat incitateur ou « deuxième ville » : l'animation socio-culturelle à Genève » in *Swiss Political Science Review* 52, pp.67-92.

CAVALLIER Georges 2001, « Les villes, acteurs de la mondialisation », in DE MONTBRIAL, Thierry, JACQUET, Pierre, Ramses 2002, IFRI, Dunod, Paris.

CENTLIVRES Pierre 1982, « L'ethnologie urbaine, une introduction à l'usage des non-ethnologues », In : *Un nouveau regard sur la ville, Contributions à l'ethnologie urbaine*.

CLAPP James A. 1987, *The City: a Dictionary of Quotable Thought on Cities and Urban Life*, Rutgers University press.

CLÉMENCE Alain et al. 1999, *La violence dans les écoles du cycle d'orientation de Genève, Le point de vue des élèves et des enseignants*, Faculté des sciences sociales et politiques, Institut des sciences sociales et pédagogiques, Université de Lausanne.

COING H. 1976, *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, Ed, ouvrières.

CROZIER Michel, FRIEDBERG Ehrard 1977, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Ed. du Seuil

CUCHE Denys 1996, *La notion de culture dans les sciences sociales* Paris, La Découverte.

CUNHA Antonio, LERESCHE Jean-Philippe, VEZ Isabelle, 1998, *Pauvreté urbaine, Le lien et les lieux*, Lausanne, Eds, Réalités sociales.

DAMON Julien, FIRDION Jean-Marie 1996, « Vivre dans la rue : la question SDF » in : PAUGAM Serge dir. *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, Ed. la découverte coll. « textes à l'appui » pp. 374-386.

DECHAUX Jean-Hugues 1996, « L'Etat et les solidarités familiales » in : PAUGAM, Serge, *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, Ed. La découverte coll. « Textes à l'appui » pp.530-539.

DELAY Christophe 1997, *Carrières de l'homme à la rue*, Une approche dynamique du processus de désaffiliation, mémoire de licence, Université Genève.

DELAY Christophe 1999, *Voyage au bout de l'extrême pauvreté*, L'univers des sans domicile fixe, terra incognita, mémoire de diplôme, Université de Genève.

DESPLAND Béatrice, FRAGNIÈRE Jean-Pierre 1999, « Politiques familiales l'impasse ? » in *Cahiers de l'EESP*, n°26, coll. Travail social.

DUBAR Claude 1996, « Socialisation et processus » in : PAUGAM Serge dir. *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, Ed. la découverte coll. « textes à l'appui », pp. 111-119.

DUBAR Claude 2000, *La crise des identités*, Paris, Seuil.

DUBET François 1987, *La galère, Jeunes en survie*, Paris, Fayard

DUBET François 1995, « Les figures de la ville et la banlieue » in : *Sociologie du travail*, n°2 / 95.

DUBET François 1996, « L'exclusion scolaire : quelles solutions » in : PAUGAM Serge dir. *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, Ed. la découverte coll. « textes à l'appui », pp. 497-506.

DUBET François, LAPEYRONNIE Didier 1992 *Quartiers d'exil*, Paris, Ed, du Seuil.

DURAND, Robert, 1996, Histoire des centres sociaux : du voisinage à la citoyenneté, Ed. Syros

ELIAS Norbert, SCOTSON John L. 1997, *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au coeur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard.

EUZÉBY Chantal 1998, «Quelle sécurité sociale pour le XXIème siècle ? » in « *Les mesures d'incitation et de sélectivité en sécurité sociale : quels impacts, quels enseignements, quels enjeux ?* » Association internationale de la sécurité sociale 2^{ème} conférence internationale de la recherche sur la sécurité sociale, Jérusalem, 25-28 janvier 1998, pp.83-95.

FAVRE Bernard, VUILLE Michel *et al.* 2000, *La cohésion communale face à la pluralité des mondes sociaux*, Ressources collectives à Vernier Genève : capital social, éducation et lien social dans la commune, Genève, projet de recherche, SRED.

FORSÉ Michel, 2000, « Les relations sociales comme ressources » in Dossier, Les réseaux, n° 104 Avril 2000.

FRAGNIÈRE Jean-Pierre 2001, *Politiques sociales pour le XXIème siècle*, Ed. Dossiers 2001.

FRAGNIÈRE Jean-Pierre et Girod Roger dir. 1998, *Dictionnaire suisse de la politique sociales*, Lausanne, Ed, Réalités sociales.

FRY Colette 2000, *Solitude et isolement, approches interdisciplinaires*, Mémoire pour le Certificat de politique sociale, Université de Genève.

GABORIAU Patrick 1993, *Clochard, L'univers d'un groupe de sans abri parisiens*, Ed. Julliard.

GAULEJAC DE Vincent, TABOADA LEONETTI Isabel, 1994, *La lutte des places, Insertion et désinsertion*, Paris, Ed. Desclée de Brouwer coll. « sociologie clinique ».

GEERZ Clifford 1998, « La description dense, Vers une théorie interprétative de la culture », in : enquête no 6, traduit par André Mary Marseille, pp. 73-105.

GIDDENS Anthony 1991, *Modernity and Self Identity: Self and Society in the Late Modern Age*, Cambridge, Polity Press.

GILLAND Pierre, ROSSINI Stéphane 1997, *La protection sociale en Suisse, Recettes et dépenses, 1948-1997 Comparaisons avec les pays de l'Union Européenne*, Lausanne, Ed. Réalités sociales.

GIRARDOT Jean-Jacques, « Pauvreté, expertise et action » in : *Dossier sociétés sans droits ?* pp.63-88.

GLASER Barney, STRAUSS Anselm 1967, *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine Publishing Compagny, pp.1-30.

GRAFMEYER Yves 1994, « Regards sociologiques sur la ségrégation » in : BRUN J, RHEIN C, dir. *La ségrégation dans la ville*, Paris, l'Harmattan, pp. 85-117.

GRAFMEYER Yves 1994, *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan.

GRAFMEYER Yves 1996, La ségrégation spatiale in : PAUGAM S, dir. *l'Exclusion, l'Etat des savoirs*, Paris, La découverte, pp.209-217.

GRAFMEYER Yves, DANSEREAU Francine dir. 1998, *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, presses universitaires de Lyon.

GRAFMEYER Yves, ISAAC Joseph dir. 1994, *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Ed. Du Champ urbain, Paris, Aubier.

GROS Dominique, VUILLE Michel 1999, *Violence ordinaire*, Cahiers du SRED, 5, juin.

GUIDICINI Paolo, PIERETTI Giovanni 1996, « Introduction » in : GUIDICINI Paolo, PIERETTI Giovanni, BERGAMASHI Maurizio dir., *Extreme Urban Poverties in Europe, Contradictions and Perverses Effects in Welfare Policies*, Milano, ed, Franco Angeli, pp. 9-33.

GULICK John 1973, "Urban Anthropology", in *Handbook of Social and Cultural Anthropology*, Chicago, Rand McNally.

GUTWIRTH Jacques 1982, « Jalons pour l'anthropologie urbaine » in : *L'Homme*, Paris, 22 / 4, pp 23 ss.

HABERMAS Jürgen 1978, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.

HAGAN John, MC CARTHY Bill 1998, « La théorie du capital social et le renouveau du paradigme des tensions et des opportunités en criminologie sociologique » in *Sociologie et société*, vol, XXX, no 1 104, Printemps 1998.

HANNERTZ Ulf, 1983, *Explorer la ville : éléments d'anthropologie urbaine*, Ed. Minit, Paris.

JOYE Dominique *et al.*, 1995, *Habitants des quartiers, citoyens de la ville ? Structure sociale et participation politique dans 6 villes suisses*, Zürich, SEISMO.

KAUFMANN, Jean-Claude, 1996, *L'entretien compréhensif*, Paris, Ed. Nathan, coll. « Sociologie 128 ».

LA COULOU 1996, rapport d'activité, Carrefour-rue, Genève

LABARTHE Gilles, 1996, *Représentations des quartiers dans la ville, Une étude sur la notion de quartier et sur le rôle de l'espace public dans des programmes de démocratie locale*, mémoire de licence en lettres, Université de Neuchâtel, faculté des lettres, institut d'ethnologie.

LAÉ Jean-François juin 1994, « L'homme à la rue », in : *Esprit* 661, Sesco, p,15-28.

LAÉ Jean-François, Lanzarini Corinne, MURARD Nouma 1996, « Between Break-ups and Abandonment of the Self: l'homme à la rue » in : GUIDICINI, Paolo, PIERETTI, Giovanni, BERGAMASCHI, Maurizio eds, *Extreme Urban Poverties in Europe, Contradictions and Perverses Effects in Welfare Policies*, Milano, ed, Franco Angeli, pp. 69-101.

LAÉ Jean-François, MURARD Nouma 1995, *Les récits du malheur*, Paris, Ed. Descartes & Cie coll. « interfaces-société ».

LALIVE D'EPINAY Christian 1989, Individualisme et solidarité aujourd'hui, Douze thèses » in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, N°86, pp.15-31.

LECLERC Annette dir. 2000, *Les inégalités sociales de santé*, Recherches, Paris, Ed, La Découverte.

LEWERER Mathieu 1994, *Pauvreté de la sociologie*, mémoire de licence, Genève

LEWERER Mathieu 1999, RMCAS, mémoire de diplôme en sociologie, Université de Genève, *non publié*.

LEWIS Oscar 1963, *La famille Sanchez*, Autobiographie d'une famille mexicaine, Paris, Gallimard, coll. « tel » pp. 9-56.

- LOW SETHA M. 1996, *The Anthropology of Cities : Imagining and Theorizing the City*, Annual Reviews Anthropology.
- MARTIN Hélène, VALLI Marcelo 2000, « La construction de l'exclu », in *Tsantsa, Revue de la Société Suisse d'Ethnologie*, 5, pp.139-143.
- MC KENZIE R. D.1990, « Le voisinage, Une étude de la vie locale à Colombus », Ohio in : GRAFMEYER Y, JOSEPH I, dir. *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, pp. 213-254.
- MERRIEN François-Xavier 1996, « Etat-providence et lutte contre l'exclusion » in : PAUGAM Serge dir. *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, Ed. la Découverte coll. « textes à l'appui » pp. 417-427.
- MERRIEN François-Xavier 1997, *L'Etat -providence*, Paris, Ed. PUF coll. « Que sais-je ».
- MOLO Claudio 1996, *La requalification sociale*, première version, Mémoire de thèse en sociologie, Fribourg, pp. 1-15.
- PANNATIER Chantal 1992, « Pauvreté : Ces 15% de Genevois qui côtoient la misère », in : Dossiers publics, no 85, pp. 24-41.
- PARK R. E. 1990, « La ville, phénomène naturel » 1952 in : GRAFMEYER Y, JOSEPH I, dir. *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, pp. 185-196.
- PAUGAM Serge dir. 1991, *L'exclusion, L'état des savoirs*, Paris.
- PAUGAM, Serge, 1991, *La disqualification sociale, Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France coll. « sociologies ».
- PAUGAM, Serge, 1993, *La société française et ses pauvres, L'expérience du revenu minimum d'insertion*, Paris, Ed. du Seuil coll. « recherches politiques ».
- PAUGAM, Serge, 1996a, « La constitution d'un paradigme » in : PAUGAM Serge dir. *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, Ed. la Découverte coll. « textes à l'appui » pp. 7-19.
- PAUGAM, Serge, 1996b, « Pauvreté et exclusion, la force des contrastes nationaux » in : PAUGAM Serge dir. *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, Ed. la Découverte coll. « textes à l'appui » pp. 389-404.
- PAUGAM, Serge, 1996c, « Conclusion, Les sciences sociales face à l'exclusion » in : PAUGAM Serge dir. *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, Ed. la Découverte coll. « textes à l'appui » pp.565-577.
- PAUL-LÉVY, Françoise, SEGAUD, Marion, 1983, *Anthropologie de l'espace*, Centre Georges Pompidou, Paris.
- PROLONGEAU Hubert 1993, « Parias dans la ville » in : Manière de voir 20, Novembre 1993, Le Monde diplomatique, Le temps des exclusions.
- PROLONGEAU Hubert 1993, *Sans Domicile Fixe*, Paris, Ed. Hachette coll. « pluriel interventions ».
- REGAMEY, Caroline, GROPETTI, Helvetio, 1999, *Minimum pour vivre, Etude de diverses normes*, Ed. La passerelle coll. Centres sociaux protestants.
- RIFKIN, Jeremy, 1999, « Travail, capital social et renaissance de la société civile : un projet pour une nouvelle politique du tiers secteur » in Société de marché, démocratie, citoyenneté et solidarité : un espace de confrontation ? Conférences parlementaires / ONG, Strasbourg
- ROSSINI Stéphane 1999, *Défis et débats sociaux, A propos des réformes de la politique sociale en Suisse*, Ed, Réalités sociales, Lausanne.

ROTENBERG, Robert, McDONOUGH, Gary, dir. 1993, *The Cultural Meaning of Urban Space*, Westport, Bergin & Garvey

SCHULTHEIS Franz 1997, « La contribution de la famille à la reproduction sociale : une affaire d'état », in : DE SINGLY, *La question familiale en Europe*, Paris, Ed. l'Harmattan, pp. 239-257.

SCHWARTZ Olivier 1993, « L'empirisme irréductible » in : ANDERSON Nels, *Le Hobo : sociologie du sans abri*, Paris, Ed. Nathan.

SIMMEL Georg 1998, *Les pauvres*, Paris, PUF coll. « quadriges ».

SINGLY DE François 2000, « Penser autrement la jeunesse », in *Lien Social et Politique*, 43, pp.9-21.

TABIN Jean-Pierre 1999, *Les paradoxes de l'intégration, Essai sur le rôle de la non-intégration des étrangers pour l'intégration de la société nationale*, Cahiers de l'EESP, Lausanne.

TABIN, Jean-Pierre 1995 *Sur les chemins de l'assistance, Usages et représentations de l'aide sociale*, Ed. La Passerelle, CSP Vaud.

TOURAINÉ Alain 1998, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.

VEGLIARD André 1957, *Le Clochard, Etude de psychologie sociale*, Paris, Ed. Desclée de Brouwer.

VIENAT, Jean-Marie, SASSON, Lola et alii, 1997, *Le CARÉ tout simplement, Une aventure de solidarité 1977-1997*, brochure de présentation, Genève.

VUILLE, Michel, GROS, Dominique, 1999, *Violence ordinaire*, SRED, Genève.

WACQUANT Loïc 1993, « Urban Outcasts : Stigma and Division in the Black American Ghetto and the French Urban Periphery », in *International Journal of Urban and Regional Research*, vol 17, n°3, sept.

WACQUANT Loïc 2001, « Comment la tolérance zéro vint à l'Europe » in *Manière de voir*, n°56, mars-avril 2001, *Le Monde diplomatique*, *Sociétés sous contrôle*, pp. 38-44.

WHYTE William 1996, *Street Corner Society*, la structure sociale d'un quartier italo-américain, Paris, première édition en américain, 1943, Paris, Ed. La découverte.

WYSS Kurt 1999, *Aide sociale : un pilier de la sécurité sociale ?* Info : social, 1, Bern, OFS.

ZIMMERMANN Susan dir. 1996, *Urban Space and Identity in the European City*, Working paper series.

Bibliographie indicative sur Genève et ses quartiers

préparée par Dominique Schoeni
2001-2003

Sur l'ensemble de la Ville de Genève

BARDE, Edmond, 1930, *La « grande Genève » : Ville - Plainpalais - Petit-Saconnex - Eaux-Vives : notes d'histoire*, Jullien Editions, Genève, 110 p.

CHAROLLAIS, Isabelle, LAMUNIERE, Jean-Marc, NEMEC, Michel, 1999, *L'architecture à Genève, 1919-1975, description*, République et Canton de Genève, Direction du patrimoine et des sites DAEL / Payot, Lausanne, 2 volume, 910 p.

CHAROLLAIS, Isabelle, MARCHAND, Bruno dir. 1991, *Architecture de la raison : la Suisse des années 20 et 30*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 239 p.

CHRISTIN, Renaud, 1995, *Les associations d'habitants de quartier face aux dysfonctionnements de l'aménagement du territoire en ville de Genève : réels contre-pouvoirs ou acteurs régulateurs ?*, Université de Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, Département de géographie, Genève, 115 p.

COMPAGNON, Anne, KAUFMANN, Vincent, 2001, *Habitation, « Logement social à Genève : une répartition spatiale déséquilibrée »*, 1, Union suisse pour l'amélioration du logement, Lausanne, p, 22-24.

CORBOZ, André, 2001, *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Les Editions de l'Imprimeur, Collection tranches de villes, Besançon, 281 p.

CORBOZ, André, 1963, *La formation urbaine de Genève*, Ed, générales, Genève, 16 p.

CORBOZ, André, 1992, *Faces Journal d'architecture*, « L'urbanisme du XXe siècle : Esquisse d'un profil », Institut d'architecture de l'Université de Genève, Genève, p, 53-55 .

CORBOZ, André, 1969, *Guide d'architecture moderne de Genève*, Payot Editions, documentation INTERASSAR, Lausanne, 80p.

CORDEY Phillippe, GFELLER Philippe et MARTIN Josée, 1986, *Revue suisse de sociologie*, « Luttes urbaines à Genève », 3, Société Suisse de Sociologie / Seismo Verlag, Zurich, pp. 451-469 .

CORDEY, Philippe, 1984, *Appropriation et aménagement du territoire : Genève, essai d'écologie urbaine*, P, Lang, Collection des thèses / Université de Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, Berne, Francfort s, Main, 448 p.

COURTIAU, Catherine, 1993, *Du dilemme entre urbanisation et conservation aux 19e et 20e siècles, Service des monuments et sites*, Direction de l'aménagement, Département des Travaux Publics, Etat de Genève, Genève, pp.33-49 .

COURTIAU, Catherine, 1992, *Unsere Kunstdenkmäler / Nos monuments d'art et d'histoire*, « La Genève des grandes ambitions: les années 1950 », 3, Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte, Berne, p,443-447 .

FELDER, Dominique, VUILLE, Michel, 1979, *De l'aventure à l'institution : les centre de loisirs genevois*, Service de la recherche sociologique, Collection Cahiers du Service de la recherche sociologique no 12, Genève, 213 p.

GFELLER, Philippe, 1981, *Le théâtre urbain genevois*, Université de Genève, Centre d'écologie humaine, Genève, 109 p.

HILER, David, DAVIER, Jacques collab, 1995, *75 ans, un sacré bail : histoire de la Chambre genevoise immobilière*, Imprimerie Atar, Genève, 179 p.

INSTITUT NATIONAL GENEVOIS, 1997, *Au XIXe siècle Genève se réveille et construit*, Institut national genevois, Collection Actes de l'Institut national genevois no 41, Genève, 320 p.

JOYE, Dominique, SIMONIN Alain, 1995, *Démocratie et participation locale, Rapport pour la Ville de Genève*, Institut de recherche sur l'environnement construit, Département d'architecture, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Lausanne, 54 p.

JOYE, Dominique, KAUFMANN, Vincent, 1998, *Les annales de la recherche urbaines*, « Cinquante ans d'aménagement du territoire à Genève », Plan urbain - Ministère de l'équipement du logement et des transports, Paris, pp. 93-101.

JOYE, Dominique, MEURY, Markus, BASSAND, Michel, COMPAGNON, Anne, STEIN, Véronique, 1999, *Revue économique et sociale*, « Des espaces publics à Genève : fréquentations et représentations », 4, Société d'études économiques et sociales, Lausanne, pp.271-283.

KLUKER, Marie-Christine, 1997, *Développement partenarial de l'organisation genevoise des centres d'animation socioculturelle : l'aventure continue*, Genève, 93 p.

LESCAZE, Bernard, HILER, David, FREI, Anita, 1994, *L'histoire du logement social à Genève XIXe-XXe siècle : 1919-1994, 75 ans de la Société coopérative d'habitation Genève*, SCHG, Genève, 351 p.

LEVEILLE, Alain dir. 2003, *1896-2001 : projets d'urbanisme pour Genève*, Centre de recherche sur la rénovation urbaine, Institut d'architecture, Genève, 177p.

MARCHAND, Bruno, 1992, *Typologie des logements collectifs à Genève : proposition de classement selon des contextes différenciés*, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Lausanne, 278 p.

RAFFESTIN, Claude, 1982, *Ethnologica Helvetica : Un nouveau regard sur la ville, Contributions à l'ethnologie urbaine*, « Géographie des groupes nationaux dans les quartiers de la ville de Genève », 6, Société suisse d'ethnologie, Berne, pp. 139-148.

ROTH, Hansjörg, 2000, *La fusion des communes de l'agglomération urbaine genevoise en 1930*, Université de Genève, Faculté des Lettres, Unité d'histoire nationale et régionale, Genève, 121 p.

VILLE DE GENEVE, SERVICE DE L'URBANISME [dir.: Marie-José Wiedmer-Dozio, collab.: Daniel Schmitt, Pierre Chappuis], 1993, *Plan directeur communal*, Genève 2001, Ville de Genève, Service d'urbanisme, Genève, 139 p.

Grottes

AMANN, Eric, ARNOUX, Didier, 1998, *Ils sont de plus en plus nombreux dans le quartier, Etudes sur la population des pré-adolescents des quartiers Grottes*, Cropettes, Montbrillant, Ecole supérieure de travail social, Genève, 131 p.

BRULHARD, Armand, 1992, *Faubourg Saint-Gervais, L'autre Genève*, « Pas de quartier pour Saint-Gervais 1884-1939 », Editions Zoé - Saint-Gervais Genève - Ponts de Saint-Gervais, Genève, pp. 91-128.

CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'EAUG, 1976, Dossier: *Quartier des Grottes à Genève*: coupures de presse, EAUG, Genève, non paginé.

CHAMPOD Pierre-Alain, USEL Massimo, VALIQUER Nicole 1986, *Revue suisse de sociologie*, « Occupons, occupons, il en naîtra sans doute aussi quelque chose, du côté de la socialité ! », 3, Société Suisse de Sociologie / Seismo Verlag, Zurich, pp. 507-513.

CHAROLLAIS Isabelle, GFELLER Philippe, MARCHAND Bruno 1989, *Faces. Journal d'architecture*, « Périphérie genevoise des années 40, Les frères Honegger au Parc Beaulieu », Institut d'architecture de l'Université de Genève, Genève, pp. 44-51.

CIMA Damia 1994, *Vivre autrement, Le quartier alternatif de l'îlot 13*, Université de Neuchâtel, Institut de géographie, Neuchâtel, 38 p.

CINGRIA Olivier, GAY Marc, REVERDIN Anne 1977, *Analyse et proposition d'aménagement du quartier des Etuves*, Ecole d'Architecture, Genève, 107 p.

COLLECTIF D'AUTEURS, 1979, *Vivent les Grottes La lutte d'un quartier à Genève*, Editions "Que Faire ?", Genève, 146 p.

CORBOZ André 1992, Genava, « La "refondation" de Genève en 1830 Dufour, Fazy, Rousseau », Musée d'art et d'histoire, Genève, p. 55-85.

COUTOUT, Mireille, LESCHOT, Danièle, PICUT, Martine, 1973, *Etude urbaine du quartier Saint-Gervais - Chantepoulet*, Université de Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, Genève, 49 p.

DESSIMOZ, Hervé, 1977, *Réalité vécue et évolution urbaine : le cas des Grottes à Genève*, Ecole polytechnique Département d'architecture, Lausanne, 58 p.

DETRAZ, Sylvie, 1997, *Le squat qui tourne bien*, Editions du Tricorne, Genève, 88 p.

DUBESSET, Benoit textes rassemblés par, 1990, *La rénovation douce Berlin-Genève*, Georg Editeur, Genève, 91 p.

FONDATION POUR L'AMENAGEMENT DES GROTTES FAG 1985, *Rénovation du quartier des Grottes : histoire, démarche FAG, réalisations et perspectives*, FAG, Genève, 24 p.

FONDATION POUR L'AMENAGEMENT DES GROTTES FAG 1991, *Les Grottes, Bilan de la renaissance d'un quartier urbain du 19e siècle*, FAG, Genève, 24 p.

GROS, Dominique, 1987, *Dissidents du quotidien, La scène alternative genevoise 1968-1987*, Editions d'En-Bas, Lausanne, 191 p.

HESS, Pierre Jean, 1994, *Crèche de Saint-Gervais, 1874-1994 : la longue histoire des plus petits*, Crèche de Saint-Gervais, Genève, 28 p.

LAGIER, Diane, BUCHS, Valérie, BONNET, Nelly, 1988, *Cultures en urgences - Mouvements contre-culturels : de l'alternative à l'intégration*, Editions I,E,S, Annales du centre de recherche en sciences sociales, 25, Genève, 160 p.

LAMUNIERE, Jean-Marc, 1992, *L'urbain et l'architectural*, Editions Zoé, Saint-Gervais Genève, Ponts de saint-Gervais, Genève, pp.129-148 .

MARCO, Daniel, 1980, *Revue internationale d'action communautaire*, « Quartier des Grottes et école d'architecture », Logement et luttes urbaines, 4, Ed, Coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 213 p, pp. 26-29.

MULLER, Antoine, 1980, *Une présentation du quartier des Grottes et une réflexion sur l'identité et l'espace vécu*, Institut de géographie, Université de Neuchâtel, Neuchâtel, 40 p.

PAGANI, Rémy, 1978, *L'Etat, la xénophobie et les luttes populaires dans le quartier des Grottes*, Institut d'Etudes sociales, Genève, 147 p.

STEPCZYNSKI-MAITRE, Maryvonne, 1993, *30 ans de culture à Genève*, Saint-Gervais Genève-Editions, Genève, 159 p.

STERN, Dominique, 1991, *Les cités de l'immédiat, Une lutte quotidienne pour de nouveaux modes d'habitat et de convivialité*, Institut d'études sociales, Genève, 151 p.

TOCHE, Michaël, 1980, *Revue internationale d'action communautaire*, Logement et luttes urbaines, « Action populaire aux Grottes », 4, Ed, Coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, pp. 30-35.

WINIGER, Anastazja, 1995, VG magazine, Edition spéciale, *La nuit du patrimoine à St-Gervais, Les vestiges de la vieille ville de la rive droite, Aperçu historique des principaux types d'édifices de l'îlot*, Ville de Genève, Genève, pp. 35-60.

Pâquis

ALBERTINI, Claudia VON, FEINSTEIN, Marianna, DE REYNIER, Claire, 1971, *Le logement peut-il favoriser les relations humaines ? Enquête effectuée dans les quartiers de Champel et des Pâquis parmi 139 ménages, en été 1970*, Ecole de service social de Genève, Genève, 225 p.

AMANN, Eric, ARNOUX, Didier, 1998, *Ils sont de plus en plus nombreux dans le quartier, Etudes sur la population des pré-adolescents des quartiers Grottes, Cropettes, Montbrillant*, Ecole supérieure de travail social, Genève, 131 p.

BERTHET, Claire, BASSAND, Michel, 1972, *Vie de quartier et équipements socio-culturels : Enquête effectuée à Genève dans les quartiers de St, Jean et Pâquis*, Ecole de service social, Genève, 157 p.

BOSSY, Catherine, MERMOD Isabelle, MARANTE Vitor, 1990, *Réalisation de deux projets d'animation dans le quartier des Pâquis, sous forme d'une recherche-action, ou Un apéro ça va, un p'tit déj', bonjour les dégâts !*, Institut d'études sociales, Genève, 150 p.

BRUHLART, Jean et al, 1980, *Comment voyez-vous votre quartier ? Information et consultation des groupements et habitants du quartier des Pâquis : document de travail*, Ville de Genève, Service immobilier, Section aménagement, Collection Aménagement de la Ville de Genève, 2e phase d'étude, Genève, 119p.

CHAMPOD, Pierre-Alain, USEL, Massimo, VALIQUER, Nicole, 1986, *Revue suisse de sociologie*, « Occupons, occupons, il en naîtra sans doute aussi quelque chose, du côté de la socialité ! », 3, Société Suisse de Sociologie / Seismo Verlag, Zurich, pp. 507-513.

CORBOZ André, 1992, *Genava*, « La "refondation" de Genève en 1830 Dufour, Fazy, Rousseau », Musée d'art et d'histoire, Genève, p, 55-85.

CURTAT, Robert, 1997, *Habitation*, « L'affaire Plantamour : ou le succès des promoteurs à col ouvert », 6, Union suisse pour l'amélioration du logement, Nyon, pp. 20-23.

EL-WAKIL, Laila, 1997, *Les métamorphoses de la Rade aux XIXe et XXe siècle*, Société d'histoire de l'art en Suisse / Wiese, Bâle, 455 p.

GROS, Dominique, 1987, *Dissidents du quotidien, La scène alternative genevoise 1968-1987*, Editions d'En-Bas, Lausanne, 191 p.

JUNOD, Eric, PERRUCHOUD, François, 1987, *La traversée des Pâquis, : putain de quartier !*, Université de Genève, Faculté de sciences économiques et sociales, Département de géographie, Genève, 2 vol, 412 p.

LATOURE, Michèle, DONNIER Pierre-Alain, 1975, *Urbanisme & lutte urbaine : le GHP*, Université de Genève Département de sociologie, Genève.

LÉVY, Bertrand, MATOS, Rafael, RAFFESTIN, Sven, 1998, *L'image du Léman à travers la paralittérature et la promotion touristique aux XIXe et XXe siècles : le cas genevois*, Carine Bertola, Christophe Goumand, Jean-François Rubin, - Nyon, Musée du Léman, Nyon, pp. 811-827.

LUGINBUHL, Barbara, STAUFFER, Nicole, 1984, *Les espaces publics des Pâquis : considérations et interventions*, Ecole d'architecture, Genève, 46 p.

PITTET, Alice, UNANUA, Carmen, 1983, *De l'utilité des services d'un quartier de Genève : les émigrés du Sud aux Pâquis*, Institut d'études sociales, Ecole supérieure de travail social, Genève, 59 p.

SCHEGGIA, Jean-Louis, CHARDONNENS, Claude, 1986, *Adolescence et vie de quartier : tentative de comparaison du mode de vie des adolescents dans le quartier des Pâquis en 1960 et en 1985*, Institut d'études sociales, Genève, 99 p.

STEINAUER, Jean, 1989, *Rêveries d'un promeneur locataire : pour servir à l'instruction civique des jeunes Genevois*, Parti socialiste genevois, Genève, 121 p.

Saint-Jean / Charmilles

ASSOCIATION DE DÉFENSE DU QUARTIER SAINT-JEAN, Cayla, av, d'Aïre, 1977, Main basse sur le quartier.

BERTHET, Claire *et alii*, 1973, *Vie de quartier et équipements socio-culturels : enquête effectuée à Genève dans les quartiers de Saint-Jean et Pâquis*, Genève, Ecole service social, bibliothèque publique et universitaire.

GAILLARD, Jérôme, 1998, *Création d'une infrastructure urbaine : de l'impulsion à la mise en service : le cas de "Nouvelles Charmilles" à Genève* / Gaillard Jérôme éditeur, Genève, Université de Genève, Département de géographie.

GROS, Dominique, 2000, *Conditions de logement : différentiations sociales, mobilités, ségrégations*, document interne projet Vernier, SRED / DIP, Etat de Genève.

KELLERHALS, Ruth *et alii*, 1990, *75 ans d'Ecole à Saint-Jean*, Genève, Maison de quartier de Saint-Jean, archives d'Etat.

PECORINI, Muriel, DELAY Christophe, Juillet 2000, *Etude de Saint-Jean, Exploration d'une approche localisée des besoins en équipement de petite enfance 1998-1999*, Rapport provisoire, observatoire de la petite enfance de la ville de Genève, SRED.

ROBELLAZ, Francine, 1989, *Et le social...on le met où ? Réflexions sur un projet d'implantation de structures sociales et socio-culturelles dans le secteur Saint-Jean Charmilles*, Institut d'Etudes sociales, Genève.

VARCHER, Nicolas, 1999, *La couverture des voies CFF dans les quartiers de Saint-Jean et des Charmilles : éclairage sur les différents acteurs qui jouent un rôle dans l'aménagement du territoire*, Genève, Université de Genève, Département de géographie / SES.

Servette / Petit-Saconnex

AMANN, Eric, ARNOUX, Didier, 1998, *Ils sont de plus en plus nombreux dans le quartier, Etudes sur la population des pré-adolescents des quartiers Grottes, Cropettes, Montbrillant*, Ecole supérieure de travail social, Genève, 131 p.

BERNARD, Renaud, 1993, *Mahomet chez Calvin : image de l'islam à Genève, étude de l'impact, en termes de politique sociale, de la mosquée du Petit-Saconnex sur son milieu d'implantation, la région genevoise*, Université de Genève, Faculté de Sciences économiques et Sociales, Genève, 127 p.

CHAROLLAIS, Isabelle, GFELLER, Philippe, MARCHAND, Bruno, 1989, *Faces Journal d'architecture*, « Périphérie genevoise des années 40, Les frères Honegger au Parc Beaulieu », Institut d'architecture de l'Université de Genève, Genève, pp. 44-51.

CHAROLLAIS, Isabelle, MARCHAND, Bruno, 1991, *Cité-jardins ou blocs locatifs ? Rationalisme et espace domestique : la Cité-Vieusseux 1928-1932 et l'immeuble à la route de Frontenex 53-57 1933-1934 à Genève* », Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, pp. 165-197.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE, 1981, *Aménagement de la Ville de Genève : 2ème phase d'étude*, Impr. Fornara / Blanc-Wittwer, Genève, 85 p.

HAUTIER, Cyril, 2003, *Le quartier : le percevoir, le vivre, le ressentir. Une enquête portant sur deux immeubles du Petit-Saconnex*, Université de Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, Département de géographie, Genève, 51 p.

Champel

ALBERTINI, Claudia VON, FEINSTEIN, Marianna, DE REYNIER, Claire, 1971, *Le logement peut-il favoriser les relations humaines ? Enquête effectuée dans les quartiers de Champel et des Pâquis parmi 139 ménages, en été 1970*, Ecole de service social de Genève, Genève, 225 p.

CHAILLOT CALAME, Babina, GOLAY, Eric, 1996, *Journées européennes du patrimoine, Genève 7-8 septembre 1996*, « Parcours dans le quartier de Champel », République et Canton de Genève, Ville de Genève, Direction du patrimoine et des sites du Département des travaux publics et de l'énergie, Genève, pp. 84-91.

MOSER, Caroline, 1979, *Vécu et perception dans le quartier de Champel : essai*, Université de Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, Département de géographie, Genève, 55 p.

ZINNOW, Virginie, 1995, *La naissance de la banlieue à Genève : étude sur les banlieues de la rive gauche, 1800-1880*, Université de Genève, Faculté des Lettres, Département d'histoire générale, Genève, 140 p.

Eaux-Vives

AESCHLIMANN, André, 1977, *Urbanisation et participation aux groupements de quartier : enquête faite aux Eaux-Vives*, Genève, école service social.

BOLLMANN, Christoph, 1982, *Formation urbaine du quartier des Eaux-Vives : périmètre / lac / rue des Vollandes / rte Frontenex / av*, William Favre, Genève, Ecole d'architecture.

BORGO, Daniel, GAGO, Eusebio, 1994, *Le triangle de Villereuse*, Genève, Université de Genève, Département de géographie.

CAMPICHE, Roland J, *Un quartier traditionnel: Les Eaux-Vives / R*, Campiche et E, Zimmermann EDITEUR, Lausanne, Institut d'éthique sociale.

CAMPICHE, Roland, 1973, *Un quartier traditionnel : les Eaux-Vives*, Lausanne, Institut d'éthique sociale de la Fédération des églises protestantes de la Suisse.

FONTANET, Jérôme, *La restructuration du quartier de la Terrassière : recherche sur l'appropriation et l'aménagement d'un micro-tissu urbain*, Genève, Faculté des sciences économiques et sociales.

SHAHMOHAMMADI, Shoukhouh, 1976, Urbanisation et vie sociale : le quartier des Eaux-Vives, Genève, Université de Genève, Mémoire de sociologie.

SIMOES Susana, 1995, Vie sociale, perception et pratiques d'un supermarché de quartier : le cas de la Migros des Eaux-Vives, Université de Neuchâtel, institut de géographie.

ZIMMERMANN, Erwin, 1972, Les Eaux-Vives : essai d'histoire des structures socio-démographiques de la commune et du quartier des Eaux-Vives à Genève, Genève, Université de Genève, Département d'histoire économique et sociale / SES.

Jonction

BERNASCONI, Marie, VALIQUER, Nicole, 1983, *La Jonction, un quartier et son devenir : enjeux et pratiques d'une association d'habitants*, Mémoire de licence en sociologie, Université de Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, Département de sociologie, Genève, 151 p.

BRUDERER, Gaëlle, CASSAGNE, Jean-Marie, 2002, *L'inscription problématique des jeunes à Genève, deux études de cas*, Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Genève, 142 p.

CHAMPOD, Pierre-Alain, USEL, Massimo, VALIQUER, Nicole, 1986, *Revue suisse de sociologie*, « Occupons, occupons, il en naîtra sans doute aussi quelque chose, du côté de la socialité ! », 3, Société Suisse de Sociologie / Seismo Verlag, Zurich, pp. 507-513.

CHAROLLAIS, Isabelle, 1982, *Parcelle des anciens abattoirs : quartier de la Jonction. Analyse, étude d'aménagement de la parcelle, projet de restructuration du tissu par des interventions ponctuelles*, Ecole d'architecture, Genève, 30 p.

CHAROLLAIS, Isabelle, PICENNI, Bernard, RECORDON, Alain, 1982, *Etude des différents projets d'extension réalisés sur le triangle de la Jonction à Genève : depuis 1873 à l'époque actuelle*, Ecole d'architecture, Genève, pagination multiple.

CHENU Olivier et al, 1982, *La Jonction : du faubourg à la ville moderne. Historique d'une croissance*, Ecole d'architecture, Genève, 147p.

COMPAGNON, Anne, 2000, *Habitation*, « Paysage et démocratie de quartier », 2, Union suisse pour l'amélioration du logement, Lausanne, p, 7-9.

CUENOD DEUBER, Anne, 1997, *Parcours dans le quartier de la Jonction / Plainpalais*, République et Canton de Genève, Ville de Genève, Direction du patrimoine et des sites du Département des travaux publics et de l'énergie, Genève, pp. 5-26 .

DISHON, Yehuda, 1983, *Analyse des plans directeurs cantonaux et des études communales et leurs conséquences pour le secteur de la Jonction*, Ecole d'architecture, Genève, 14 p.

FALLENBACHER Roman et al, 1984, *Etude sur la Coulovrenière*, Ecole d'architecture, Genève, non paginé .

GROS, Dominique, 1987, *Dissidents du quotidien, La scène alternative genevoise 1968-1987*, Editions d'En-Bas, Lausanne, 191 p.

GUBLER, Jacques, 1976, Tiré à part de: *Unsere Kunstdenkmäler / Nos monuments d'art et d'histoire*, « Genève hydraulique », 2, *Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte*, Berne, pp. 178-187.

HIGELIN, Christophe, 1983, *Historique des circulations à la Jonction depuis 1850*, Ecole d'architecture, Genève, 9 p.

INTERASSAR Intergroupe des associations d'architectes de Genève AGA-FAS-SIA, 1989, *Un exemple de décision au coup par coup. Interassar : aménagement de la Jonction*, 10, Ingénieurs et architectes suisses, Ecublens, pp.179-180.

JANSSENS, Marina, 1995, *Une étude comparative des concertations locales autour de l'enfance et de la jeunesse dans une commune Meyrin et un quartier genevois La Jonction*, Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Genève, 77 p.

LABARTHE, Gilles, 1996, *Représentations des quartiers dans la ville, Une étude sur la notion de quartier et sur le rôle de l'espace public dans des programmes de démocratie locale*, Université de Neuchâtel, Institut d'ethnologie, Neuchâtel, 2 vol 133 p.

LAGIER, Diane, BUCHS, Valérie, BONNET, Nelly, 1988, *Cultures en urgences, Mouvements contre-culturels : de l'alternative à l'intégration*, Editions I,E,S, Annales du centre de recherche en sciences sociales, 25, Genève, 160 p.

LAMUNIERE, Jean-Marc GACHET, Bernard, 1987, *Le lieu, l'activité, le type : architecture industrielle et ville de Genève*, Ecole polytechnique fédérale, Département d'architecture, Collection Cahiers d'enseignement et de recherche, no 10, Lausanne, 117 p.

LEVEILLE, Alain, URRUZOLA Jean-Pierre, [dir.], 1984, *Du tissu urbain : espace bâti, espace public*, Ecole d'architecture, Genève, 149 p.

LIBOIS, Joëlle, 1995, *Repère social*, « Le quartier, noyau d'une démocratie active », 4, Service d'information sociale et juridique - Hospice général, Genève, pp.10-12.

LIBOIS, Joëlle, 1990, *Animation et formation en milieu populaire ? Etude des quinzaines d'information réalisées à la Maison du quartier de la Jonction à Genève*, Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Genève, 77 p.

LICHTENSTEIN, Serge, 1980, *Histoire d'une sauvegarde : Gourgas*, Ecole d'architecture, Genève.

MARCELLI, Jean-Pierre, MOSER, Christian, 1973, *Etude du quartier Mail-Jonction-Bâtie-Acacias*, Université de Genève Faculté des sciences économiques et sociales, Genève, 106 p.

MUKARUSAGARA, Emilienne, 1997, "Jonction 97" *Cultures-rencontres-échanges*, Musée d'ethnographie, Genève, 86 p.

RENLUND, Patrik, GIRAUD Isabelle, 1996, *Itinéraire culturel alternatif à Genève : L'Usine, la Cave 12, les Goulets 13 et 25 : 3 espaces alternatifs représentatifs d'une nécessité culturelle et d'une politique consensuelle*, Institut d'études sociales, Genève, 97 p.

RIPOLL, David, HILER, David, 1996, *Parcours dans le quartier de Plainpalais*, République et Canton de Genève, Ville de Genève, Direction du patrimoine et des sites du Département des travaux publics et de l'énergie, Genève, pp. 78-83.

SAVIOZ, Cathy, 1993, *Revue du vieux Genève*, « Industrie et art contemporain à Genève », Promoédition, Genève, pp. 94-100.

STEIN, Véronique, 2003, *La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public*, Université de Genève, Faculté SES, Genève, 379 p.

THERET, Xavier, 2001, *Les squats et leurs habitants en tant qu'éléments et acteurs du cadre urbain de Genève*, Université Paul Valéry Montpellier III, UFR III/Département de géographie, Montpellier, 191 p.

ZINNOW, Virginie, 1995, *La naissance de la banlieue à Genève : étude sur les banlieues de la rive gauche, 1800-1880*, Université de Genève, Faculté des Lettres, Département d'histoire générale, Genève, 140 p.

Plainpalais / Acacias

BEERLI, Conrad André, 1983, *Rues Basses et Molard : Genève du XIIIe au XXe siècle. Les gens, leur quartier, leurs maisons*, Georg, Genève, 704 p.

BEERLI, Conrad André, 1976, Tiré à part de: *Unsere Kunstdenkmäler / Nos monuments d'art et d'histoire*, « Les "Rues Basses" de Genève », 2, Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte, Berne, 28p.

BERNASCONI, Marie, VALIQUER, Nicole, 1983, *La Jonction, un quartier et son devenir : enjeux et pratiques d'une association d'habitants Mémoire de licence en sociologie*, Université de Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, Département de sociologie, Genève, 151 p.

BERTRAND, Pierre, 1943, *Plainpalais : son passé, son avenir. Notes d'histoire et reportages*, Association des Intérêts de Plainpalais, Genève, 110 p.

CHRISTEN, Susi, JEANNERET Jean-Marc, ROTHENBUEHLER, Peter, 1982, *Etude du quartier de la Cluse*, Université de Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, Département de géographie, Genève, 114 p.

CUENOD DEUBER, Anne, 1997, *Parcours dans le quartier de la Jonction/Plainpalais*, République et Canton de Genève, Ville de Genève, Direction du patrimoine et des sites du Département des travaux publics et de l'énergie, Genève, pp. 5-26 .

EL-WAKIL, Laila, PIGUET, S, 1984, *Zeitschrift-fur-Schweizerische-Archaeologie-und-Kunstgeschichte*, « Le Rond-Point de Plainpalais à Genève et ses abords, Développement urbain et architectural », 1, K, Schwegler, Zürich, pp.40-56.

GUBLER, Jacques, 1976, Tiré à part de: *Unsere Kunstdenkmäler / Nos monuments d'art et d'histoire*, « Genève hydraulique », 2, Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte, Berne, pp. 178-187.

KESSI, Stéphanie, MOULIN, Christian SUDAN, Elodie, 2002, *Zac'ado : est-ce que le sentiment d'appartenance au quartier est un facteur de participation à la vie de celui-ci pour les adolescents ?*, Institut d'études sociales, Ecole supérieure de travail social, Genève, 111 p.

LABARTHE, Gilles, 1996, *Représentations des quartiers dans la ville, Une étude sur la notion de quartier et sur le rôle de l'espace public dans des programmes de démocratie locale*, Université de Neuchâtel, Institut d'ethnologie, Neuchâtel, 2 vol 133 p.

LAGIER, Diane, BUCHS, Valérie, BONNET, Nelly, 1988, *Cultures en urgences Mouvements contre-culturels : de l'alternative à l'intégration*, Editions I,E,S, Annales du centre de recherche en sciences sociales, 25, Genève, 160 p.

LEFLON, Katelyne POISARD, Hervé, 1983, *Analyse d'un quartier : le plateau des Tranchées*, Ecole d'architecture, Genève, 41 p.

MARCELLI, Jean-Pierre, MOSER, Christian, 1973, *Etude du quartier Mail-Jonction-Bâtie-Acacias*, Université de Genève Faculté des sciences économiques et sociales, Genève, 106 p.

MONNIN, Manuel, 1997, *L'élargissement de la rue Jean-Violette : aménagement de quartier et identité collective*, Université de Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, Département de géographie, Genève, 35 p.

NEMCHI, Marion, 2003, *Banc public, Son rôle dans l'environnement urbain et recherche d'emplacements*, Service d'aménagement urbain et d'éclairage public, Ville de Genève, Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, Université de Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, Département de géographie, Genève, 94 p.

PALFI, Véronique, 1995, *Le Courrier*- Genève, - 20 octobre 1995, « Un nouveau plan localisé de quartier prévoit plusieurs démolitions ».

PERRET, Odile, RONCHI, Smiljana, 2001, *Le groupe des mamans Acacias : un exemple de recherche-action menée avec des mères dans le quartier des Acacias à Genève*, Institut d'études sociales Ecole supérieure de travail social, Genève, 128 p.

PFAENDLER, Rolf, 1976, Tiré à part de: *Unsere Kunstdenkmäler / Nos monuments d'art et d'histoire*, « Le plateau des Tranchées, un quartier résidentiel du XIXe siècle », 2, Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte, Berne, p, 171-177.

RENLUND, Patrik, GIRAUD Isabelle, 1996, *Itinéraire culturel alternatif à Genève. L'Usine, la Cave 12, les Goulets 13 et 25 : 3 espaces alternatifs représentatifs d'une nécessité culturelle et d'une politique consensuelle*, Institut d'études sociales, Genève, 97 p.

RIPOLL, David, HILER, David, 1996, *Parcours dans le quartier de Plainpalais*, République et Canton de Genève, Ville de Genève, Direction du patrimoine et des sites du Département des travaux publics et de l'énergie, Genève, pp. 78-83.

SANTSCHI, René, 1989, *Pré-ados : quels besoins ? Réflexion autour d'une animation de rue dans le quartier des Acacias*, Institut d'études sociales, Genève, 91 p.

STEIN, Véronique, 2003, *La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public*, Université de Genève, Faculté SES, Genève, 379 p.

THERET, Xavier, 2001, *Les squats et leurs habitants en tant qu'éléments et acteurs du cadre urbain de Genève*, Université Paul Valéry Montpellier III, UFR III/Département de géographie, Montpellier, 191 p.

ZINNOW, Virginie, 1995, *La naissance de la banlieue à Genève : étude sur les banlieues de la rive gauche, 1800-1880*, Université de Genève, Faculté des Lettres, Département d'histoire générale, Genève, 140 p.

LISTE DES RAPPORTS PAR SECTEUR

Rive Droite

**Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire :
Le secteur « Grottes »**

**Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire :
Le secteur « Pâquis »**

**Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire :
Le secteur « Saint-Jean / Charmilles »**

**Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire :
Le secteur « Servette / Petit-Saconnex »**

Rive gauche

**Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire :
Le secteur « Champel »**

**Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire :
Le secteur « Eaux-Vives »**

**Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire :
Le secteur « Jonction »**

**Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire :
Le secteur « Plainpalais / Acacias »**